

BIBLIOTECA
FVNDAȚIVNEI
VNIVERSITARE
CAROL I.



Nº Curent 63194 Format m.

Nº Inventar A 45323 Anul

Secția Depozit IV Raftul

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ET DE POLITIQUE
Directeur : JACQUES ANCEL

JACQUES ANCEL

GÉOPOLITIQUE



FUNDATIA REGELE CAROL I

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

GÉOPOLITIQUE

1956

DU MÊME AUTEUR

L'Unité de la politique bulgare (1870-1919), Paris, Bossard, 1919, in-16, 75 p., carte.

Les Travaux et les Jours de l'Armée d'Orient (1915-1918), Paris, Bossard, 1921, in-16, 233 p., 16 phot., carte.

Manuel historique de la Question d'Orient (1792-1930), Paris, Delagrave, 1923 (4e éd. 1930), in-18, 346 p., 2 cartes.

Peuples et Nations des Balkans : géographie politique, Paris, Armand Colin, 1926 (2e éd. 1930), in-16, 220 p., 3 cartes.

Les Balkans face à l'Italie, Paris, Delagrave, 1928 (2e éd. 1928), in-18, 126 p., carte.

Sous la direction de Henri Hauser et en collaboration avec R. Guyot et P. Renouvin : **Histoire diplomatique de l'Europe** (1871-1914), tome II : 1904-1914, Paris, Presses universitaires, 1929, in-8°, 389 p.

La Macédoine : son évolution contemporaine, Paris, Delagrave, 1930, in-8°, 352 p., 45 fig., LXIV pl. h. t., carte au 1 : 700.000.

Histoire contemporaine (1815-1930), 3e année des Ecoles normales primaires ; (1848-1930), classes de Philosophie et Mathématiques des Lycées, Paris, Delagrave, 1930 (nouvelle édition 1934), in-8°, CXVIII + 604 p.

Manuel géographique de politique européenne, tome I : **l'Europe centrale**, Paris, Delagrave, 1936, in-8° 477 p., carte h. t., 123 fig. et phot.

Inv.A.45.323

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ET DE POLITIQUE

Directeur : JACQUES ANCEL

GÉOPOLITIQUE

PAR

JACQUES ANCEL
professseur de géographie politique
à l'Institut des Hautes Etudes Internationales
de l'Université de Paris.

61282



BIBLIOTHECA REGIA CAROLINA

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15
1936

21

CONTR 1953
BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
COTA 63194
Rc 76/03

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

Copyright by Librairie Delagrave, 1936
Printed in France

B.C.U.Bucuresti
C61282

PRÉFACE

Si à cet essai doctrinal de géographie politique je donne pour titre un néologisme, le lecteur en excusera le pédantisme apparent. Mais il m'a semblé nécessaire de ne point laisser accaparer par le faux-semblant de la science allemande ce terme de Géopolitique, *qui fit fortune outre-Rhin.*

A l'heure présente le hitlérisme pangermanique a emprunté ses raisons et son vocabulaire à la Geopolitik *des professeurs allemands. Je reprends le mot appliqué à une géographie politique externe, dynamique. Je ne prétends pas innover : la géographie politique a déjà ses maîtres en France. Mais leur attention d'analystes, entre autres l'observation vivante et aiguisée d'André Siegfried, a été plutôt attirée par la politique interne, statique, des Etats, expliquée par le milieu. L'étude des relations entre les Nations n'a été fouillée en France que dans deux œuvres profondes et suggestives,* la France de l'Est *de Vidal de la Blache,* le Rhin *de Demangeon et Febvre, ce dernier livre tout récent. Les rapports France-Allemagne sont à l'ordre du jour. C'est sur un autre domaine que mes efforts ont porté.*

Dans ma pensée première, ces pages eussent été l'introduction du Manuel géographique de politique européenne, *dont le premier tome voit le jour en même temps que ce volume. Il m'a paru — ainsi qu'à MM. Delagrave, précieux conseillers de leur collaborateur — que le caractère plus synthétique de ces chapitres convenait mieux à une publication séparée. On se rendra*

cependant aisément compte, en se reportant à l'analyse des forces européennes tentée dans le susdit Manuel, *que le dogmatisme y a peu de place. J'espère y être resté fidèle à la pensée maîtresse de l'Ecole française de géographie humaine, issue de l'enseignement de Vidal de la Blache, conduite aujourd'hui par Albert Demangeon dans des voies strictes et sûres, en ne consentant à la synthèse qu'après des analyses rigoureuses, en faisant sans cesse appel à l'histoire, en basant cette* Géopolitique *sur l'étude précise du milieu, aussi bien physique que vivant. J'ai voulu simplement dégager ici les conclusions d'un voyageur, qui, ayant depuis quinze ans parcouru les nouveaux Etats de l'Europe sud-orientale et centrale, a tenté d'en discerner les forces politiques et, tout en s'arrêtant avec minutie sur les cadres qui présentement les enseignent, ne s'est point dispensé de puiser aux sources profondes, de chercher les puissances internes.*

Je m'en voudrais de ne pas inscrire au frontispice de ce petit livre le nom des hommes, dont l'initiative a créé le cours, qui en est l'origine, au Centre européen de la Dotation Carnegie, hospitalisant l'Institut des Hautes Etudes internationales : en tête notre regretté Earle B. Babcock, directeur-adjoint et animateur du Centre, qui savait unir la lucidité française au réalisme américain ; les membres du Comité, en particulier MM. André Honnorat et Nicolas Politis, qui ont compris les premiers le rôle pacificateur, parce qu'objectif, de cette discipline encore jeune ; enfin M. le Recteur Charléty, dont la bienveillance n'a cessé de soutenir mes modestes, mais parfois difficiles, efforts. C'est grâce à leur perspicacité et à leur vigilance que l'enseignement de la Géopolitique *a vu le jour en France. C'est à eux que je me permets de dédier ces pages.*

CHAPITRE PREMIER

LES MÉTHODES

Géographie allemande ou Géographie française ?

I. — RATZEL ET LA GEOPOLITIK

La *géographie politique* est une très vieille discipline. Il y a presque un demi-siècle que son fondateur, l'Allemand Ratzel, écrivait ses premiers volumes.

Ratzel. — Les conceptions ratzéliennes ont été formulées, assez dogmatiquement, dans la *Politische Geographie*, parue en 1897, un peu rénovée dans la deuxième édition, en 1903. Les rapports de la géographie et de la politique sont exclusivement des rapports de l'Etat et du sol. « L'Etat, écrit Ratzel, repose sur la liaison organique des hommes avec le sol ». Il affirme ailleurs : « La liaison matérielle de l'Etat n'est que le sol ».

Ratzel réduit à deux facteurs essentiels la constitution des Etats : *die Lage* (la position) et *der Raum* (l'espace). La « position » influe sur leur développement : elle explique l'importance des Etats de l'hémisphère Nord, des Etats tempérés, des Etats les moins divisés par l'eau, des Etats placés à un centre de rayonnement, des Etats situés au bord de la mer. Il

reprend cette idée dans la brochure, « l'Origine et les Migrations des peuples considérés géographiquement » : l'Europe est divisée en deux régions, la zone méditerranéenne et l'Europe centrale, celle-là fermée et anciennement civilisée, celle-ci faite de steppes ouvertes aux migrations asiatiques, donc aux invasions guerrières. D'où deux races, deux civilisations : la méditerranéenne et la germanique. Telle est la première notion ratzélienne.

La seconde est « l'étendue », *der Raum*, plus exactement l'espace occupé : c'est la condition de la grandeur des Etats. Seuls les grands peuples ont le « sens spatial », *Raumsinn* : d'où la force des Etats qui sont fondés sur « l'espace vaste ». La circulation est, terme pittoresque, une « dompteuse d'espace ». La géographie politique devient — la seconde édition l'indique en sous-titre — « la géographie des Etats, de la circulation et de la guerre ». Les formes de l'expansion des Etats sont, en conséquence, le commerce et la guerre. Seules ces formes dépassent les frontières, cadres cartographiques de l'Etat : « La guerre, énonce-t-il, c'est promener la frontière sur le terrain d'autrui ». A l'appui de sa définition, il réédite ce mot du chancelier Caprivi le 10 décembre 1891 au Reichstag : « Si les Etats européens veulent maintenir leur situation mondiale, ils ne pourront pas se fermer étroitement aux autres », sans dire au reste par quels moyens. C'est la même idée d'expansion que reprend Ratzel dans sa brochure de 1900 : « La Mer source de la grandeur des peuples ». Les grandes puissances continentales doivent devenir maritimes.

Ce rôle exclusif du sol attribue aux frontières une place immense. Toute une partie du livre leur est consacrée, moins aux frontières naturelles, rares, qu'aux frontières politiques, vivantes, parce que résultats de conflits étendus, parce qu'elles dépassent les conven-

tions diplomatiques, mitoyennes et, si j'ose dire d'un mot un peu pédant que n'écrit pas Ratzel, endosmiques, parce que ce ne sont pas des obstacles, mais des lieux de passage et d'échange. Aussi le mouvement des frontières marque-t-il seul la grandeur et la décadence des Etats.

Telle est, brièvement résumée — il est malaisé de réduire en peu de lignes un fort volume de 800 pages — la conception ratzélienne. Elle porte en soi un danger double : déterminisme physique, nationalisme politique.

Maull. — L'Etat, modelé sur le sol, ne dépend donc que du sol. Cette notion a été encore exagérée par les disciples de Ratzel, en particulier Maull, professeur à l'Université autrichienne de Graz, qui a publié en 1925 un traité volumineux, *Politische Geographie*.

Ses théories sont tirées de données plus précises. L'exploration du globe a fait de grands progrès pendant ce quart de siècle. Maull donne encore la prépondérance à la morphologie des Etats et base sa classification sur la géomorphologie, sur la couverture végétale. Ainsi divise-t-il les Etats en Etats de haute montagne, de haute plaine ceinte de montagnes, de moyenne montagne, de passage vers la plaine, etc., ou bien, d'après le tapis végétal, en Etats forestiers, Etats de steppes ou de savanes, Etats de lœss, etc. Tentative pour se dégager de l'exclusivisme de Ratzel : les « cadres naturels » sont distingués des « cadres civilisés » des Etats. Mais cette seconde division est un trompe-l'œil, ou, pour le moins, complètement serve de la première.

Jugeons-en. Voici des « Etats-cellules », les uns avec « noyaux errants », nous dirions simplement des nomades, les autres avec « noyaux fixes », Etats urbains ou Etats-villes. Voilà les Etats de structure

circulatoire, bâtis sur des fleuves, des routes, des voies ferrées, des Etats de structure alimentaire, « autarchies », selon le nom à la mode, autarcies plutôt, qui se suffisent à eux-mêmes. D'autres sont en extension de puissance, fondées sur l'économie par l'acquisition de matières brutes, ailleurs des domaines de contrastes ou des domaines commerciaux.

En somme, comme chez Ratzel, avec peut-être une précision plus grande, tout aboutit à la justification de l'expansion physique. Nul principe spirituel. Maull, parlant de la Grèce, la définit de manière simple : « La puissance navale de la Grèce, écrit-il, est petite ; mais les Grecs sont toujours demeurés un peuple marin ». C'est la partie pour le tout. Car se côtoient plusieurs sortes d'Hellènes : les marins, qu'on nommait durant les guerres de l'Indépendance les « Nautiques » ; les terriens; les « Vlaques », soit les bergers ; enfin les « Grecs », c'est-à-dire les commerçants.

D'autre part, la formation et la croissance des Etats obéissent à des lois favorables à une politique, que Ratzel définit : politique unitaire d'abord : « La politique habile s'efforcera de ne pas trop laisser devenir géographiques les contrastes ethniques ou sociaux, pour ne pas leur donner la force qu'ils pourraient tirer, en masse dangereuse, de leur liaison avec le sol ». Politique qui se refère moins à la géographie qu'aux droits historiques, aux droits stratégiques, puisqu'il faut donner à l'Etat ses « organes périphériques », ses frontières.

Enfin, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus grave, une politique qui confond la Nation et l'Etat. « Un second lien avec le sol, écrit encore Ratzel, est la nature spirituelle de l'Etat. Il résulte d'une habitude héréditaire de vie collective, de travaux communs et de besoin de protection. Par sa définition célèbre de la brochure : « Qu'est-ce qu'une nation ? », Renan appli-

quait à l'esprit national la définition que Ratzel donnait de l'esprit de l'État : une carte d'Allemagne de Ratzel englobe l'Autriche, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas. Et son école le dépasse encore.

La « Geopolitik ». — La *Geopolitik* est une science d'après-guerre. Mis sur la piste des curiosités neuves par les écrits de Ratzel, et — il faut le reconnaître — beaucoup mieux préparés que lui aux études géographiques par les travaux de la grande école, qui a donné les Suess, les Richthofen, les Penck, les Allemands s'aventurèrent avec audace sur un terrain plus mouvant. Introduisant dans leurs études géographiques des préoccupations patriotiques, dont on ne saurait les blâmer, ils ont voulu apporter aussi leur pierre à la reconstruction de l'Europe. Ambitieux de synthèse avant que ne fussent faites les analyses, négligeant systématiquement tout ce qui gênait leurs thèses, dogmatiques comme savent l'être leurs esprits ordonnés, ils gagnaient en clarté ce qu'ils perdaient en profondeur. Aux lourds travaux de jadis, qui ont fait la renommée, bonne ou mauvaise, de la science allemande, se sont substitués de courts ouvrages, d'une richesse d'illustration et de cartographie qui fait honneur aux éditeurs. Par eux le public est souvent séduit, qui est mal instruit des complexités que négligent les aperçus officiels. Cette nouvelle école se groupe autour de la *Zeitschrift für Geopolitik*, qui reçoit les subventions de l'industrie lourde, a déjà une dizaine d'années d'existence, et, dit-on, cinq mille abonnés parmi les instituteurs. Remplie d'innovations heureuses, de schémas cartographiques nets et clairs, des modèles de chroniques politiques, qui sont à l'affût des avatars du globe, elle réalise un équilibre entre l'économie et la politique, le tout enveloppé d'une certaine aisance

lumineuse, qui passait jadis pour exclusivement latine, et pédagogique essentiellement.

Certes, la *Geopolitik*, usant largement des progrès de la connaissance du globe, amoncelle en une synthèse frappante une masse de faits nouveaux. Mais cet inventaire, au reste méritoire, n'est dressé qu'en vue d'élaborer des lois géographiques, qui se trouvent toujours d'accord avec les ambitions allemandes, avec les désirs d'expansion de l'Allemagne. Reprenant et déformant les pensées maîtresses de Ratzel, elle émet quelques-unes des théories spatiales, ramassées depuis lors par les politiciens du racisme, les intellectuels du hitlérisme : le *Raumsinn*, le « sens de l'espace », marque propre de la Nation allemande pressée sur un domaine trop restreint, *Volk ohne Raum*, « peuple sans espace », pour lequel la conquête s'impose et, naturellement, des terres voisines. La classification des Etats que paraît permettre l'exploration approfondie de la terre, ne devient plus qu'un trompe-l'œil, qui aboutit à justifier l'expansion des grands Etats.

« Zones de friction ». — Ouvrons la *Zeitschrift für Geopolitik*. Un article du professeur Langhans-Ratzeburg, juriste de renom et de grand savoir, est consacré aux « zones de friction géopolitiques de la terre ». L'auteur y passe en revue toutes les régions où s'élèvent, à l'heure actuelle, des contestations politiques ou des litiges de frontières. Il dresse trois cartes sensationnelles, qui tracent des ceintures de deuil autour du monde presque entier. Mais se pose-t-il au préalable une question de méthode ? Qu'est-ce qu'une « zone de friction » ? Faut-il entendre par là les revendications populaires d'une Nation sous le joug étranger, qui est, par exemple, contrainte de renoncer à sa langue, à ses droits propres ? Ou bien sont-

ce les ambitions des Etats qui ne sont pas satisfaits de la distribution présente des territoires ? Et comment déterminer ces domaines ? Foin de ces soucis. Dans un mélange pittoresque l'énumération se poursuit. Je la livre dans l'ordre que l'auteur dresse lui-même. Nous apprenons qu'en Europe les « zones de friction » sont : l'île Jan-Mayen, revendiquée par le Danemark et la Norvège, le Slesvig (Danemark et Allemagne), l'île de Wielingen et le Limbourg, (Belgique et Pays-Bas), Moresnet, Eupen et Malmédy (Belgique et Allemagne), la Sarre (France et Allemagne), les îles Aland (Finlande et Suède), Memel (Allemagne et Lituanie), la Prusse orientale, la Poméranie, la Poznanie, la haute Silésie (Allemagne et Pologne), Teschen (Pologne et Tchécoslovaquie), le Burgenland (Autriche et Hongrie), la Carniole (Autriche et Yougoslavie), le Spitzberg (Norvège, Angleterre et Russie), l'Istrie et Fiume (Yougoslavie et Italie), les confins albanais (Yougoslavie et Grèce), Wilno (Lituanie et Pologne), la Galicie orientale (Pologne et Russie), la Thrace occidentale et l'embouchure de la Marica (Grèce et Turquie), les Sporades (Italie et Grèce).

Cette énumération est aussi instructive que fastidieuse. Elle fait saisir la méthode. On jette le trouble dans l'esprit du lecteur mal averti des différences. On fourre dans le même sac les questions réglées et celles qui, pour certains, restent à résoudre. Le lecteur imaginera volontiers que la Suède et la Finlande en viendront aux mains à propos d'Aland, que la France réclame la domination de la Sarre, que la Savoie et Nice sont indécises sur leur sort, hésitant entre la France et l'Italie, que les 764.000 Serbes et Croates de Dalmatie balancent les 5.600 Italiens. Les questions réglées par des plébiscites, le Slesvig, Klagenfurt, la haute Silésie, sur lesquelles même les intéressés lésés,

Danemark, Yougoslavie, Pologne ne songent point à revenir, sont mises sur le même pied que celles qui ont été résolues par des coups de force comme Wilno et Fiume. Le spectre de la guerre surgit à chaque ligne.

Cet exemple n'est pas unique. Un des maîtres de l'école géographique française, M. Demangeon, professeur à la Sorbonne, a dressé dans un article récent des *Annales de Géographie*, la liste de ces ambitions, de ces confusions. Le lecteur, soucieux de ces problèmes, s'y reportera avec fruit.

La frontière dans la « Geopolitik ». — Ouvrons l'*Historischer Schulatlas* de Putzger, mis entre les mains des enfants. La « carte géopolitique » du Reich dessine une Allemagne cernée de flèches menaçantes, qui représentent les armées étrangères entrant en Germanie au cours de l'histoire; mais nulle part l'inventaire des invasions allemandes sur les territoires voisins.

Dès que l'on fouille un peu ces thèses éclatantes, on s'aperçoit qu'elles sont fuligineuses dans les détails. Car la définition de l'Etat, même formidable, suppose un cadre, des limites. Les *Geopolitiker* allemands sont bien à la recherche de « la frontière juste et naturelle », *die echte Grenze*. Mais pour l'accorder avec leurs visées politiques, ils la dressent tantôt physique et tantôt humaine, sans même, dans le premier ou le second ordre, s'embarrasser de contradictions. Ici ils décident de l'unité des bassins fluviaux, revendiquent pour l'Allemagne la possession du bassin rhénan tout entier, de la Suisse aux Pays-Bas, reprenant l'affirmation d'Arndt, *Rheinstrom nicht Rheingrenze*, « le Rhin fleuve allemand, non frontière allemande ». Et là ils font fi de cette unité hydrographique quand elle dessert les desseins allemands. Haushofer, un des chefs de la *Geopolitik*, dans un chapitre du livre *Grenzen*,

« Frontières » (1927), consacré à la frontière fluviale, oppose la conception « germanique » de l'Etat fluvial à la conception « romaine et française », le fleuve-frontière. Inexactitude historique d'abord : la frontière romaine du Rhin et du Danube fut une simple zone de navigation, de ravitaillement, avec des têtes de pont nombreuses. De plus perce le bout de l'oreille, le résultat pratique, la conclusion « géopolitique » : l'Allemagne doit posséder tout le bassin du Rhin. « Si l'unité naturelle d'un système fluvial, écrit le *Geopolitiker*, est rompue par la force, cette sécession n'est pas reconnue par le sentiment germanique du territoire ». Admirons ce *germanisches Landschaftsgefühl*. Ainsi, au nom de l' « Etat fluvial », la France doit être écartée de toutes les rives du Rhin. Ce qui n'empêche point notre auteur de protester contre l'attribution du bassin entier de la Vistule à la Pologne, « la Pologne, Etat vistulien, à laquelle on veut assurer les sources et les bouches, en dépit de l'âpre injustice qu'il y a à déposséder ceux qui ont, à eux seuls, dompté le fleuve ».

Ainsi la géographie physique doit se plier à la politique pangermaniste d'un nouveau *Mitteleuropa*. C'est d'autre part la reprise de la campagne qui précéda la Guerre, la hantise de l'*Einkreisung*, de l'encerclement, qui préparera les esprits au réarmement de l'Allemagne. Dans un curieux article de 1933, intitulé ironiquement *Fromme Wünsche* (« Pieux souhaits »), l'éditeur de la *Zeitschrift für Geopolitik*, Haushofer, publie trois cartes destinées à montrer « l'idée slave du dépeçage du germanisme (*Deutschtum*) à l'Est » : un péril panslaviste est donc évoqué par un immense « Corridor slave », qui irait de la mer Baltique à l'Adriatique, partagerait l'Autriche entre la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, sous la forme d'un Etat-croupion de Vienne, vassal de ses deux voisins. L'*Anschluss* ne

serait qu'une défense contre le futur péril slave !

Ces exemples suffisent à dévoiler le rôle que prétend jouer la *Geopolitik*. On reconnaîtra le labeur, dont sont sorties les sommes germaniques, sans en accepter les conclusions, plus politiques que géographiques. L'œuvre repose sur une inspection de la carte, superficielle. Elle n'a guère pour base les études minutieuses locales, qui sont précisément l'honneur de l'Ecole française. Elle ne se défie pas de soi-même, qualité essentielle de toute science digne du nom. A regarder les Etats sur une carte à petite échelle, il semble que la nature physique ait tracé des bornes, que les liens humains aient tressé des guides à l'activité, à la volonté. *Die echte Grenze* se verrait du premier coup d'œil ; un Etat serait prédestiné à acquérir ces frontières, naturelles, équitables. La langue serait le seul véhicule de la civilisation : un Etat se confondrait avec sa culture, et les revendications légitimes dépassent, comme le montre une carte de Putzger, le *deutscher Volksboden*, le « sol du peuple allemand », qui embrasse au reste les Pays-Bas, l'Alsace, la Suisse alémanique, l'Autriche, pour saisir le *deutscher Kulturboden*, l' « aire de la civilisation allemande », qui s'étend sur les pays baltes, la Pologne occidentale, la Tchécoslovaquie, une partie de la Hongrie et de la Russie du Sud.

Jetons les yeux sur cette extraordinaire carte, qu'a éditée en 1933 la maison Reimer de Berlin : *Kleine Sprachenkarte von Mittel-Europa* du Dr Friedrich Lange. Le Reich se confond, dans une immense carte rutilante, avec le *Deutschtum*, déborde les frontières allemandes pour s'étendre, dit le titre même de la brochure, de Trieste à Trollhättan, de Dunkerque à Dünaburg et Constanta. Rien que cela. L'Europe allemande — en rouge vif — s'étale du Slesvig danois au Trentin italien, de la Lorraine française à Memel, Katowice,

Sopron et Maribor. De teinte plus claire sont tous les pays scandinaves, néerlandais et flamands. Enfin des taches rouges piquettent la Lituanie, la Lettonie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, le Banat serbe, la Transilvanie, la Bessarabie et l'Ukraine. La légende porte : « L'allemand est en Europe la langue la plus répandue. Un Européen sur six parle l'allemand comme sa langue maternelle. Le domaine de la langue allemande est circonscrit sur 15 Etats divers... Les sujets de 24 Etats européens tiennent l'allemand pour leur langue maternelle. L'allemand est la langue des relations dans toute l'Europe moyenne, du Nord, de l'Est et du Sud-Est ». La carte, très bon marché — 0 RM. 90 —, est répandue dans tous les cercles et toutes les écoles. Jamais l'Allemagne n'a rêvé une telle hégémonie. La *Geopolitik* fourbit ses armes au hitlérisme.

II. — VIDAL DE LA BLACHE

Si l'Ecole française est allée demander à Ratzel ses premières leçons de géographie humaine, elle s'est soustraite à une emprise trop exclusive de la géographie physique par le vigoureux coup d'aile que lui a donné son créateur, Vidal de la Blache. Celui-ci rendait hommage à la science germanique ; mais il a détaché l'homme d'une trop sévère fatalité. Dans la détermination des faits géographiques, il a fait plus de place que l'Allemand à la volonté et à l'initiative humaines. Pour lui, la Nature n'était pas tout.

D'un de ses premiers articles des *Annales de Géographie*, dès 1898, à son livre posthume, *Principes de Géographie humaine*, paru en 1922, Vidal de la Blache n'est jamais parti de conceptions préconçues. En 1898, sous prétexte de faire connaître au public français les

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ

idées de Ratzel, il propose ses vues propres : l'homme est un « facteur géographique » autant que la nature, moins homme passif, qui subit les influences extérieures qu' « être doué d'initiative », moins spectateur qu'acteur sur le globe. Il établit donc dès cette époque les bases d'une complète géographie humaine. Sa géographie politique est surtout une œuvre d'analyste, par conséquent d'observateur.

La frontière morale franco-allemande. — *La France de l'Est* pose, pour Vidal de la Blache, un double problème. Comment la Lorraine et l'Alsace se sont-elles incorporées dans la vie française ? Comment se sont-elles soustraites à la vie germanique ? La frontière humaine, vivante et consciente, est moins fixée par des mesures physiques que par des façons différentes de concevoir la Nation. La base spirituelle se lit sur la fameuse banderole étalée par la Fédération d'Alsace en 1790 au-dessus du pont de Kehl : « Ici commence le pays de la Liberté ».

Comment la Lorraine et l'Alsace s'incorporèrent-elles à la vie française ? Vidal de la Blache répond par une analyse des divergences qui séparent l'Alsace de l'Allemagne. L'Alsace, pays riche, retient ses habitants ; ils ont formé de bonne heure de fortes communautés rurales : la grande Forêt de plaine, la *Hart*, qui les encercle du Sud au Nord, la glandée, la lutte contre le seigneur, qui garde pour sa chasse la forêt-pâture, ont développé en Alsace des sentiments démocratiques, renforcés par la justice royale protectrice, puis par la Révolution française, qui mit fin au « crépissage féodal », qui fit naître l'« esprit de frontière ». Le danger extérieur le rend manifeste : il éclate dans le Chant du Rhin de Rouget de l'Isle, la future *Marseillaise*, dans l'enthousiasme patriote des enfants de Strasbourg, des soldats, tels que Kléber.

Une double conclusion s'impose : « La constance de toute cette France de l'Est réside dans ce peuple de petits propriétaires, fortifiés par la Révolution, détenteurs passionnés du sol national ». « Chez ces populations, ajoute Vidal de la Blache, qui à plusieurs reprises ont été assaillies par les invasions et les dangers extérieurs, que guette l'étranger, la nécessité d'observance à une loi commune apparaît comme une garantie ». L'Alsacien se sent français par un vouloir-vivre commun dans une démocratie nationale.

L'idée d'hégémonie allemande est née de la position géographique centrale de l'Allemagne : c'est le concept de Ratzel, la *Lage*. La notion d'agrandissement, le *Raum*, l'espace, est pour les Allemands la mesure vitale d'un Etat ; la volonté de puissance sera donc poussée dans tous les domaines, scientifique, économique, à plus forte raison militaire, et la suprématie ira à la race dominatrice. C'est cette notion qu'avaient développée, bien avant les *Geopolitiker*, les historiens allemands de l'époque bismarckienne, Mommsen ou Treitschke. Au contraire, l'idée occidentale du groupement ne repose pas sur la race. Elle s'affirme face aux puissances d'étendue, elle respecte les petits Etats, les personnalités nationales. Voilà l'opposition profonde entre ces deux concepts de l'Etat, ou, plus exactement, de la Nation. Elle se traduit dans les relations réciproques de la Lorraine, de l'Alsace avec l'Est et l'Occident.

D'un côté, les efforts d'extension de l'Etat germanique prussien se mesurent aux démantèlements militaires de la frontière française, aux démantèlements économiques, prise du charbon de la Sarre en 1815, prise du fer lorrain en 1871 ; ils se marquent encore par l'abaissement, dans son rôle de port, de Strasbourg et par la poussée vers le Sud, jusqu'à Bâle, du *Strombau*, de l'approfondissement du lit rhénan.

Vers l'Ouest, ce fut d'abord un effort de groupement dans l'Etat français : Strasbourg devient l'aboutissant des canaux français, canal de la Marne et canal du Rhône, le terminus de la navigation rhénane. En second lieu, le fer lorrain et le charbon du Nord sont solidaires. Dunkerque est ou peut être un débouché ardennais, lorrain. Du minerai lorrain est tributaire toute l'industrie française du fer : la fonte se dirige vers le Nord, et vers le Sud-Est depuis que la houille blanche rétablit l'équilibre au profit des pays privés de charbon. Enfin une clientèle coloniale est ouverte aux cotonnades lorraines : c'est un Lorrain, Jules Ferry, qui crée l'Empire français.

Somme toute, la Lorraine et l'Alsace sont des pays de liaison. « Ce continent qu'une digue risquait de barrer au profit d'une seule Puissance, nous devons nous efforcer de l'ouvrir aux relations réciproques, de le rendre directement accessible en toutes ses parties et de plus en plus perméable ».

C'est ainsi que Vidal de la Blache arrive à définir le peuple lorrain, et même le Peuple tout court : « Un peuple, petit ou grand, est une personne dont la physionomie peut, comme toute chose, subir l'altération du temps, mais qui garde à travers les âges les traits fondamentaux qu'il a contractés en se constituant dans la contrée dont il a fait son domaine ». En tête de son *Tableau de la géographie de la France* (1903), reprenant le mot de Michelet, « la France est une personne », il ajoute : « Une individualité géographique n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé les germes, mais dont l'emploi dépend de l'homme ». Ainsi se forme une Nation.

A côté de la base physique de la Nation, prend place une base humaine. L'unité nationale n'est pas une unité encadrée, imposée, mais une unité vivante,

consentie. Elle n'exclut pas les distinctions premières, mais la cohésion des cellules finit par imposer une discipline voulue.

Les « genres de vie », cellules des civilisations. — Vidal de la Blache encore nous fournit la méthode pour déterminer la Nation, qui tient ces cellules groupées.

Une science d'observation a toujours besoin d'une classification méthodique, et tant qu'elle n'a trouvé le critérium, qui répartira pour elle les résultats de ses fouilles, elle erre à l'aveugle, sans repères dans ses champs confus. Les études humaines ont toujours essayé de grouper les hommes, mais elles n'avaient touché jusqu'alors que leurs différences palpables. Il était donné à Vidal de la Blache de découvrir la cellule, organe primaire du corps national.

Une manière d'être et d'agir, de s'enraciner et d'évoluer, de s'enraciner plus que d'évoluer, chez un « être d'habitudes encore plus que d'initiatives », révèle le caractère humain. Dans un milieu donné, favorisé plutôt qu'imposé par la nature, s'implante un « genre de vie », doué maintes fois d'une souplesse qui y crée vite des variétés.

L'homme n'a fondé un centre de vie que par une lutte journalière, et si, dans ses efforts pour humaniser la terre, il s'est suscité des alliés parmi les animaux et les plantes, il lui a fallu souvent forcer la nature, vaincre des éléments inertes ou hostiles. Ici il a été un dompteur, ailleurs au contraire il est resté un prisonnier. Les nains de l'Afrique équatoriale ne sont pas parvenus à se dégager des liens inextricables, des branches, des lianes, entre le toit feuillu, qui cache le ciel, et le marais où le pullulement des insectes couve les épidémies. Au contraire, dans les forêts d'Europe attaquées par le feu, la hache ou la bêche,

rongées chaque jour sur leurs bords par l'extension des cultures, l'homme a su s'aménager de bonne heure des pâtures pour ses porcs et des planches pour les murs ou les meubles de sa maison.

Mais aussi à côté de ces forces récalcitrantes, quelles aides agissantes et quelles ressources dociles, l'homme ne trouve-t-il pas dans le monde vivant ? Le blé, le riz, toutes les céréales, qu'il a tirées des espèces sauvages pour leur donner une particulière fortune, se sont soumises aux efforts manuels avec une plasticité féconde, qui devait en faire les plantes élues. Ou bien c'est l'animal devenu son complice : le mouton ronge les pousses, étend la « Terre aux herbes » ; le cheval subjugue l'espace, entraîne dans sa course nomades et conquérants. Ces tentatives triomphantes, qui asservissaient la nature, ne furent pas sans rendre les hommes quelque peu esclaves de ces génies bienfaisants. A leur tour ils subissent la domination des autres sociétés vivantes, végétales et animales. Autour de certaines cultures ils doivent grouper leur demeure, y aménager des caves, des granges accessibles aux meules, des loges ouvertes où s'étalent et où sèchent les épis: cent mille moutons contraignent des tribus algériennes à errer entre le Tell et le Mzab à la recherche de pâturages épargnés, tandis que le palmier-dattier, dont l'ombre protège les fruitiers, les légumes, oblige le Saharien de l'oasis à se claquemurer dans ses vergers.

Ce sont là exemples de cellules primitives, maintes fois demeurées séparées, isolées, faute du ferment national. Ailleurs elles se coordonnent. Chez nous ce sont les « pays ». Le « pays » : une petite patrie aux horizons uniformes, où le paysage monotone encadre en tous ses recoins des œuvres humaines similaires, que l'instinct populaire baptise par de savoureuses traductions des singularités physiques et vitales : ici

les vallons mouillés, herbeux, boisés du Perche, et leurs clos verdoyants, qui parquent le bétail et enferment dans les fleurs la maisonnette tapie; voici plus loin la plaine jaune, d'où émergent, autour du clocher, les blancs villages de la Beauce ; ailleurs les barricades de hêtres enfouissent sous les pommiers la masure du pays de Caux. Tels sont, entre mille, quelques cadres naturels, où se cloître l'activité de Français.

Spectacle de la France, union de genres de vie. — Avant Vidal de la Blache, Michelet avait dressé son *Tableau de la France* avec la même poésie, sobre, objective, dont les mots sont les exacts reflets des spectacles naturels. Mais l'historien négligea le peuple, qu'il sut pourtant animer ailleurs : ce sont des villes mortes qui érigent leurs murailles, leurs églises, étalent leurs inscriptions, ouvrent leurs codes. Bien que ces vestiges des clercs, des artisans, des soldats vivifient le sol qu'ont balayé les siècles, ils ne peuvent témoigner du travail des foules, travail permanent et indéfectible depuis le défrichement de la glèbe dans les clairières des bois ; pour le paysan beauceron, la forêt lointaine reste le cadre de son monotone labeur, où traditionnellement il va, sinon abattre l'arbre, au moins rendre un passager et craintif hommage à ce vénérable gardien de la légende païenne.

Les paysans de France travaillent, se joignent, se concertent à chaque page du *Tableau de la géographie de la France*. Vidal de la Blache constate cette pérennité des usages dans le temps, mais en rapporte et commente la variété dans l'espace. Le berger ardennais paît la maigre « herde » sur la lande. Le fermier des Flandres, de son « huis » aux haies vives, surveille son gras troupeau. Les Picards, penchés le jour sur les plaines nues et molles, s'assemblent le soir

dans une oasis verte aux maisons pelotonnées. Le Briard isole sa citadelle au milieu des champs boisés. Le vigneron de Bourgogne, au pied de la côte, se colle contre son voisin dans son village de pierres blanches, tandis que le Bressan se retranche seul sur sa butte dans sa chaumière de limon boueux.

Le milieu impose la vie. Michelet, historien des volontés humaines, donnait aux forces sociales la puissance de briser les liens physiques qui attachent l'individu : sa société dompte la nature ; son histoire efface la géographie. Le géographe, au contraire, retarde le triomphe de la civilisation ; il en diminue la victoire ; elle humanise, n'abâtardit point, et, dans notre France rurale, elle a vaincu moins qu'ailleurs. « La terre chez nous, conclut Vidal de la Blache, reste la nourricière de ses enfants ».

Avec tendresse, il parcourt la France. Une ligne évocatrice suffit pour que nous participions à sa course et partagions son amour : « Les dernières montagnes fuient l'horizon ; quelques chaînons au loin baignent et miroitent dans la lumière. La Basse Provence se déploie ouverte aux vents et à la mer... » Et tout le Midi se découvre : les croupes allongées des Maures enveloppées de leur brun manteau d'arbousiers et de chênes-lièges ; la plaine de Fréjus dont les pins, les ruines, les marais dessinent une miniature de la Campagne romaine ; les pitons aigus des Alpes, où les vieux bourgs s'accrochent en sentinelles, d'où dévalent, entre les murs maçonnés, les bois d'oliviers sans ombre ; la mer échancrant le rouge Esterel de ses « simples petits miroirs d'eau verte entre les caps où grimpent les pins », et les « poignées ciselées » comme des joyaux, qui sont les éperons de la Côte d'Azur.

France souriante, qui unit la lumineuse atmosphère méditerranéenne aux tièdes et humides brises

de l'Océan, qui, dans ses plateaux adoucis et ses bassins modulés, fait fléchir les masses rudes des chaînes élevées et ondule doucement les horizons infinis des plaines continentales. Terre fertile, qui livre à l'industrie indigène ses forêts épaisses, mais pénétrables, ses moissons exigeantes, mais généreuses. Dans ses meubles de bois, que varie son ingéniosité manuelle et qu'a patinés l'usure des générations, savourant avec lenteur le pain blanc, envié de ses voisins mangeurs de pain noir, le paysan français peut considérer comme privilégiée la terre qui le nourrit et le meuble, et l'abrite encore par ses pierres de taille ou son torchis limoneux.

Les facteurs d'union : apports extérieurs et liens internes. — Cependant cette terre n'est pas privilégiée entre toutes. Le voyageur sorti de la grasse Flandre revoit par delà la frontière les mêmes herbages coupés de canaux, et son regard, dans la platitude, n'est arrêté que par les mâts glissant derrière les digues ou le squelette de fer et la rosace des moulins. L'Hymette et le Pentélique grecs rappellent les barres blanches et nues, éclatantes sous le soleil, de nos montagnes provençales, et les altières sapinières noires des Vosges se reproduisent en exemplaires multiples dans le Gewälde allemand. En mille lieux notre France paraît un rendez-vous harmonieux des horizons de l'Europe voisine.

Ces paysages de contact, ces pénétrations mutuelles ont empêché l'isolement, ont créé à nos portes des voies aisées, par où sont entrés les races et les usages extérieurs. Dans les fouilles anciennes les archéologues ont découvert les vieux apports des peuples, proches ou lointains : marins et marchands du Levant, allant retourner les sols stannifères, initient les premiers colons aux mystères du blé, du lin, de

la vigne ; le monde ibérique leur fait don du mouton, de la chèvre, et mêle sa race à la leur ; par les pistes herbeuses du Nord arrivent les envahisseurs derrière leurs charrues à bœufs. Ainsi s'est créée, peu autochtone, notre civilisation de ruraux.

On risquerait fort de se méprendre sur ses relations subtiles s'il fallait déterminer la part de telle race et de tel pays. Ce n'est pas le dossier de ces invasions pacifiques que Vidal de la Blache a voulu nous entr'ouvrir. Il lui suffit de faire saisir la complexité des « ferments », qui ont fait germer la vie nationale. Ce discernement des génératrices de la force française actuelle nous livre la méthode favorite du géographe, sans cesse ramené par ses observations de la vie présente aux causes premières, enfoncées dans les profondeurs du passé.

Petit à petit se coagulèrent les cellules dans une France devenue le type même de la Nation. Mais les facteurs de l'Union ne viennent pas toujours du dehors.

Combien d'autres exemples à profusion accourent sous la plume du géographe, réfléchissant aux *Principes de géographie humaine*. Beaucoup sont tirés de la vie méditerranéenne, faite de contrastes, exigeant l'effort continu. Une des grandes agglomérations de l'ancien monde doit sa civilisation moins à sa fertilité naturelle qu'à la nécessité de la discipline. Ses Etats sont nés du travail : Egypte et Chaldée anciennes, Egypte d'aujourd'hui, qu'a recréée l'irrigation, qu'a enrichie la récente culture cotonnière.

La vie moderne impose de plus grands efforts. La civilisation, pour reprendre la définition de Vidal de la Blache, est la lutte contre les obstacles que la nature a semés sous les pas de l'homme. Précisément les obstacles sont accumulés dans le domaine méditerranéen : le marécage, la steppe à drainer ou

à irriguer; la montagne stérile, « conservatrice de population », selon un autre mot pittoresque du Maître. Il faut un effort collectif pour discipliner cette nature rebelle, extraire les matériaux de construction, assagir les eaux qui féconderont, combattre les fléaux naturels, paludisme, famines, par l'immigration, par la colonisation, pour ne parler que du passé : tels les Arabes transformant de fond en comble les plaines basses d'Espagne en « huertas », en jardins.

Une civilisation est menée par une discipline commune. Celle-ci vient-elle à se relâcher, la civilisation entre en décadence. Faut-il citer dans l'histoire la ruine de ces civilisations agricoles, comme l'arabe ou la chinoise ?

De ces deux notions fécondes de géographie humaine, variété des genres de vie, cohésion finale des genres de vie par des apports extérieurs ou par des liens internes, la géographie politique aura également besoin dans des aires plus restreintes.

BIBLIOGRAPHIE (1)

- Ratzel : *Politische Geographie*, Munich-Leipzig, 1897, 8°, 715 p. ; 2e éd. 1903, 8° XVII + 838 p. (c. r. Vidal de la Blache : *Annales de géographie*, 1898, pp. 97-111 ; Durkheim : *Année sociologique*, 1897-1898, pp. 521-532, et 1898-1899, pp. 551-558).

Id. : *Der Staat und sein Boden* (Abhandlungen der philosophisch-historischen Classe der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, vol. XVII, n° 4, Leipzig, 1897, 8°, 127 p., 5 croquis).

Id. : *Das Meer als Quelle der Völkergrösse*, Munich-Leipzig, 1900, 8°, 86 p.

Zeitschrift für Geopolitik (mensuelle), Berlin, depuis 1923, 8°.

- Langhans-Ratzeburg : *Die grossen Mächte, geojuristisch betrachtet*, Munich-Berlin, 1931, in-12, 262 p.

(1) V. aussi bibliographie du chapitre IV.

HAUSHOFER : *Grenzen, in ihrer geographischen und politischen Bedeutung*. Berlin, 1927, in-16, 352 p.

PUTZGERS *Historischer Schul-Atlas*, nouv. éd., Bielefed-Leipzig, 1930, pet. f°, 114 p.

PEHLE et SILBERBORTH : *Erläuterungen zu Putzgers historischem Schulatlas*, nouv. éd., Bielefeld-Leipzig, 1930, 8°, 102 p.

KIRN : *Politische Geschichte der deutschen Grenzen*, Leipzig, 1934, 8°, 192 p.

PAUL : *Rassen und Raumgeschichte des deutschen Volkes*, Munich, 1935, 8°, 478 p.

HAENSEL et STRAHL : *Ausscnpolitisches A.B.C.*, Stuttgart, 1935, in-16, 222 p.

VIDAL DE LA BLACHE : *La géographie politique, à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel* (*Annales de géographie*, 1898, pp. 97-111).

ID. : *Tableau de la géographie de la France* (in LAVISSE : *Histoire de France*, t. I), P. Hachette, 1903, 8°, 395 p.

ID. : Histoire et géographie : *Atlas général*, P. Colin, 1905, f° 131 + 44 p.

ID. : *La France de l'Est*, Lorraine-Vosges-Alsace, P. Colin, 1919, 8°, IX + 280 p.

ID. : *Principes de géographie humaine*, P. Colin, 1922, 8°, VII + 327 p.

LANGE : *Kleine Sprachenkarte von Mittel-Europa*, von Triest bis Trollhättan, von Dünkirchen bis Dünaburg und Konstanza, bearbeitet im Einvernehmen mit dem Volksbund für das Deutschtum im Ausland, échelle : 1 : 4.250.000. Berlin, Reimer, s. d. [1933], 8° (critique de cette carte par WASILEWSKI) : *Carte de la répartition des langues en Europe centrale*. Questions minoritaires, Varsovie, juin 1933, pp. 57-59).

CHAPITRE II

LES CADRES

La frontière dans le temps

Pas une carte qui ne familiarise le public avec cette idée simple : la géographie politique est la géographie des Etats ; tout Etat est inscrit sur un territoire, qui lui est propre, autour d'une capitale, qui lui assure l'organisation, par une frontière, condition de sa sécurité, donc de son existence. Certes l'Etat cartographiquement se marque par un territoire circonscrit, par une capitale fixe, par une frontière provisoire. Pourtant sont-ce là vraiment les problèmes fondamentaux? Certes, si l'on étudie des corps sans âme, des Etats sans esprit. Ne serait-ce point alors un jeu d'enfants : démonter les mécanismes et s'imaginer que se révélera le ressort vital? Si l'on ne se contente pas de notions superficielles, si l'on analyse de près le cadre de l'Etat, on court en vain après une définition décevante, aussi bien au cours de l'histoire que sur le globe d'à présent.

*
**

Il n'est guère facile de trouver chez les historiens une exacte définition de la frontière. Les cartes histo-

riques abondent en lignes précises : mais celles-ci représentent plutôt un procédé pédagogique, qui permet de stabiliser provisoirement les Etats. L'histoire est utilisée par les juristes, qui tirent des textes la notion de limites ; cependant leur frontière reste une vue abstraite, pour ne pas dire symbolique. Peu d'entre eux sont d'accord, si l'on parcourt les traités de *Staatswissenschaft* ou de « Droit des gens » : pour les uns compte seul l'élément physique (« frontière naturelle ») ; pour les autres importe seul l'élément intellectuel (« frontière artificielle ») ; certains prennent en considération les phénomènes économiques, les organisations sociales. On les devine embarrassés devant la complexité des cas. Car la frontière est rarement toute « naturelle » ou toute « artificielle ». Au surplus le juriste ne considère que la limite même, que la ligne qui sert de démarcation à deux territoires. Le *Traité de droit international public* de Fauchille, aujourd'hui classique, observe que les frontières, naturelles jadis, sont aujourd'hui parfaitement franchissables, ne serait-ce que par les avions, et il est amené en fin de compte à la relativité de la notion de frontière. De plus en plus les juristes s'éloignent de la conception de frontières statiques et immuables : « Les frontières, en tout cas, ne sont pas des cloisons étanches entre les Etats : bien au contraire » (Scelle). Et un jeune professeur a consacré une thèse récente à démontrer que la frontière est un élément « intersocial », lieu d'échanges démographiques, économiques, de collaboration administrative.

Il y a cependant des exceptions notables, même dans l'Europe civilisée : l'actuelle frontière de Lituanie et de Pologne est une véritable barrière, avec tranchées, réseaux barbelés, voire coups de fusils des sentinelles, en dépit du monotone tapis de neige qui fait disparaître en hiver de part et d'autre tous les accidents

du sol ; pendant seize ans (1917-1933) la frontière bessarabienne, le long du Dniestr, entre la Roumanie et la Russie, fut non moins mortelle : les ponts coupés, le fleuve déserté par les bateaux, le feu sur tous ceux qui tentaient de passer à la nage, révélaient l'obstacle absolu, dû moins à la nature qu'à la volonté des hommes.

Quoi qu'il en soit, la frontière juridique peut rester une « limite de compétences ». Comment tirer de là une notion géographique ? Comment inscrire sur la carte cette vue abstraite, au reste point absolue, comme le montrent les « unions douanières » ou les « zones franches » ? Communément, quand nous nous représentons cartographiquement la frontière, nous nous la figurons comme une simple barrière entre deux Etats, nous confondons volontiers la limite administrative avec des accidents physiques, des divisions humaines, linguistiques essentiellement. Or, l'idée de parquer un groupe d'hommes dans des frontières rigides — atteintes ou à atteindre — est une idée toute récente.

Relever toutes les variations de la conception de frontière, serait résumer en quelques pages l'histoire politique universelle. Le cadre, la frontière, dépend de ce que les peuples ont voulu y mettre, c'est-à-dire de l'Etat. Le contenant ne peut s'extraire du contenu. Il convient seulement de marquer ici les grandes phases de leurs rapports.

I. — LA FRONTIÈRE ANTIQUE

La cité grecque. — Dans l'antiquité grecque la frontière n'est pas fixe. La *cité* grecque ne s'adapte pas au

cadre géographique : Athènes ou Sparte s'étendent au delà de leurs frontières naturelles ; des plaines, comme la Béotie ou l'Arcadie, ne furent jamais unifiées. Entre les Etats ni ligne douanière ni ligne militaire : les marchandises sont taxées, mais dans les marchés ou dans les ports ; les soldats occupent des positions stratégiques, mais sur les lieux les plus idoines. Les bornes ne sont que celles des propriétés, les propriétaires seuls étant citoyens. Les seules violations de frontières sont des délits ou des crimes de lèse-propriété, vols de troupeaux, pillages de moisson. Il y a même des pâtures communes à plusieurs Etats, celles des montagnes. L'on se décida tard à placer des bornes, et les points de repère ne coïncident que rarement avec les sites géographiques : ce sont parfois des autels, des sanctuaires, des statues, qui alternent avec le cours des fleuves ou des lignes de faîte. La petitesse même des cités grecques explique que le territoire national soit moins limité par une ligne conventionnelle que par l'horizon jusqu'où s'étend le regard.

L'empire romain. — A la notion de *cité*, s'oppose la notion d'*empire*. Les juristes admettent que Rome connut de la frontière une notion juridique et une notion administrative qui ne se confondent point. Le territoire romain primitif, l'*ager romanus*, ne s'étend pas : il se contente d'agréger d'autres territoires. La *finis*, indéterminée et flottante, est un concept purement juridique, simple domaine de la puissance du magistrat. Le *limes*, plus précis, plus réel, est la fin du domaine administratif, n'est pas une ligne de défense militaire.

En dehors de Rome il n'y a guère de netteté sur la frontière. Si l'on connaît autour de Carthage l'existence des « fosses phéniciennes », on ne sait guère où

les porter sur la carte, et le grand historien de l'Afrique du Nord, Gsell, incline à penser que « les limites entre ce qu'on pourrait appeler le pays d'Empire, habité par les Libyens, et la zone de protectorat, habitée par les Numides, ne furent pas toujours les mêmes. »

Le « limes » européen. — La première vaste vision d'une frontière tangible en Europe est le *limes imperii*, la frontière d'Empire. Les Romains marquaient ainsi non une barrière défensive, mais la fin du territoire sacré. L'Empire est un pouvoir, non un territoire, et ses limites varient au gré des gouverneurs. Traçant une vague frontière entre la Romanité et le monde barbare, grâce aux grands fleuves, le Rhin, le Danube, ils complétèrent ces deux fossés naturels aux points où manquaient de tels accidents du sol. Ainsi le *limes germanicus* quittait le Rhin vers Bonn, escaladait le Taunus, descendait sur la vallée du Mein, s'interrompait le long de la rivière, reprenait au Sud jusqu'à Lorch, se continuait d'Ouest en Est par le *limes reticus*, qui gagnait le Danube en aval de Ratisbonne. On n'en retrouve les traces que loin de là en Mésie, en Dobrogea où, évitant le coude du bas Danube, il pose son *vallum* de Cernavoda à Constanta, le long du chemin de fer actuel qui gagne la mer Noire. Ces fossés et levées de terre ne sont que des remparts insignifiants, sans souci des besoins stratégiques, englobant des marais, négligeant des buttes : moins frontière militaire que chemin de ronde et ligne douanière, par les postes de surveillance et de perception de taxes d'entrée aux endroits où aboutissaient les grandes routes de l'Empire.

Qui plus est : à travers les siècles les idées mêmes que se faisaient les Romains de la frontière évoluaient. Sans doute le fleuve est la frontière théorique comme

on le répète d'après le mot célèbre de César : *Populi romani imperium Rhenum finire.* Mais ni le Rhin ni le Danube ne suffirent à former une frontière. Au premier siècle de l'Empire qui s'organise au dedans et se défend au dehors, la rive gauche du Rhin est confiée à des Germains et, sauf les Trévires, les Gaulois sont déchargés de leur défense au profit de ces confinaires, de ces garnisons d'étrangers. Ailleurs c'est par le vide qu'on trace la zone défensive : la Rétie et le Norique sont dépeuplés ; les légions ne tiennent que des points d'appui, huit — 50.000 hommes — sur le Rhin et six sur le Danube. Changement de front au IIe siècle — ou plutôt depuis Claude — : commence une phase de conquête, d'expansion. Les Barbares sont refoulés, les légions portées en avant, le *limes* construit, de 70 à 161, entre Rhin et Danube. Trajan mène une guerre préventive en Transilvanie contre les Daces et Marc-Aurèle en Moravie contre les Marcomans.

Le IIIe siècle est une nouvelle période défensive qui organise le *limes* contre les poussées germaniques, plus pressantes. A nulle époque on ne considère le *limes* ni les fleuves comme des tranchées stratégiques sur lesquelles l'Empire doit résister ; on ne voit pas cette frontière fluviale intangible, que quelques publicistes ont prétendu être la conception-type de Rome, opposée à l'idée germanique de l'unité des bassins.

Le « limes » africain. — En Afrique, la *fossa regia*, que crée Scipion Emilien par la destruction de Carthage, n'est pas davantage un ouvrage défensif : la frontière est la vaste zone de protection constituée par le « royaume » de Numidie, vassal.

Ce *limes* et celui qui le continue dans toute l'Afrique mineure ne se confondent pas plus que celui de la Germanie avec des « frontières naturelles ». Les

archéologues en ont reconstitué le tracé : dans l'Oranie seule le *limes* suit la lisière Sud du Tell, du climat méditerranéen ; plus loin il traverse les Hauts Plateaux sans qu'apparaisse un dessein stratégique, gagne les revers méridionaux de l'Aurès, ce « chicot » montagneux, longe en ce coin une autre limite climatique, la bordure de la brousse, le bornage des nomades du Sud. Ce *limes* n'est pas une frontière, mais seulement la limite des terres colonisées, administrées : en deçà l'Empire ; au delà rien. Ici encore le rôle qui lui était dévolu, la place qui lui était assignée ne furent pas toujours les mêmes. Septime Sévère voulut le porter en avant de la zone des steppes : sans succès. Sous l'Empire byzantin il fut reculé au Nord de l'Aurès, suivant partout la base de l'Atlas tellien, sans doute parce que la Gétulie, tout au Sud, brousse à éléphants jadis, était devenue un désert, et que le vide constituait une frontière suffisante entre l'Empire méditerranéen et les nomades chameliers. A l'extrême-Ouest, en Tingitane, le *limes* courait non sur les cimes, mais le long des pentes occidentales de la Montagne, Rif, Moyen Atlas, refuge des *barbari*, autrement dit Berbères : la plaine atlantique était le seul pays soumis.

Le temps des invasions ne vit pas davantage le *limes* ramené aux frontières naturelles. Ainsi le Danube, cependant point vital pour l'Empire, formant la seule liaison terrestre entre l'Occident et l'Orient, sans cesse menacé d'être coupé par les Barbares depuis la poussée des Gots, n'était guère qu'une ligne de circulation intérieure, où, entre les cités romaines des deux rives, naviguait la flotte qui ravitaillait Byzance : la *classis Pannonica*, la *classis Mesica* y avaient leur point d'attache, de Carnuntum près de Vienne à Sirmium sur la basse Save, à Viminacium sur le Danube, proche du confluent de la Morava. Les têtes de pont de la rive gauche étaient

peuplées de *limitanei* (les garde-frontières) et ces *partes Romaniae* furent, face au *barbaricum*, les conservatoires de la langue latine. « Au lieu de s'enfermer dans des murailles de Chine, les Romains visèrent à gagner l'orbe des terres, en créant successivement des Romanies coloniales. Cet effort d' « ouverture » des peuples atteignit en Europe trois zones : une zone immédiate, méditerranéenne, bien romanisée ; une zone extrême, obstinément rebelle ; une zone moyenne, où l'œuvre, conduite par bonds intermittents, fut partiellement efficace et demeure inachevée. La Roumanie appartient à cette zone moyenne, où le Rhin et le Danube furent les principales bases de la colonisation » (Tourneur-Aumont). La Romanie, ou Roumanie, coloniale, au delà du Danube, a ainsi perpétué le nom romain.

II. — LA FRONTIÈRE MÉDIEVALE

L'incertitude sur les frontières est, si l'on peut dire, encore plus grande au moyen âge. Les déplacements des populations, sans cesse instables et mouvantes, ne sont guère favorables à des conceptions fixes et nettes, à des Etats encadrés. Etats-clairières, Etats routiers, Etats citadins n'ont point de barrières ni à leurs préoccupations défensives ni à leurs ambitions conquérantes.

La cité gauloise. — « Les cités gauloises ne formaient pas des circonscriptions territoriales à frontières fixes et tirées au cordeau » (Demangeon) : ce ne sont que des Etats-clairières, occupant des territoires défrichés et limités par la forêt ; mais le défrichement est par sa nature extensible. Ainsi l'épaisse

forêt, dont les témoins seuls persistent dans les forêts d'Eu et d'Arques, séparait les *Caletes* de la basse Seine des *Ambiani* (Amiens) de la Somme ; le pays de Thelle, aujourd'hui plus bocager que forestier, formait barrière entre les *Veliocasses* au Sud et les *Bellovaci* (Beauvais) au Nord ; les *Parisii* étaient encerclés par le paysage forestier, dont les bois qui entourent Paris sont encore des vestiges ; les *Suessiones* (Soissons) se groupaient dans la clairière étendue, bornée par les forêts du Valois au Sud, de l'Oise moyenne au Nord ; l'Arrouaise (la forêt d'Arras) enserrait de ses frondaisons épaisses la Picardie du Nord, s'interposait entre les *Viromandui* (Vermandois) de la haute Somme et les *Atrebates* de l'Artois, tandis qu'à l'Est la grande silve d'Ardenne étendait son profond obstacle. Ces divisions subsistèrent fort tard ; elles n'avaient pas disparu à l'époque mérovingienne. La forêt est une zone-frontière, vide d'hommes ; ce n'est que peu à peu que la notion se recroqueville, au fur et à mesure que la zone se rétrécit, s'amincit, se fait ligne.

Les Etats routiers. — Dans l'Europe orientale les anciens Slaves étaient organisés en Nations de rivières : gens de la Volga, de la Morava, du Timok ; les Slavinies s'opposaient aux Valachies montagneuses et pastorales dans la péninsule des Balkans. Quand, par exemple, au VI^e^ siècle y pénètrent les Bulgares, venant des steppes russes, ils s'introduisent dans l'angle formé par le Danube et le Dniestr, à peu près la Bessarabie et la Dobrogea actuelles. C'est un pays marécageux, peu habitable, surtout une route : le chemin de Constantinople, la capitale impériale. Ces soldats habitués à nomadiser sur les steppes, sous leurs khans, chefs de bande païens, demandaient surtout de l'argent, tribut ou place de commerce favo-

rable, place-frontière où l'on échangeait les produits. Ces places ne peuvent guère être fixes. Le moyen le plus pratique pour obtenir des concessions était d'entrer dans la civilisation européenne, c'est-à-dire dans l'Empire, se faire naturaliser, c'est-à-dire devenir chrétien, orthodoxe : c'est ce que fit le roi Boris à la fin du IXe siècle. Dès lors la méthode s'amplifie : les Bulgares cherchent à imiter les autres chrétiens, leurs chefs à se parer du titre impérial : ils seront Césars, Tsars. Mais ces Tsarats ne sont pas des Etats définis : le pouvoir de Siméon, fils de Boris, qui gouverne de 893 à 927, n'est fait que de concessions impériales, inscrites sur les bornes qui marquent le chemin de Constantinople ou celui de Salonique. L'Empire bulgare n'est qu'une *dromocratie*, un Etat routier, sans limites précises, sans frontières solides. Il tend vers une capitale digne d'un Tsar, d'un Empereur. Au reste il ne dure pas. Il finit par les secousses des offensives partielles : pâtres, qui se détachent de leur premier habitat pour entreprendre une razzia dans une vallée déterminée, vers une cité florissante. Parfois ils réussissent ; mais leur succès est généralement sans lendemain : tel fut le second « Empire bulgare », du XIe siècle. La « Grande Bulgarie » est élastique ; ce sont des cordons routiers. On en peut dire autant des autres « Empires » balkaniques, caractère que les historiens n'ont guère mis en lumière jusqu'à présent.

La cité africaine. — Un Etat-cité paraît plus fermé. Mais il faut s'entendre sur cette fermeture. Dans les pays de colonisation — et le moyen âge entier fut une grande période coloniale — la Ville est isolée, fortifiée : sa frontière est sa muraille, et pas seulement durant les époques de guerre. Les cités espagnoles, n'ont ni banlieue ni faubourgs : le terrain nu com-

mence aux portes de la ville. De même, les villes de l'Afrique du Nord furent longtemps cernées par un *no man's land*, se barricadaient la nuit contre les pillards derrière ces fortifications qui, en Tunisie, au Maroc, où elles ont subsisté plus qu'ailleurs, gardent leur pittoresque de créneaux, de portes, de tours : pour le citadin, le rural est l'ennemi. Quand les Arabes conquièrent le pourtour de la Méditerranée, ils ne s'installent que dans les centres civilisés : Egypte, Maghreb, Andalousie : ils se logent « dans la coquille d'autrui » ; ils se heurtent de temps à autre à des insurrections démocratiques, comme celles des Berbères, des Kharedjites du VIII^e^ siècle : et ces guerres se traduisent par des prises de villes, des sacs, des massacres. Les sultans, établis dans leur capitale, telle que Fès, en font, en revanche, un repaire : leur *mehalla* sort de temps à autre pour lever les impôts, ou, ce qui revient au même, pour piller le pays insoumis. La Ville apparaît ainsi comme un Etat propre, étranger au pays même. Où est la frontière ? Aux murs de la Cité ou à la limite des territoires périodiquement razziés ?

La limite France-Allemagne. — La difficulté de tracer sur la carte les frontières médiévales se marque par un autre exemple, qui donna naissance à maintes controverses. Celles-ci peuvent s'effacer, si l'on veut bien éclairer par la géographie une histoire fatalement obscure. Peut-on, au moyen âge, établir les limites orientales de France, les limites occidentales de l'Allemagne ? Sur les cartes historiques, elles paraissent ondoyantes. C'est que les hommes eux-mêmes ne voyaient guère de bornes nettes à leur activité. Comme l'a dit si justement un consciencieux et synthétique historien de l'Alsace, Tourneur-Aumont : « L'histoire ancienne de ces régions est

surtout une histoire coloniale », la conquête par la hache, le défrichement de la grande forêt hercynienne.

Les Allemands, grands colonisateurs de la Forêt, montèrent à l'assaut des pentes du massif rhénan, tout comme ailleurs on les voit escalader de trois côtés le massif bohémien, hêtraies et sapinières. Sans cesse ils essartent pour donner des pâtures à leurs troupeaux, à leurs richesses (*Vieh* est peut-être à l'origine de Fief). Les « Alamans », grands éleveurs, élargissant leurs communaux (*Almend*) autour des villes hercyniennes, se heurtent à d'autres Germains, les Francs, plus civilisés au contact de la Gaule romaine, donc plus citadins ; Tolbiac (496), qui est peut-être un coin alsacien, vit la défaite des Alamans, repoussés dans leurs repaires de roseaux, les halliers des rives rhénanes, tandis que les Francs établissent en Alsace leurs résidences, leurs cités, débaptisant aux carrefours les villes romaines : *Argentoratum* devient Strasbourg.

Plus tard, l'union politique de l'Alsace et de la Souabe, grâce aux ducs des x^e^ et xiii^e^ siècles, ne fut rendue possible que par l'ouverture des routes tracées à travers la Forêt Noire, unissant la plaine du Rhin aux plateaux du haut Neckar et du haut Danube, ou par la colonisation des évêques du Rhin, « rue des prêtres », largement dotés en terres souabes. Ainsi la hache déplace les liens d'Ouest en Est ou d'Orient en Occident : la frontière suit la cognée bûcheronne.

III. — LA FRONTIÈRE MODERNE

La Renaissance cartographique. — L'idée de frontière ne peut être qu'une vue de l'esprit tant que l'on ne

possède pas une figuration cartographique précise. A cet égard, la Renaissance devait amener une révolution. La renaissance des études astronomiques et mathématiques d'une part, le renouveau de la géographie descriptive d'autre part, firent abandonner ces auteurs anciens qui restaient, à travers les traductions, les compilations, les seuls géographes autorisés. Ce furent les géographes allemands surtout qui innovèrent en dressant la carte d'Allemagne, et en regardant la nature. Ainsi faisant, ils sont naturellement portés à chercher des limites et à les justifier. Tel le plus célèbre d'entre eux, Sébastien Munster, que sa *Cosmographei*, publiée tour à tour en allemand (1544), en allemand et en latin (1550), en latin et en français (1552), montre préoccupé du problème des frontières et les cherchant dans les différences des langues : ainsi « le Rhin sépare la Germanie des Gaules » : « Jadis les régions estoyent bornées de montaignes et de fleuves, et pour ceste cause la Gaule a eu son étendue jusques au Rhein, lequel séparoit les Gaulois des Germains ou Alemans, mais aujourd'huy les languages et seigneuries divisent une région de l'autre et autant s'estend une chascune région que le language du peuple d'icelle dure. Par ce moyen Alsatie, Vuestrich, Brabant, Gueldres, Hollande et autres nations Teuthoniques ne sont point mises au rang des nations Françoises mais Alemandes ».

La science cesse d'être cosmopolite et le sentiment national s'éveille, qui introduit chez elle les thèses patriotiques. A peine née, la carte devient un instrument de propagande. A cet égard, la seule qui rende des services réels est la carte à grande échelle, dressée après des travaux géodésiques précis. La première servit de modèle à toutes les autres, la *Carte générale de la France* au 1/86 400, dite « carte de Cassini » ; le plan en fut levé à l'Académie des Sciences, nouvellement

fondée (1681) ; les travaux mathématiques de Jean-Dominique Cassini la préparèrent ; Cassini de Thury (1720-1789) l'établit.

A cette œuvre des topographes, il faut joindre celle des ingénieurs. Dans un pays arrivé tôt à l'unité, comme la France, l'administration royale veut savoir jusqu'à quelles limites s'étend son domaine. Dans un pays où la frontière est proche de la capitale, comme la France, la frontière militaire s'impose. Ce fut précisément l'ouvrage des derniers siècles de la monarchie, à commencer par Vauban. Ce « génial terrassier », qui voit les choses sur place, se rend compte de la vanité du terme de « frontière naturelle » : « Il est nécessaire, écrit-il, de faire une frontière à ce pays-ci (la France) ; et on s'est fort trompé quand on a cru qu'il n'en fallait pas d'autres que les Alpes, puisqu'on les passe partout en de certains temps et qu'elles sont pour les ennemis, comme pour nous. On s'est très mal trouvé de n'en avoir pas eu du temps de Charles-Quint et de Charles-Emmanuel » (invasion de la Provence en 1524 par le connétable de Bourbon).

La « frontière naturelle ». — L'idée de frontière naturelle commençait à percer et à prendre corps. Le besoin de simplification, qui caractérise la science nouvelle, le besoin d'ordre, qui domine la Nation moderne, en particulier la France monarchique, une des premières venues sur le continent à identifier l'Etat et la Nation, provoquent cette notion simple et commode. C'est sans doute Louis XI le premier qui, désireux de percevoir les droits d'aubaine le plus loin possible, déclara que son royaume avait pour limites les Alpes et le Rhin : « Le roi, dit un de ses agents à Lyon en 1482, a voulu et veut toujours soutenir et maintenir que le royaume s'étend d'une part jusques aux Alpes... et jusques au Rhin ».

Encore ne faut-il pas attribuer une importance exagérée à des publicistes sans mandat. Un historien, M. Zeller, vient d'en faire le compte : il est mince. Une voix isolée au XVI^e^ siècle ; quelques échos au début du XVII^e^, au moment de la guerre de Savoie en 1601 pour fournir caution à des desseins politiques ; des documents apocryphes comme le fameux *Testamentum politicum* de Richelieu ; aucune trace de l'idée de Rhin-frontière chez les écrivains officiels ; l'indifférence à peu près complète avec laquelle l'opinion publique française accueillit les traités de Westphalie et la réunion de l'Alsace, tandis que l'on songeait bien davantage à l'annexion des Pays-Bas espagnols, puis autrichiens, de langue française ; dans l'œuvre énorme des Philosophes, Montesquieu, Rousseau, Turgot, par exemple, quelques rares et vagues citations glanées.

Les hommes d'État font fi des frontières naturelles. Sully, cependant souvent utopiste, demande dans ses *Œconomies royales* que la France n'y songe pas. En dépit d'une légende tenace, qui a longtemps attribué à Richelieu, dans son « Testament », la volonté « de rendre à la Gaule les limites que la nature lui a fixées », le cardinal-ministre s'est contenté de déclarer que « la France ne doit penser qu'à se fortifier en elle-même » (1629). Lorsque les traités de Westphalie cédèrent à la France les possessions impériales et la Décapole d'Alsace, les liens ne furent pas rompus pour cela entre l'Allemagne et l'Alsace, qui resta terre d'Empire, fut du point de vue douanier rangée dans les « provinces à l'instar de l'étranger effectif », fermée vers l'Ouest, ouverte vers l'Est. Comme dit justement un des plus perspicaces historiens du XVII^e^ siècle, Lavisse, « les frontières entre les peuples sont à présent raides et abruptes. Autrefois, elles étaient molles ».

Ce fut bien plutôt en Allemagne qu'alors on envisa-

geait le Rhin comme frontière. M. Zeller a relevé, à cet égard, quelques notations frappantes : les plénipotentiaires impériaux de Munster, en 1648, invoquant le Rhin comme barrière entre la France et l'Empire ; Frédéric II souhaitant « que le Rhin pût continuer à faire la lisière de la monarchie » française (1738), et invoquant la géographie : « Il n'y a qu'à prendre en main une carte géographique pour se convaincre que les bornes naturelles de cette monarchie semblent s'étendre jusqu'au Rhin, dont le cours paraît formé exprès pour séparer la France de l'Allemagne » (1746). C'est une idée allemande que celle de la frontière du Rhin, jusqu'au jour où Arndt, revendiquant les seules limites linguistiques, donne une formule neuve dans son opuscule, *Der Rhein Deutschlands Strom, aber nicht Deutschlands Grenze* (« le Rhin fleuve allemand, mais non frontière de l'Allemagne ») (1813). Nous pouvons conclure avec l'historien de ces frontières : « C'est un véritable anachronisme que d'attribuer à la France de l'ancien régime, sur la foi d'un aussi petit nombre de témoignages, un programme de politique extérieure qui ne cadre à peu près jamais avec les événements, et qu'aucun souverain, aucun homme d'Etat responsable n'a couvert de son autorité. Ni monarchique ni nationale, la politique des frontières naturelles n'a été sous l'ancien régime que le fait de quelques isolés, quelques esprits chimériques » (ZELLER).

La France sans frontières précises. — En vérité, un Etat qui semble aussi ordonné que la France n'a pas de limites exactes, définies. Le Roi lui-même s'en vante parfois lorsqu'il oppose au Royaume les provinces « qui *lui* appartiennent à des titres particuliers », selon les termes d'un édit de 1770. Mais il ne savait pas très bien où s'arrêtait son autorité : l'indivision de souveraineté était une situation légale. La précieuse

enquête, menée dans les archives par Armand Brette, aboutit à cette conclusion : « Impossibilité de fixer, en 1789, les limites de la France, au sens que l'on applique aujourd'hui au mot frontières ». Des villages de la frontière des Pays-Bas autrichiens sont mi-partie France et mi-partie Empire. Le « pays des cinq villes », Givet, Philippeville, Marienbourg, Fumay et Revin, quoique français, formait des enclaves extérieures. La situation du duché de Bouillon est incertaine entre son duc, qui se dit souverain, et ses habitants qui, lors de la convocation des États-Généraux, prétendent être sujets du roi de France. Plus loin, aux confins de la Lorraine, foule de hameaux sis en France dépendaient de paroisses suffragantes de l'archevêque de Trêves ou du domaine des princes de Nassau. En Alsace on ignore où placer les lignes frontières, jusqu'où s'étendaient les droits du souverain; même le long du Rhin non seulement on discute sur la place du *talweg*, au reste mouvant, mais encore il y a des enclaves étrangères sur la rive gauche : ainsi Porentruy, qui appartient à l'évêque de Bâle.

Ailleurs la confusion est moins excessive, mais elle n'a pas disparu : il y a le plus grand enchevêtrement dans le pays de Gex entre les terres de la « province de Bresse » et celles de Genève; la situation de Monaco, d'Andorre dans les Pyrénées, est loin d'être claire. La Navarre se prétendait indépendante : elle n'est pas « convoquée », mais est « invitée » aux États-Généraux. « Au point de vue du bornage ou limitement du territoire français, la confusion et l'incertitude sont telles qu'il serait impossible de publier des cartes de France en 1789 sans multiplier... les réserves » (Brette). Et nous ne disons rien des nombreuses enclaves étrangères situées à l'intérieur de la France comme la principauté de Bidache dans les Pyrénées, le Comtat Venaissin (à l'intérieur duquel la principauté

d'Orange forme une terre française), le Comté de Montbéliard, la principauté de Salm dont la principale ville est aujourd'hui Senones en Lorraine, la république de Mulhouse, le comté de Saarverden ou « terres de Nassau », etc. Les cartographes d'autrefois se souciaient peu d'exactitude, et leur embarras ne les empêchait pas de tracer des limites précises : ainsi la carte d'Afrique de de l'Isle (1700) divisait l'Afrique en royaumes dont de strictes frontières sont figurées.

IV. — LA FRONTIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE

L' « esprit de frontière ». — La Révolution française provoqua, comme jadis la Renaissance, un désir de simplification, d'unification. Avec elle, un fait nouveau : la notion de frontière se précise dans le domaine moral. La Nation se forme par une solidarité consciente de toutes ses parties, dont la manifestation la plus éclatante est celle de la fête de la Fédération, la première fête nationale, le 14 juillet 1790. Les pays limitrophes se définissent moralement en France face à l'étranger : c'est la fameuse banderole placée par les Strasbourgeois sur le pont du Rhin le 18 juin 1790 : « Ici commence le pays de la Liberté ». La Nation crée, selon le mot de Vidal de la Blache, l' « esprit de frontière ».

L' « esprit de frontière » est essentiellement la conscience nationale. C'est aussi la notion de sécurité. Une Nation se définit par contraste avec ses voisines, mais également en défense contre les empiétements éventuels. L'exemple des partages de la Pologne est présent à tous les esprits. La frontière se concrétise donc sur la carte, à un moment où les géographes aiment, en dépit de leur ignorance, à dresser des car-

tes précises. En 1752, Buache adressa à l'Académie des Sciences son fameux mémoire, *Essai de géographie physique où l'on propose des vues générales sur l'espèce de charpente du globe composée de chaînes de montagnes*, et cette vue, simpliste mais commode, sert d'idée directrice à tous les atlas d'alors. La carte de France de Cassini est achevée en 1789. Les esprits se reportent aux prophètes de l'époque, en particulier à Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci n'écrivait-il pas dans son *Projet de paix perpétuelle* (1760), en considérant l'Europe ; « La situation des montagnes, des mers et des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent semble avoir décidé du nombre et de la grandeur de ces nations ; et l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature... ». « Ce n'est pas à dire — ajoute-t-il au sujet de la France — que les Alpes, le Rhin, la mer, les Pyrénées soient des obstacles à l'ambition ; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramènent les Etats aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés ». La notion de « frontières naturelles » s'ancre, grâce à Rousseau, dans la tête des hommes politiques.

Les « limites naturelles ». — Sans doute, entraînée dans la guerre, la France révolutionnaire s'en tient d'abord aux principes qu'elle a inscrits dans la Constitution de 1791 : « La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes... ». Mais par ses victoires même elle est portée vers d'autres buts. Dès Jemmapes, qui libère la Belgique de l'Autriche, le jacobin Brissot prononce : « La République française ne doit avoir pour borne que le Rhin », et le 31 janvier 1793, parlant en faveur de l'annexion de la Belgique, Danton trace le programme :

« Les limites de la France sont marquées par la nature ; nous les atteindrons dans leurs quatre points : à l'Océan au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées ».

S'il est impossible ici de suivre toutes les vicissitudes de ce principe nouveau du droit des gens, les « limites naturelles », il est nécessaire d'en mesurer la véritable valeur. Albert Sorel a fait de la France révolutionnaire la continuatrice inconsciente de la politique d'ancien régime. Les travaux postérieurs ont montré, au contraire, plus d'hésitations et moins de principes. Le premier Comité de Salut public, qui est un ministère Danton, est plein d'accommodements et d'opportunisme, essaie de détacher le plus d'Etats possible d'une coalition menaçante : une politique pacifique se combine avec l'idée de la frontière du Rhin. C'est une autre question que de savoir si ces deux termes sont conciliables.

Au fur et à mesure que la guerre se poursuit et que « la patrie » est « en danger », la notion de frontière naturelle se confond dans le peuple avec la notion de sécurité. Un concours sur le sujet « la rive gauche du Rhin, limite de la République française », ouvert en août 1795, amena 56 réponses, presque toutes affirmatives. Les responsables sont du même avis... dans les manifestations publiques : Carnot le 14 février 1793, Sieyès le 25 mai 1795 réclament la « barrière du Rhin ». En réalité ce sont là des conceptions théoriques ou idéales, dont, dans la pratique, on ne poursuit guère la réalisation. Dans le Comité de l'an II, le Comité thermidorien, où il partage les responsabilités du pouvoir, Carnot renonce à la frontière du Rhin et à la Belgique, se contente de rectifications stratégiques des anciennes limites, comme l'annexion du pays d'entre Sambre et Meuse et du Luxembourg, qui eussent couvert la France. Il est vrai que, Carnot exclu (mars 1795), les partisans des « limites naturelles »

l'emportèrent, et le traité de Bâle (5 avril 1795) est une victoire, au reste bien nominale, puisque la Prusse cède surtout des pays qu'elle ne possède pas.

Le Directoire ne fut pas plus intransigeant que ses devanciers. Les historiens contemporains, renonçant aux tableaux systématiques, ont fait bon marché de la thèse, reprise par Albert Sorel, d'une France qui n'avait alors qu'à choisir : ou la monarchie et le retour aux anciennes limites, ou la dictature militaire et les conquêtes démesurées. Entre les frontières de jadis et les « limites naturelles », programme maximum, on introduisit une formule moyenne, celle des « limites constitutionnelles », entendant par là la seule annexion des territoires qui n'eussent pu être cédés sans revision de la Constitution, soit la Savoie, Nice, Avignon et la Belgique, pays de langue française, où des plébiscites avaient formulé la volonté des populations.

On sait comme la politique personnelle, le « Proconsulat » de Bonaparte en Italie, aboutit à une paix tout autre : la République française se faisait à son tour « marchande de peuples », partageait la Vénétie avec l'Autriche. Seule la lassitude imposait à l'opinion française récalcitrante le traité de Campoformio, le 17 octobre 1797.

L'innovation de Campoformio. — Campoformio innovait encore en matière juridique. C'est le premier traité où les limites sont minutieusement décrites : la frontière entre la République cisalpine et l'Autriche, la frontière française du Rhin sont tracées dans le plus petit détail. Une nouvelle notion s'élabore qui sera reprise désormais dans tous les traités de paix postérieurs : la frontière linéaire.

La paix « à la Bonaparte » par trocs et compensations, la nouvelle « République Cisalpine », sont déjà des conceptions impériales. Dès lors le futur Empire

français se prépare, celui des 130 départements : il déborde singulièrement les « limites naturelles ». Ce principe qui avait été, sinon la cause de la guerre, au moins un singulier facteur de sa prolongation, devait au contraire être adopté par les Puissances qui avaient combattu la Révolution et ses formules. On abandonnait les premiers buts, la restauration monarchique, et l'on prenait à son compte les idées révolutionnaires du droit des peuples. Même le Tsar de Russie, peut-être inspiré par Joseph de Maistre, à coup sûr sous l'influence de son conseiller libéral, le Polonais Czartoryski, rédigeant des *Instructions* pour son envoyé spécial à Londres, ébauchait un projet d'organisation internationale de « Ligue des Nations », invoquait, entre autres, la nécessité de « fixer aux différents pays les limites qui leur sont le plus propres » (11 septembre 1804) : « Il faut surtout, ajoutait Alexandre Ier, s'attacher à suivre celles que la nature elle-même a indiquées, soit par des chaînes de montagnes, soit par des mers, soit enfin par des débouchés qui doivent être assurés à chacun pour les productions de son sol et de son industrie. Il serait nécessaire en même temps de composer chaque Etat de peuples homogènes, qui puissent se convenir entre eux, et s'harmoniser avec le gouvernement qui les régit ».

Évidemment ces instructions restèrent dans le domaine des intentions. Elles peuvent rejoindre dans la pratique le « rien sonore » que fut, un peu plus tard, le manifeste de la Sainte-Alliance. Le Congrès de Vienne, ou plutôt les commissions qui en tinrent lieu, qui réglèrent le sort de l'Europe napoléonienne, se préoccupèrent moins de « droit public » que de « statistique », et, les sujets distribués comme du bétail, l'*Acte final* du 9 juin 1815 n'enregistra que des découpures artificielles, où le seul principe de délimitation

avait été l'équilibre démographique de l'Europe continentale.

V. — LA FRONTIÈRE CONTEMPORAINE

Le XIX^e^ siècle fut l'époque de la proclamation des « frontières naturelles »; mais il s'agit d'un principe tout théorique que l'on n'appliquera que grossièrement. Au surplus l'ignorance géographique, topographique, ne permettait guère d'agir autrement. Quand il s'agit de délimiter les nouveaux Etats qui apparurent alors dans l'Europe, l'absence des cartes à grande échelle dispensait de justifier les prétentions purement politiques de certaines grandes Puissances, qui ne cherchaient qu'à rétrécir les Etats nouveau-nés.

A cet égard la création successive des royaumes balkaniques nous apporte une moisson de preuves. Quelques exemples suffisent.

Les frontières serbes. — L'établissement de la Serbie autonome de 1815 se fit moins dans des frontières véritables que dans les limites administratives du pachaluk de Belgrade: nul tracé, nulle opération de délimitation. La Russie protectrice invoqua bien en 1831 le principe des limites naturelles ; mais les lieux étaient si peu connus que, dans sa réclamation à la Porte, le représentant russe à Constantinople demandait pour frontières serbes « la rivière Timok du côté de la Bulgarie, le mont Hæmus du côté de la Roumélie, la rivière Chara du côté de la Macédoine et la rivière Drina du côté de la Bosnie » (9-21 juillet 1831) : or « la rivière Chara » n'est autre que la montagne du Šar, et le « mont Hæmus », soit le Balkan, orienté Ouest-Est, au delà du Timok, ne peut guère servir de limite à la Serbie. Quand les « six districts » furent réunis à la petite principauté, la frontière Sud, coupant indiffé-

remment plaines et montagnes, ne se justifiait ni par une séparation physique ni par une modification linguistique ; et, pour se garder d'une population montagnarde, turbulente, pillarde, il faudra construire, de place en place, toute une ligne de fortins, de *karule*. Plus tard les Serbes eux-mêmes ne sont guère fixés sur leurs droits : dans ses *Données explicatives*... remises au Congrès de Berlin (12-24 juin 1878), Ristić invoquait l'existence de la « Tribalie » romaine, située entre le Danube, le lac d'Ohrid, le Drin et les montagnes d'Ištiman en Bulgarie ! Le traité de Berlin ne fut qu'un troc entre les Puissances, intéressées soit à diminuer la Bulgarie soit à arrêter la Serbie : « Est-ce que la paix du monde dépend des frontières serbes ? », disait Bismarck. Quand les discussions devenaient trop vives, on s'arrêtait à la ligne de partage des eaux qui, du reste, et peut-être moins qu'ailleurs, n'est pas facile à déterminer.

Cette histoire de la délimitation se répétera, avec des variantes locales, et toujours sans doctrine, pour chacun des Etats que les grandes Puissances tinrent, malgré elles, sur les fonts baptismaux des conférences. La petite Grèce de 1830 est limitée par des fleuves et des crêtes, sans que personne n'ait envisagé les difficultés qui se présentent quand les rivières sont à sec et quand les troupeaux parcourent les cimes : dès 1831, on s'aperçut que la ligne de Londres (Aspropotamo-Sperchios) était impraticable. Il fallut une nouvelle conférence, à Constantinople. Les disputes y furent épiques : comme le représentant russe prétendait que telle ligne n'avait point d'« appuis naturels », le délégué turc riposta : « Mais elle sera appuyée sur les traités ! ». On se décida pour une proposition de Canning : « Ne pourrait-on prendre pour point de départ de la délimitation le golfe d'Arta, qui entre beaucoup dans les terres, et un autre golfe (Canning

ignore son nom : c'est le golfe de Volo), qui lui correspond du côté opposé ? » : ainsi la convention de Constantinople attribua ses frontières à la Grèce (21 juillet 1832).

Les frontières albanaises. — Voici, après la première guerre balkanique de 1912, les Puissances réunies à Londres pour fixer les frontières de l'Albanie, résidu de l'Empire ottoman, laissé à l'écart par l'extension des autres Etats balkaniques : il n'est guère question que de découpages fortuits ; l'argument géographique n'est invoqué que pour masquer des raisons politiques. La thèse austro-hongroise, qui s'efforce de réduire au minimum la Serbie, est révélée par les récentes publications : dans une lettre au secrétaire d'Etat allemand des Affaires étrangères, le comte Berchtold résume les principes de leur « politique commune » : « Ne pas laisser approcher la Serbie... de l'Adriatique » (13 mars 1913). L'Autriche-Hongrie fut surtout préoccupée de rogner la part serbe aux confins albanais : les tractations de Londres furent des marchandages autour des villes de Vieille Serbie et d'Albanie, et la Commission de délimitation, envoyée sur place, aboutit à une cote mal taillée, qui, par exemple, laissait à la Serbie Debar (Dibra) dans une petite plaine au delà des remparts naturels. De l'autre côté, vers le Sud, l'Italie agissait de même vis-à-vis de la Grèce. Une commission, chargée de fixer la frontière, est liée par les mandats impératifs de ses membres. Les instructions italiennes invoquent bien la nécessité d'« une frontière géographique naturelle » : « La commission devra tenir compte de la dépendance des vallées de la mer et attribuer, si possible, des vallées entières à un seul Etat... Elle devra aussi tenir compte des voies naturelles de communications entre les régions intérieures et la mer ». Les délégués déci-

dent d'écarter toute députation indigène, mais avouent leur incapacité de « constater la langue maternelle ». Le protocole de Florence (19 décembre 1913) enregistra les thèses austro-italiennes, moins géographiques que politiques, octroya toutes les grandes vallées à l'Albanie, mais ne se fit pas faute de faire chevaucher la frontière sur les grand'routes, comme celle de Saranda (Santi-Quaranta) à Korça (Korica).

Toutes ces discussions diplomatiques montrent les difficultés auxquelles se heurte désormais le tracé des frontières. Quand sir Edward Grey, au nom du gouvernement anglais, en novembre 1913, proposait comme bases des travaux frontaliers albanais « les considérations économiques, stratégiques et géographiques », il mettait encore en avant un idéal que la pratique s'interdisait d'atteindre. La grande coupable était la science même. Plus croissaient les connaissances, moins la solution d'une question, simple quand on l'ignorait, était aisée. Les progrès de la topographie, de la linguistique, de l'économie effacent les principes. Comme les autres, la notion de frontière se complique.

La frontière dynamique. — Analysant la question des frontières dans sa *Politische Geographie*, Ratzel, créateur de cette science, observait fort judicieusement que la frontière ne suivait jamais une ligne mathématique ni fixe, mais qu'elle était vivante. Cependant, prisonnier de sa théorie de l'Espace occupé, du *Raum*, il n'envisage guère la vie de la frontière qu'en fonction d'un double mouvement, le heurt de deux peuples : conquête ou compromis. Pour lui cet « organisme périphérique », la frontière, avançant ou reculant, indique la force ou la faiblesse de la société qu'il circonscrit ; ses déplacements déterminent la puissance de l'Etat. C'est là une notion carto-

graphique de la frontière. Elle ne tient pas compte des idées successives qui ont présidé à sa formation.

Si incomplète qu'ait été cette analyse, elle nous permet peut-être de dégager une autre conclusion, moins positive que critique.

Le terme de « frontière » a été au cours des âges un mot recouvrant une foule de réalités : il a été, avant toute chose, une vue de l'esprit qui s'inscrivait parfois sur une carte, mais qui ne se modelait jamais sur la nature. Les limites d'un Etat furent longtemps imprécises faute d'instruments de travail et de mesure. Quand la connaissance géographique des pays s'approfondit en même temps que s'affirme le besoin permanent de défense, on enregistre des formules qui essaient de mettre d'accord la science et la sécurité : telle la « frontière naturelle ». Ce fut un concept plus idéal que réel : une frontière qui ne fut jamais atteinte, à l'exception d'obstacles énormes, l'océan ou la haute montagne. Au reste la sécurité est une notion relative et qui varie dans le temps. Par surcroît, si la géographie physique impose une frontière, la géographie humaine y introduit des éléments moins stables. Les hommes ont pu, par désir de simplification, désirer la « frontière naturelle » et juste, *die echte Grenze* : ils ne l'ont jamais obtenue,

La frontière n'est, en effet, que le résultat d'un équilibre entre les forces vitales de deux peuples. Elle ne possède jamais de valeur absolue. Elle a une valeur relative, d'après la fonction que lui assigne le groupe qu'elle encadre, les groupes qu'elle maintient.

BIBLIOGRAPHIE

Généralités :

FEBVRE : *La Terre et l'Evolution humaine*, P., Renaissance du Livre, 1922, 8°, 471 p.

FAUCHILLE : *Traité de Droit international public*, P., Rousseau, 1922-1926, t. I, 3 vol. 8° 1058 + 1182 + 729 p.

DE LAPRADELLE (Paul) : *La frontière*, étude de droit international, P., Editions internationales, 1928, 8° 368 p.

SCELLE : *Précis de droit des gens*, P., Sirey, 1932-1934, 2 vol. 8° 312 + 558 p.

RATZEL : *Politische Geographie*, 2e éd. Munich-Berlin, 1903, 8° XVII + 838 p. : *die Grenzen*.

HAUSHOFER ; *Grenzen*, Berlin, 1927, in-16 352 p.

ROLETTO et ROSSI : Lineamenti di geografia politica : Introduzione ; parte prima : *I confini*, Trieste, 1931, 8° 90 p.

Antiquité :

JARDÉ : *La formation du peuple grec*, P., Renaissance du Livre, 1923, 8° 425 p.

GSELL : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, P., Hachette, 1920-28, 8 vol. 8°.

JULLIAN : *Histoire de la Gaule*, P., Hachette, 1908-26, 8 vol. 8°.

CAGNAT : *Limes imperii* (in DAREMBERG-SAGLIO : *Dict. des antiquités* et Journal des Savants, janvier 1901, pp. 29-40).

TOURNEUR-AUMONT : *La figuration de la frontière dans la carte de l'Empire romain au millionième* (Comptes rendus du Congrès international de géographie, Paris, 1931), t. III, P., Colin, 1934, 799 p., pp. 627-628).

ID. : *La Roumanie et l'idée romaine de la frontière* (Mélanges Iorga, P., Gamber, 1933. 8° 957 p., pp. 787-801).

Moyen âge :

Divers : *Rif et Jbala*, P., Larose, 1926, 8° 115 p.

GAUTIER : *Les siècles obscurs du Maghreb*, P., Payot, 1927, 8° 432 p.

DEMANGEON : *La plaine picarde*, P., Colin, 1905, 8° 496 p.

IORGA : *Formes byzantines et réalités balkaniques*, P., Gamber, 1922, in-16 191 p.

ID. : *Relations entre l'Orient et l'Occident au moyen âge*, P., Gamber, 1923, in-16 183 p.

SLATARSKI et STANEFF : *Geschichte der Bulgaren*, Leipzig, 1918-1917, 2 vol. in-16 182+193 p., 11 cartes hist.

JIREČEK : *Geschichte der Serben*, Gotha, 1911-1918, 2 vol. 8° 442+288 p.

TOURNEUR-AUMONT : *L'Alsace et l'Alémanie*, Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, 8° 225 p.

Temps modernes :

GALLOIS : *Les géographes allemands de la Renaissance*, P., Leroux, 1890, 8° 266 p.

BRUNHES et DEFFONTAINES : *Géographie humaine de la France* II (in HANOTAUX : *Histoire de la Nation française*), P., Plon, 1926, 8° 652 p.) ; appendice : *le développement des connaissances topographiques de la France*.

ZELLER : *La monarchie d'ancien régime et les frontières naturelles* (Revue d'histoire moderne, août-octobre 1933, p. 305-333).

DEMANGEON et FEBVRE : *Le Rhin, problèmes d'histoire et d'économie*, P., Colin. 1935, 8° 304 p.

SULLY : *Œconomies royales*, édition Michaud et Poujoulat, II, ch. CCXIV et CCXV.

RICHELIEU : *Lettres :* Avis donné au Roi..., édition Avenel, III.

LAVISSE : *Louis XIV* (in : *Histoire de France*, t. VIII), P., Hachette, 1906, 8° 407 p.

VIDAL DE LA BLACHE : *La France de l'Est*, P., Colin, 1919, 8° IX + 280 p.

DRAPEYRON : *Les deux Buache*, P., Delagrave, 1888, 8° 80 p. : appendice.

GALLOIS : *Régions naturelles et noms de pays*, P., Colin, 1908, 8° 356 p.

J.-J. ROUSSEAU : *Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, Amsterdam, 1761 (*Œuvres complètes*, t. II, édition de P., Deterville, 1817, 8° 62 p.)

BRETTE : *Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789*, P., Cornély, 1907, 8° 124 p.

AULARD : *Etudes et leçons sur la Révolution française*, 3e série, P. Alcan, in-16 313 p.

PARISET : *La Révolution* (in LAVISSE : *Histoire de France contemporaine*. t, II), P., Hachette, 1920, 8° 439 p.

GUYOT : *Le Directoire et la paix de l'Europe*, P., Alcan, 1911, 8° 956 p.

ID. : *La Révolution française* (in HALPHEN-SAGNAC : *Peuples et civilisations*, XIII), P., Alcan, 1930, 8° 583 p.

MARTENS : *Recueil des principaux Traités...*, t. VII, Gottingue, 1801, 8° 544 p. (pp. 208-219).

MIRKINE-GUETZEVITCH : *L'influence de la Révolution française sur le développement du droit international dans l'Europe orientale* (Recueil des cours de l'Académie de droit international), P., Hachette, 1929, 8° 163 p.

XIXe et XXe siècles :

GRAVIER : *Les frontières historiques de la Serbie*, P., Colin, 1919, 8° 164 p.

DRIAULT : *Histoire diplomatique de la Grèce*, I, II, P., Presses Universitaires. 1925, 8° XVI + 475 et XV + 498 p.

Die Grosse Politik der europäischen Kabinette, t. XXXIV : *Die Londoner Botschafterreunion und der zweite Balkankrieg*, 1912-13, II, Berlin, 1926, 8°.

HAUSER (sous la direction de) : *Histoire diplomatique de l'Europe* (1871-1914) II, P., Presses universitaires, 1929, 8° 389 p.

CHAPITRE III

LES CADRES

La frontière dans l'espace

L'étude de la frontière — cadre provisoire ou permanent à l'activité humaine — se base sur deux conceptions. Ou bien c'est le sol qui impose des limites. l'Etat, un groupe d'hommes, est arrêté par des obstacles physiques, ne stagne que devant eux. La nature elle-même crée la « frontière ». Ou bien ce sont deux groupes humains qui parviennent à un équilibre : la « frontière » se modèle donc sur ce qui s'agite en deçà et au delà ; elle est déterminée, non par la nature mais par l'homme, et, comme l'homme se transforme, la frontière n'est pas rigide. La notion dynamique de la frontière s'oppose à la notion statique. Les géographes allemands n'ont voulu considérer que la frontière statique. Ici nous préférons l'autre. La morphologie des frontières se calque parfois sur la forme des terrains, mais surtout s'adapte à la vie humaine.

Parcourant rapidement l'Europe, voire le monde, nous rencontrerons fréquemment ces frontières dynamiques. Cherchons donc tour à tour les obstacles qui se dressent devant l'homme ou que les hommes érigent. Simple aperçu général, que nous avons eu l'occasion d'approfondir dans notre livre sur l'*Europe centrale*.

I. — OBSTACLES NATURELS

La mer. — La mer paraît la frontière-type. On connaît maints exemples de frontières maritimes, à commencer par les trois mers françaises. Encore ne faut-il pas oublier que les accords internationaux fixent la frontière non à la ligne de rivage, mais au large, à la limite des « eaux territoriales » : la convention de 1882, que signèrent la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et la Grande-Bretagne, place la frontière maritime à trois milles de la ligne de basse mer. Cependant, souvent la mer est moins un obstacle qu'un lien entre peuples marins et son rôle n'est pas toujours en fonction de son étendue. La mer Egée n'a jamais formé une barrière : la Grèce antique se tenait autant sur l'Asie mineure que sur la Grèce propre, et, par delà la mer Ionienne, sur la « Grande-Grèce », l'Italie du Sud. A l'Est de l'Archipel la frontière entre Asie et Europe était le désert ou la steppe asiatique : des deux côtés de l'Egée le même paysage méditerranéen se déroule, les mêmes peuples s'y agrippent, citadins, marins, marchands.

A l'inverse, la Baltique, aux trois quarts fermée, étroite, moins mer que fleuve géant, fut toujours une plus solide et plus efficace frontière. L'histoire n'y montre que les échecs des tentatives de « lac balte » : lac hanséatique (1250-1535), lac danois, puis lac suédois au XVII^e^ siècle, lac russe au XVIII^e^, lac allemand au XIX^e^. Chaque fois que les Etats du Nord, du Sud, de l'Est, ont voulu établir leur hégémonie sur l'autre rive, ils ne l'ont maintenue qu'un temps. Sur les bords de la Baltique, où les bons ports sont rares, vivent des peuples continentaux, pour lesquels la mer est une réelle barrière.

Les mers anglaises furent longtemps des obstacles. La Grande-Bretagne, toutefois, ne fut pas à l'abri des envahisseurs. Soudain au XVIe siècle s'y manifesta « la vocation maritime », révélée par l'Armada. Aujourd'hui la mer par le bon marché même du fret maritime, est le lien indispensable entre une Angleterre qui ne peut plus « manger sans commercer » (DEMANGEON), qui ne peut plus travailler sans commercer, et ses Dominions, ses colonies. En 1922 la Grande-Bretagne faisait venir de son Empire la plus grande partie de sa consommation : 41 % de son blé, 24 % de ses viandes, 45 % de son coton, 86 % de sa laine, 78 % de son caoutchouc. La mer n'est plus une barrière.

Les mers japonaises ne furent jamais les limites exactes du Japon. L'Empire originel ne comprenait au VIIe siècle que les trois quarts de l'île centrale, Nippon, tout Sikok, la moitié de Kiou-Siou ; petit à petit il a gagné la mer. Pourtant ses limites réelles ne se stabilisèrent point sur la mer même, mais sur une partie des îles conquises. Aujourd'hui encore, une ligne artificielle coupe en deux Sakhaline, séparant la japonaise de la russe, dressant la frontière de l'Empire japonais au Nord.

La montagne. — La montagne fut considérée longtemps, est peut-être considérée encore comme la « frontière naturelle » même. Les Alpes, chaîne haute, rébarbative, glaciaire, ont été cependant fortement occupées dès les époques préhistoriques : on trouve, jusqu'à 2.340 mètres, haches et fibules de bronze. Des voies romaines suivirent le Brenner, le col de Resia (Reschen), le Splügen, le Saint-Bernard. Les Slovènes du VIe siècle pénétrèrent à l'intérieur des Alpes, jusqu'aux vallées internes, Pusteria (Pustertal) et Venosta (Vintschgau). Dès le VIIIe siècle, les Germains furent les défricheurs, les évangélisateurs, sortis

de l'archevêché de Salzburg ou des nombreux cloîtres de Carinthie. Aujourd'hui encore dans les Alpes, instable est la limite des langues : l'allemand a passé au Sud du Brenner dans le Tirol italien, le français a franchi les Saint-Bernard, s'est infiltré dans la vallée d'Aoste ; longtemps certains Etats, comme la Savoie-Piémont-Sardaigne, à cheval sur les deux versants, furent les gardiens de maints passages.

Les Pyrénées mêmes, plus massives, offrent, dans leurs hautes vallées, des « estives », pâtures d'été : l'exploitation communale y fit naître des associations ou « jurandes », y fit conclure des « traités de lies et de passeries », qui ne tenaient nul compte du tracé de la frontière. Les vallées supérieures des Pyrénées orientales, sur des plateaux d'altitude, sont beaucoup plus peuplées que les basses et moyennes vallées, encaissées dans des gorges étroites, dont celle de l'Aude est un exemple. De tout temps contacts nombreux, passages fréquents se souciaient peu des frontières. Les hautes régions pyrénéennes, de part et d'autre de la ligne de partage des eaux, communiquaient : la haute Aude (Capcir) et la haute Tet (Conflent) d'un côté, et le haut Segre (Cerdagne) de l'autre. Les « Vallées » d'Andorre, survivance autonome, groupent des vallons d'accès difficile quand on vient de France, comme d'Espagne.

La frontière politique entre France et Espagne, dans le val d'Aran, ne coïncide ni avec la ligne de crêtes, ni avec la ligne de partage des eaux : c'est en Espagne que la Garonne prend sa source ; c'est en Espagne qu'elle y poursuit sa descente sur quelque quarante kilomètres; la frontière politique suit au contraire la frontière d'eau dans un véritable désert humain, qui sépare les bassins de la Pique française et de l'Esère espagnole.

Les Karpates, malgré la complexité de leurs formes,

sont percées de cols, étalées en plateaux herbeux, jonchées de sentiers, les « chemins de brebis » des bergers valaques ou moldaves. Ces grandes cimes herbeuses servent de pâturages quand deux fois l'an les transhumants quittent, selon le joli mot de l'historien Iorga, leur « patrie d'hiver » pour leur « patrie d'été », et ont uni le monde roumain. Le bastion karpatique fut beaucoup moins une frontière qu'un centre d'attraction, autour duquel se tracèrent les limites de l'Etat roumain. A diverses reprises les Karpates arrêtèrent les invasions et les empires ; mais ces frontières furent maintes fois franchies : la Dacie romaine, la Moldavie de Michel-le-Brave au début du XVII^e siècle, la « Grande Roumanie » d'aujourd'hui se constituèrent de part et d'autre.

L'Oural ne fut point une barrière. Des deux côtés de cette croupe, à peine une montagne, qui ne dépasse guère, et par exception, 1.500 mètres, le climat se poursuit, les plantes se répètent, les animaux se retrouvent. On ne peut dire où l'Asie commence. Tobolsk, qui fut longtemps capitale de la Sibérie occidentale, est aujourd'hui une ville européenne dans une région « européenne » pour le gouvernement de l'U. R. S. S.

Le massif d'Arménie est un autre bastion montagneux, qui ne put jamais servir de frontière. Au contraire, le contraste brusque entre les pentes les plus élevées et les plaines basses du pourtour a, comme partout, engendré le nomadisme pastoral. Cette transhumance fait déferler, à chaque printemps, les Tatars Azerbeïdjans, venus du Nord-Est, et les Kurdes montant du Sud, avec leur cortège de massacres et de razzias.

L'Himalaya, pour être la chaîne la plus élevée du globe, est également franchissable : les rivières l'entaillent, des pistes s'y insinuent, comme aux sources du Satledj et du Gange. Le versant Sud est bien plus

rattaché à la Chine qu'à l'Inde : aux foires du Lahoul se vend le thé chinois du Sseu tchouan. Plus à l'Est, les passes du Sikkim, entre ces deux Etats restés semi-indépendants sous le protectorat britannique, le Népal et le Bhoutan. furent aménagées par les Anglais : à plus de 4.000 m., dans la large vallée du Tchoumbi, circule vers le Tibet le thé médiocre d'Assam, à dos d'yaks, de chèvres, de moutons. A l'extrême-Est la population tibétaine, profitant des passages, a débordé sur le versant Sud, a fondé le Bhoutan autonome.

L'Aurès, massif de 1.200 m., découpé et mêlé aux hautes plaines de Constantine, « chicot montagneux » (Gautier), qui donne de l'eau aux steppes voisines, est peuplé de sédentaires, tandis qu'autour pérégrinent les nomades. Dans l'Algérie romaine, l'Aurès se ceignit de postes, de villes : Lambessa, Tébessa au Nord, Majores, Gemellae au Sud surveillaient la Numidie, pays pastoral, la conquéraient par la charrue ; aujourd'hui, ce « pays Chaouïa », est occupé par les pâtres transhumants berbères, depuis le VII[e] siècle soumis aux Arabes nomades des hauts plateaux steppiques. De l'Aurès on fait un réduit de résistance, parfois un réduit de soumission, jamais une frontière.

Le fleuve. — Les fleuves ont passé aussi pour des « frontières naturelles » types.

Le Rhin est multiple : Rhin alsacien dans ses marais, ses roseraies, ses îles, ses faux bras, « étranger dans sa sauvagerie aux contrées qui l'entourent » (Febvre) ; Rhin palatin, déjà plus net, plus concentré, plus puissant, meilleure route fluviale ; enfin Rhin « héroïque », qui coupe le massif schisteux, vallée tourmentée, encaissée, surmontée de burgs. A aucune époque de l'histoire le Rhin ne fut une barrière. Rome unit les deux rives dans une région urbaine, ne traça une limite qu'au Nord sur le bas fleuve. Les

Barbares noyèrent toute la zone dans une marche germanique, sans établir de différence entre les « Francies » de l'Ouest et de l'Est. La contre-attaque romaine, celle de l'Eglise, créa, de part et d'autre du Rhin, les provinces épiscopales de Mayence, Trèves et Cologne. Durant le moyen âge et à l'époque moderne, le Rhin devint une route : les relais, les villes marchandes y édifièrent sur ses rives leur beffroi (*Bergfriede*), au nom symbolique, prometteur de paix. De l'Ouest à l'Est, quand se formèrent les Nations, le Rhin fut moins une barrière qu'un enjeu entre la France, la première venue à la vie nationale, et les Allemagnes, très tardivement unies. Ce Rhin n'apparaît ici comme une limite que dans les atlas. Il fut ainsi tour à tour un fossé, un trait d'union, une route. Aujourd'hui encore il n'est même pas une frontière de civilisation : une civilisation rhénane mixte s'est étendue sur les deux rives.

Le Danube est non moins varié. En Bavière c'est un fleuve lent, au milieu des marécages. Il s'enfonce, par une autre « trouée héroïque », dans le massif de Bohême. Il ralentit à nouveau dans les plaines d'Autriche, à Vienne, et surtout dans la Plaine hongroise. Il s'encaisse dans les « Portes de fer », puis trace une barrière nette entre la rive bulgare, élevée, et la basse rive roumaine. Pourtant, sauf sur de petits points déterminés, le Danube ne marqua point la frontière. Large parfois, voire infranchissable, accompagné de faux bras, de marécages, par exemple entre la Bačka et la Baranja serbes (au nord de Belgrade), dans la Balta roumaine, qui sépare Valachie et Dobrogea, il n'a arrêté ni les hommes ni les langues. Le courant principal s'y déplace sans cesse, surtout pendant les crues, oscille comme un pendule. Les contestations furent perpétuelles. En dépit du traité de Berlin, la frontière serbo-bosniaque, le long de la Drina, donna

lieu à maints litiges. C'est souvent moins le courant principal qui forme la frontière, que le bord extrême de la zone inondée : jadis la limite administrative entre la Croatie et la Hongrie, aujourd'hui la frontière politique entre la Yougoslavie et l'Etat magyar furent établies à la limite des anciens méandres sur la rive gauche de la Drave.

En Chine, le Yang tseu kiang, le « Grand fleuve », dont les radeaux habités prolongent pour les hommes une terre réservée aux champs, n'est pas davantage une barrière entre les jardiniers du Sud ou du Nord.

Cependant ne poussons point ces constatations à l'absurde, ne reprenons pas, en sens contraire, les conclusions des *Geopolitiker* allemands : ils opposent la théorie, prétendue romaine et française, de la « frontière fluviale », à la théorie germanique de l' « Etat fluvial », sans s'embarrasser de contradictions : tandis qu'ils revendiquent la Rhénanie totale, les deux rives, le Rhin « fleuve allemand, non frontière allemande », ils dénient à la Pologne la possession du bassin entier de la Vistule. Ils admettent ainsi, sans le vouloir, que la géographie politique ne se prête pas à des lois.

II. — VIDES D'HUMANITE

Dès qu'est franchi un obstacle, la « frontière naturelle » se dissipe. Si l'obstacle élève une impénétrable barrière, il crée entre les groupes humains un vide, une frontière réelle. Tels les déserts, les marais, les forêts.

Le désert. — Un désert a toujours paru la frontière idéale. L'Empire romain avait fixé sa limite aux

déserts de Syrie, d'Arabie, de Libye, du Sahara. Ce dernier interpose entre le monde méditerranéen, l'Afrique blanche, et le monde tropical, l'Afrique noire, un vide, pierres ou sables. Les plantes ne s'y maintiennent que par une lutte constante : « plantes héroïques », les appelle E. F. Gautier, le géographe du Sahara. Les animaux mêmes n'y sont que des « passants », comme les chameaux, comme les sauterelles. L'homme aussi n'y séjourne guère : le Touareg, le Chaamba, qui après la défaite du Touareg se fit au Sahara policier de la France, ne demeurent au désert que dans d'exceptionnelles oasis. Il a fallu l'automobile, roulant sur la hamada saharienne, le désert de pierres, l'avion et la T. S. F., pour que le Sahara, immense zone-frontière, devînt une terre de parcours.

Le désert libyque est l'efficace frontière d'Egypte : vaste plateau de modelé vieux, sans trace de réseau hydrographique, comme le Sahara en dévoile, sans points d'eau, sans les grandes tribus nomades sahariennes, sinon quelques « Bédouins », terme de mépris appliqué à de misérables errants. L'Egypte s'est trouvée ainsi close par le désert ; son isolement lui valut sa civilisation fermée. Mais l'Egyptien était aussi protégé par le vide du désert, ne fut jamais un soldat, rarement conquérant, toujours soumis.

L'Arabie est un autre large désert, dont seules sont habitées les façades, l'Arabie Heureuse, opposée à l'Arabie Pétrée, *Rouba el Khali* des Arabes, « la Demeure du Vide » : un million de kilomètres carrés, ergs sablonneux à peine explorés encore, où l'on rencontrait en 1923 des populations païennes.

Le Tibet s'interpose entre les populations chinoises de l'Est et les populations indoues du Sud, moins encore par son altitude (plus de 4.000 m.) que par son étendue, 800.000 kmq. de désert : « la plus absolue des solitudes, où nul voyageur n'a jamais mis le pied,

région morte et sans bruit, point paralysé du corps planétaire » (GRENARD). Seules, les vallées du Sud-Est y retiennent une population, parente à la fois de la Chine par la race, de l'Inde par la religion et par l'art, sans grande vie agricole, sous la domination cléricale des forteresses-couvents. A l'isolement, dû à la nature, s'ajoute la terreur des bandes de pillards. La Chine n'eut jamais sur le Tibet qu'une suzeraineté théorique, et le Tibet actuel a, comme le Turkestan chinois et la Mongolie, complètement échappé à l'Etat chinois

Le marais. — Pour peu qu'il soit étendu, le marais est impraticable. Toujours il constitua une excellente frontière. La seule frontière réelle du Rhin, le Ried, entre Alsace et pays de Bade, est le marécage des deux rives.

L'Europe cache bien d'autres fondrières. Le pays, que nos atlas nomment encore les marais de Pinsk, la Polésie, aux confins de la Russie et de la Pologne, étale un sol imperméable, bourbeux, sans pente. Son plus grand fleuve y coule lentement : le Prypec ne descend que de 24 m. sur 400 km., de Pinsk au Dniepr; toutes les eaux s'accumulent au printemps, quand le Prypec, encore pris par les glaces, reçoit, gonflés par la fonte des neiges, ses affluents du Sud. Sur près de 9 millions d'hectares, 3 millions de « marais fermés », en forêts, et de « marais ouverts », aboutissant à des rivières, sans compter la terre ferme inculte, sont à peu près vides d'hommes. La densité de la population est la plus basse de la Pologne : vingt habitants au kmq. Très solide frontière entre la Pologne et la Russie.

Plus près de nous, dans l'Ouest allemand, les marais de Bourtange jouent un rôle identique comme frontière du *Reich* et des Pays-Bas. Guère d'autres sols que les terres noires, couleur de bitume, les tour-

bières, et jusqu'au XVIe siècle, pas d'autre chemin que le canal, que creusa l'extraction des tourbes. Les Pays-Bas doivent pour une large part leur indépendance à ces fondrières, où l'on ne pouvait passer.

L'Amazonie est tout entière un marais inextricable S'y sont maintenues des tribus rares, presque ignorées à présent encore. Seule l'Amazone fut une voie de conquête, puis de traite. Une des grandes langues indiennes de l'Amérique du Sud, le guarani, jadis la plus répandue, s'y est conservée plus pure qu'ailleurs. Aujourd'hui même l'Etat brésilien communique difficilement avec ses peuplades amazoniennes.

La forêt. — La forêt aussi fortifie l'isolement : les deux longues bandes du lœss et des steppes, interrompent les sapinières du Nord et les hêtraies de l'Europe moyenne, furent les grandes routes des invasions : ces terres basses découvertes de l'Allemagne du Nord, de la vallée du Danube ont favorisé le passage des grandes hordes antiques, médiévales, tandis que s'y opposaient, de part et d'autre, les forêts des bosses hercyniennes et des plaines glaciaires du Nord.

La Šumava, la « Forêt » (de Bohême), est encore aujourd'hui une marche-frontière, moins par son altitude (elle ne dépasse pas 1.500 m.) que par la forêt qui la recouvre. Immense solitude, où l'on chemine des journées entières sans rencontrer un seul village, et même parfois âme qui vive ; pas d'autres éclaircies que les tourbières sur des vallonnements indécis, pas d'autre belvédère qu'un chaos de granite. Un seul passage au Nord, la trouée de Domažlice, qui mène de la Bohême à la Bavière, « col forestier », brèche dans la forêt, seul coin où l'agriculteur tchèque, qui cultive la plaine, soit monté à l'assaut de la montagne.

Le tiers du territoire slovaque est boisé d'épicéas, de hêtres. Une bande forestière sépare les vallées

affluentes du Danube, la Slovaquie du Sud, des cimes karpatiques du Nord, des crêtes-frontières de la Pologne. La forêt est la vraie frontière. Quand la montagne clairsème ses arbres, elle a permis à d'autres Slaves, les Ruthènes, de s'infiltrer sur les plateaux herbeux et de s'installer sur le versant Sud, la « Russie sub-karpatique ».

La forêt russe, en plaine, a arrêté l'invasion des nomades de la steppe. Tamerlan, conduisant ses hordes, assaillant les villes, commençait par en détruire la « cuirasse forestière ». Les invasions tatares arrêtées, Pierre le Grand put, pour se bâtir une flotte, défricher les forêts russes. Sous l'ancien régime, les gouvernements de Moscou et de Toula s'arrêtaient à la lisière de la forêt et de la steppe. Au Sud de la forêt, les Russes s'avançaient avec prudence, élevaient des enceintes de terre — dont les villages ont gardé le nom — puis des lignes de fortins dans la « Marche » ou Ukraine. Au Nord, le défrichement se heurtait à l'épaisse forêt finlandaise, pins silvestres, épicéas, bouleaux, que les vieux documents appellent le « Désert » : la Finlande, en dépit de la platitude du sol, a gardé son originalité par la protection de sa Forêt.

La forêt balkanique est à présent en morceaux. La péninsule subit les migrations et les conquêtes. Le domaine forestier varia avec les déplacements des peuples. Dans la Vieille Serbie, centre des Balkans, la Metohjia, le Kosovo, plaines peuplées jusqu'au XVII^e^ siècle, furent abandonnées par la Migration serbe de 1690, qui serbisa tout le Sud de la plaine pannonique, possession de la Hongrie. Dès lors, la Vieille Serbie se couvrit de forêts, pour le moins de broussailles, vite impénétrables; les Turcs n'y pouvaient passer qu'en abattant les arbres, et les Albanais s'y sont arrêtés. Les Turcs furent dans les Balkans de grands dévastateurs :

des préoccupations stratégiques leur imposaient ces déboisements. Au contraire, la « Forêt folle », le Deli Orman, qui borne la Dobrogea et la Bulgarie du Nord-Est, fut conservée intacte : pour couvrir Constantinople, menacée par les plaines du Nord, il fallait cette frontière. De même, les forêts de Bosnie ont séparé longtemps les Serbes des Croates, les forêts d'entre Morava et Timok les Serbes des Bulgares: ici la frontière stratégique d'entre Serbie et Bulgarie a été favorisée par les solitudes. Le langage populaire serbe a pu distinguer dans les Balkans deux types de montagnes: à la *planina*, montagne pastorale et habitée, il oppose la *gora*, montagne forestière, qui est précisément un vide.

Ainsi la frontière physique n'a que rarement une valeur absolue; et l'initiative humaine, selon les nécessités, la rend caduque ou permanente.

III. — DIFFÉRENCES LINGUISTIQUES

La frontière actuelle est souvent imposée par la dissemblance des peuples. En rechercher les facteurs revient à déceler les ferments qui cristallisent chaque groupe, qui coagulent les volontés et les opposent. Innombrables sont ces ferments. Des Etats ont été fondés sur des distinctions religieuses : les khalifats arabes, le Paraguay jésuite, aujourd'hui l'Etat tibétain monastique de Lhassa. D'autres Etats se basent sur certaines conceptions qui leur sont propres : la race dans le Troisième Reich hitlérien ; la classe dominante dans l'U.R.S.S., dont le nom, « Union des Républiques Socialistes Soviétiques », écarte le mot « russe », dénonce sa répugnance pour l'idée même de Nation. Le trait propre de ces Etats, et, en quelque

sorte, leur danger, est qu'ils ne se circonscrivent point sur un territoire : un prosélytisme conquérant leur est attaché, pour le moins à l'origine.

D'autres ferments ont créé des groupes temporairement stables, que ce soient des communions verbales ou des connexions d'intérêts.

Les langues de majorités. — La langue est devenue presque dans toute l'Europe le symbole de la Nation. Le XIX^e^ siècle — c'est sans doute son caractère essentiel — a vu se former les Nations européennes, basées sur l'unité linguistique ou sur l'originalité linguistique. L'Allemagne, pour commencer, a dû éliminer l'Empire d'Autriche, où les deux tiers des peuples ne parlaient pas l'allemand. L'Italie, en genèse, a renoncé à la Savoie, à Nice, n'a eu de cesse qu'elle n'ait réuni Trieste et Trente. D'autre part se sont dissociés les empires monstres d'Europe, Empire ottoman, Empire austro-hongrois, Empire russe : à cet égard la guerre de 1914 a été l'explosion des forces nationales.

Typique est l'exemple hongrois. Depuis que le latin cessa, en 1825, d'être officiel, la classe dominante voulut imposer sa langue, le magyar : ses sujets, Roumains, Slovaques, Croates et Serbes, n'étaient, prétendait-elle, que des paysans, longtemps sans culture savante, en tout cas sans villes. Or le magyar n'est qu'une langue de civilisation médiocre, isolé en Europe, incompréhensible hors de la Hongrie. Les autres Nations, roumaine ou slaves, qui possédaient leur propre langue de civilisation, prétendaient que leurs titres étaient aussi lointains que ceux du magyar, se glorifiaient d'une antique littérature populaire et, récemment, d'une Renaissance. Ces peuples revendiquaient donc leur autonomie nationale, basée sur leur propre langue.

Ces Renaissances, du milieu du dernier siècle, enfan-

tèrent — selon le mot d'Etienne Fournol — ces « Nations romantiques », c'est-à-dire « conçues par le romantisme », qui exhuma leur passé essentiellement paysan. La Révolution politique, qui en fut la suite logique, échoua une première fois en 1848, réussit en 1918, à sa deuxième tentative, et le traité de Trianon n'en apporta que la sanction : « L'Etat magyar a été amputé de toutes les provinces où la langue de la majorité est autre que le magyar » (Meillet).

Cependant, dans cette Europe centrale, subsiste l'enchevêtrement des langues : la frontière politique coïncide rarement avec la frontière linguistique, et, comme tous les faits humains, qui ne sont guère directement ni toujours superposables, cette dernière limite est moins absolue, moins rigide, que relative et flottante.

La Roumanie forme un grand bloc, dans l'ensemble homogène de la plaine pannonique au Dniestr et de la haute Tisa au bas Danube, de parler roumain, plus pur sur les montagnes et les collines centrales, plus mêlé dans les plaines de la périphérie. Ici, dans les villes transilvaines, les Hongrois ont introduit leurs fonctionnaires et leurs séides, soldats allemands et marchands juifs ; de l'autre côté, en Bessarabie, les Russes ont eu le même rôle. Cependant la masse roumaine déborde la Transilvanie et la Moldavie bocagères sur la plaine découverte, atteignant, avec les vallées qui y mènent, la ceinture allogène des villes.

Les langues de survivance. — En dépit de l'unité géographique, de l'unité politique de la Grande-Bretagne, des vestiges linguistiques demeurent, au Pays de Galles, en Ecosse. Les parlers celtes sont fréquents, surtout dans le Nord-Ouest du pays de Galles, montueux, rude, peu apte aux cultures, tandis que, dans les plaines du Sud, de l'Est, les parlers anglais se sont intro-

duits : 70 à 90 % de la population du Sud parle anglais, tandis qu'au Nord, la proportion descend à 50 %, à 20 %. En Irlande, où une majorité protestante s'est maintenue dans l'Ulster, qui forme une province aujourd'hui unie à l'Angleterre, la séparation entre l'« Etat libre d'Irlande », catholique, de langue celtique, et l'« Irlande du Nord », protestante, de langue anglaise, est arbitraire. Contre elle« protestent la géographie, le commerce et le bon sens » (Rivoallan) : Londonderry, détachée de son arrière-pays, la voie ferrée coupée en six endroits sur cinq kilomètres de frontière, les souvenirs historiques et le siège primatial exclus de l'Irlande catholique, etc.. L'Ulster même n'est pas un tout : l'extrême Nord-Est, où les trois quarts de la population sont protestants, donc anglais ; l'Ouest et le Sud-Est, avec les trois quarts des habitants catholiques et irlandais; le centre à égalité. Dans ces conditions, l'actuelle frontière, qui laisse d'ailleurs encore l'Ulster irlandais hors de l'Irlande celtique, est provisoire, dépendra des forces qui se groupent de part et d'autre du tracé. L'Etat libre revendique l'unité de l'Irlande. Cependant, l'anglais, grande langue de civilisation, résiste à l'irlandais : la langue officielle de l'Etat libre n'est au fond qu'un parler rural, isolateur ; seule la passion nationale a pu la hausser à la dignité de langue d'Etat.

Les frontières ne deviennent permanentes qu'au fur et à mesure que les groupes se fixent. Dans la Macédoine méridionale et la Thrace occidentale, l'échange des populations de 1923 a contraint les Turcs à rentrer en Asie mineure ; les Grecs d'Asie ont pris leur place en Europe. La population est devenue homogène. Les frontières de la Thrace et de la Macédoine helléniques se stabilisent.

IV. — CLOTURES MILITAIRES ET OUVERTURES MARCHANDES

La sécurité — terme à la mode — est un autre facteur de cohésion, évidemment plus temporaire. Cette nécessité détermine la frontière stratégique, le plus souvent défensive, plus rarement offensive, et, par nature, instable. Ratzel définissait la guerre : « Promener la frontière sur le terrain d'autrui ».

Les Etats-tampons. — Cette frontière est maintes fois moins une ligne qu'une zone, qui peut englober des Etats entiers : Etats-tampons, Etats-frontières. Ces Etats sont respectés tant que les forces s'équilibrent. Le Siam, entre les Indochines française et britannique, doit ses frontières à l'accord général franco-anglais du 8 avril 1904. Les frontières de l'Afghanistan, longtemps soumises aux fluctuations militaires, diplomatiques, aux influences des Empires voisins, furent fixées par l'accord anglo-russe du 31 août 1907 : les chemins de fer britanniques et soviétiques s'y arrêtent aux frontières Est ou Nord en direction des capitales changeantes, Kandahar, Kaboul, Hérat. L'Abyssinie est un massif montueux, dont l'Angleterre au Soudan tient les débouchés fluviaux, la France et l'Italie occupent les sorties maritimes : l'Etat éthiopien a maintenu son indépendance tant que les trois Puissances se sont neutralisées. On n'oserait affirmer qu'elle durera toujours. L'indépendance de l'Autriche est présentement suspendue à l'équilibre des forces de l'Italie, de la Petite-Entente et de l'Allemagne.

Les fleuves-frontières. — Les fleuves sont des sources de perpétuels litiges. Sur leurs rives, dans l'Amérique

du Sud, la bataille est endémique. Les frontières d'Etats reproduisent les limites administratives des vice-royautés espagnoles, Nouvelle-Grenade, Pérou, la Plata. Ces divisions datent d'un temps où l'on se passait de cartes précises. Les fleuves eux-mêmes sont instables : le cours en varie, selon les saisons, les années. D'où ces contestations frontalières, dont l'énumération est instructive : Argentine-Brésil, 1891; Colombie-Vénézuela, 1893; Bolivie-Paraguay, 1895; Vénézuela-Guyane anglaise, 1898; Brésil-Guyane française, 1899; Bolivie-Pérou-Chili-Argentine, 1902; Brésil-Bolivie, 1903; Brésil-Guyane anglaise, 1904; Bolivie-Pérou, 1909; Equateur-Pérou, 1913; Equateur-Colombie, 1916; Equateur-Pérou, 1924; Brésil-Paraguay, 1927; Bolivie-Paraguay, 1932; Bolivie-Pérou et Colombie-Pérou, 1933. L'Equateur et le Pérou se disputent la ligne du Marañon supérieur, l'Amazone, après de multiples protocoles (1830-1916), qui ne parvinrent pas à fixer la ligne de partage des eaux. Le Paraguay et l'Argentine se querellent sur les cours du Pilcomayo, affluent du Paraguay; les traités (1876-1878) ne mentionnent que le Pilcomayo, qui a deux branches, sans spécifier laquelle.

La Guyane française et le Brésil furent vaguement délimités au traité d'Utrecht de 1713. Les alluvions de l'Amazone, la violence du flux rendent la côte instable, les embouchures changeantes, les îles basses et les lacs intérieurs mobiles. Dans son mémoire de 1899, l'expert français, Vidal de la Blache, démontra que la « rivière Vincent-Pinzon » du traité avait été obstruée par ce travail d'atterrissement. Cependant la décision arbitrale du Conseil fédéral suisse fixa la frontière à l'Oyapok, à 350 km. au Nord. Une similitude de nom, appuyée par des cartes anciennes et imprécises, servit de base à l'arbitrage de 1900.

Les crêtes-frontières. — Les crêtes semblent de plus nettes frontières, mais c'est souvent un trompe-l'œil. Maintes captures par les rivières, qui ont repoussé leur tête, ont déplacé la ligne de partage des eaux. Le Chili et l'Argentine ne s'accordaient pas sur la définition des crêtes andines de Patagonie : au bout d'un siècle, la ligne de partage des eaux ne coïncidait plus avec la ligne de crêtes, et l'on ignorait sur laquelle les deux Etats devaient situer leur frontière commune.

D'autres complications géographiques provoquent des difficultés. C'est le cas des montagnes calcaires, perméables à l'excès : les eaux s'y infiltrent, y disparaissent, en surgissent quelques lieues plus loin. Tel le karst istriote, où est établie la frontière entre Italie et Yougoslavie. Le gouvernement de Rome s'est fait attribuer la « ligne de partage des eaux », qui sépare les torrents adriatiques des affluents de la Save. Pratiquement, en pays karstique, on ignore la ligne de partage des eaux : des pertes des rivières aux sources vauclusiennes le parcours est hypothétique. Des motifs purement stratégiques se cachent derrière la limitation par la prétendue « ligne de partage ».

Les cimes les plus nettes sont loin de se confondre avec les frontières linguistiques. Le traité de Saint-Germain a donné à l'Italie la plus solide défense. Mais cette défense est mieux assurée par la possession de la zone des crêtes que par un tracé sur la crête-frontière. La frontière est fixée au Brenner, col bas, passage facile. Mais ailleurs l'Italie a tracé la frontière au delà des sommets, pour tenir sous les feux de son artillerie le versant autrichien. Elle y a installé ses postes, du col de Resia (Reschen) entre le haut Adige et l'Inn supérieur, au col du Tarvisio (Tarvis), une des routes les plus fréquentées des Alpes orientales. Seules ont prévalu les notions stratégiques.

D'autres soudures semblent solides, qui sont souvent inconsistantes. Dans la Finlande médiévale, la frontière entre deux tribus, les Tavastiens et les Caréliens, varia suivant les besoins en pêche ou chasse de ces peuples. Au XVIe siècle encore, les Suédois poussaient leurs sujets finnois à défricher la forêt, à en conquérir pacifiquement des morceaux déserts, mais sur le territoire de la Russie. En 1637 un glacis déboisé, de protection militaire, fut créé pour protéger la Finlande orientale contre un retour offensif des Russes.

L'accès à la route. — Un avantage militaire peut être inconvénient économique. La marchandise doit atteindre la voie facile et le marché.

La Syrie est partagée en trois régions naturelles : Syrie haute du littoral méditerranéen ; Syrie creuse du fossé intérieur ; Syrie haute orientale. En 1920 une quatrième, le désert, fut jointe à l'Etat nouveau sous mandat français. La frontière y affecte une forme bizarre, trace au Nord-Est un grand angle, qui va rejoindre l'Euphrate. Ce désert syrien n'a aucune valeur : en l'incorporant, il ne s'agissait que d'atteindre le fleuve et le pétrole de Mossoul.

Dans la Prusse orientale, le traité de Versailles a situé la frontière polono-allemande non au lit de la Vistule, mais à l'Est du fleuve le long de la digue : la Prusse orientale, pays bas, inondable, obtenait ainsi une protection contre les eaux, et la Pologne recevait la Vistule même, l'axe du pays, cette autre route vitale qui accède à la mer. La « Ville libre de Danzig » est l'Etat des bouches de la Vistule, mais s'étend également sur les hauteurs qui dominent le delta. Autre exemple de côte qu'on peut appeler bien taillée : la population de Danzig est allemande ; la fortune de Danzig est polonaise, basée sur le commerce maritime

de la Pologne. Les hommes d'Etat ont espéré que les intérêts économiques l'emporteraient sur les passions politiques. Seul l'avenir décidera.

L'accès à la Ville. — La Ville est le marché nécessaire des récoltes de la Campagne et des produits fabriqués. L'enchevêtrement linguistique actuel de l'Europe centrale, où les citadins se servent d'une grande langue de civilisation, tandis que la Campagne conserve son patois local, fut une source de difficultés pour les rédacteurs des traités. Ils ne fournirent pas toujours la même réponse à la double question posée : la clientèle de la Campagne sera-t-elle annexée à la Ville industrielle ? la Ville sera-t-elle fondue dans la Campagne, qui l'alimente ?

Dans la Pologne orientale, la prise brutale par les Polonais de Lwow et de Wilno résolut le problème en faveur de la Ville. La Russie, de forte population, finit par accepter le partage de l'Ukraine. La Lituanie ne se contente point de ses deux millions de sujets : la frontière polono-lituanienne, simple ligne d'armistice artificielle, est restée un front de guerre : tranchées, fils barbelés, sentinelles aux aguets, coups de fusils, tout l'appareil belliqueux évoque le provisoire, qui dure au reste depuis quinze ans.

En Bessarabie, les villes furent russes, la Campagne est roumaine : c'est la Campagne qui l'emporta. Un immense pays, comme la Russie, peut céder une part de son territoire, où la majorité est allogène. Elle s'est résignée à cette frontière, qui resta longtemps une frontière de guerre : sur le Dniestr, les ponts étaient coupés, les bateaux immobilisés ; les fusils visaient les transfuges ; les tranchées abritaient les mitrailleuses. Le pacte de non-agression de 1933 a réglé en fait la question bessarabienne : sur le Dniestr, la frontière roumano-russe se stabilise.

Le dégagement des villes. — La Ville a besoin pour ses échanges d'une vaste banlieue rurale ; elle meurt parfois sur une frontière trop proche. Bitolj (l'ancienne Monastir), prospère sous les Turcs, aujourd'hui sise en terre yougoslave tout près de la frontière grecque, tombe lentement en décadence. Le nouveau tracé a profité aux villes septentrionales, en l'occurrence à Skoplje (l'ancienne Uskub), qui, éloignée de la frontière, s'est développée depuis quinze ans. En revanche, sur une grande voie marchande, Bratislava, à la frontière hungaro-slovaque sur le Danube, a vu son rôle s'amplifier.

Les zones franches de Savoie furent constituées afin de donner à Genève de l'air et une banlieue large : en 1815 et 1816, les « petites zones », zone de Gex au Nord et zone sarde au Sud ; en 1860, quand fut réunie la Savoie à la France, les « grandes zones ». La frontière douanière, reculée, est ici complètement distincte de la frontière politique, restée aux portes de Genève. Les difficultés de ce système provoquèrent le recours à l'arbitrage. Le jugement de la Cour de justice internationale de La Haye a maintenu la distinction. La France eût voulu confondre la frontière économique et la frontière politique : l'arrêt du 7 juin 1932 l'obligea à reporter ses douanes avant le 1er janvier 1934 aux limites fixées par les traités de 1815-1816, lui donna le droit de percevoir à la frontière politique des zones les taxes fiscales qu'elle levait aux autres frontières, contraignit la Suisse à recevoir en franchise ou droit réduit les produits des zones. Une sentence arbitrale postérieure (1er décembre 1933) ouvrit, sous certaines réserves, la douane suisse à la production zonière. Ces décisions ont réalisé une « perméabilité » de la frontière.

La frontière dynamique. — Cette masse d'exemples,

cependant choisis, conduit à quelques constatations essentielles :

1) les « frontières naturelles » — terme impropre — sont plus théoriques que réelles ;

2) les seules barrières sûres sont les vides d'humanité, et encore peuvent-ils se combler ou s'agrandir ;

3) ce sont surtout les relations humaines qui déterminent, par contrastes, les plus nettes discriminations, ou nouent, par affinités, les liens les plus solides ;

4) mais l'homme doit satisfaire des besoins contradictoires : les uns réclament le rempart stable et les autres une endosmose, la frontière perméable.

Les éléments physiques ont moins d'immutabilité qu'on ne se l'imagine. Les forces humaines, sont, par définition, changeantes. Les variations de ces facteurs dépendent évidemment des groupes mêmes que les frontières séparent. Pour reprendre un mot très juste de Vidal de la Blache, consacrant un livre à *la France de l'Est*, « le moi prend conscience de lui-même au contact du non-moi ». Une frontière ne s'impose pas pour des raisons intrinsèques ; la nature ne trace pas des bornes toutes faites à l'activité d'un groupe d'hommes, pas plus que l'effort humain ne fixe, à l'avance, sur la carte, une limite à son activité. Il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » frontière en soi : le qualificatif dépend des conjonctures.

Brunhes et Vallaux, dans leur *Géographie de l'Histoire*, notent à cet égard la frontière pyrénéenne, qu'ils qualifient de « frontière morte ». Jadis on se battit sur cette « frontière de tension ». Quand le danger ultra-pyrénéen fut écarté, quand finirent l'hégémonie religieuse de la maison d'Espagne (1598), l'hégémonie territoriale de la maison d'Espagne (1648), depuis que se lièrent les terres de parler français par l'annexion de la Navarre à l'avènement de Henri IV (1589), du

Roussillon au traité des Pyrénées (1659), la frontière pyrénéenne, « morte », ne suscite plus l'attention.

A l'inverse, sous nos yeux des frontières se reprennent à vivre. L'Irak, Etat nouveau-né, baptisé en 1921, avait un centre, Bagdad, un roi, pas de frontières : nulles limites physiques ne s'imposaient dans le désert arabe, les steppes du Djéziré, les montagnes du Kurdistan ; nulles limites humaines ne séparaient ses populations nomades, Bédouins et Kurdes. Un jeune et avisé géographe, qui étudia sur place ces *Problèmes de l'Irak*, conclut son enquête: « Les nouvelles délimitations s'établirent sans tenir compte de la géographie physique ou humaine; ce furent de simples lignes politiques, résultant de la puissance respective — diplomatique ou militaire — de chacun des nouveaux Etats issus du partage de l'Empire ottoman ; nés chacun d'un centre lointain, Bagdad pour l'Irak, Damas pour la Syrie, Jérusalem pour la Palestine-Transjordanie, Riyad pour le royaume wahabite, tous essaient de se gonfler le plus possible, de s'étendre à travers les étendues du désert de Syrie ou des steppes du Djéziré; à leur contact des lignes d'égale pression, vraies « isobares politiques », s'établirent, que les diplomates transformèrent en frontières » (J. Weulersse).

Ces frontières, artificielles à l'origine, dépendent de l'équilibre des peuples qu'elles enserrent.

L'étude géographique de la frontière nous amène à la même conclusion que son étude historique. La frontière n'est jamais un cadre rigide : l'homme s'affranchit de la plus solide, s'accommode de la plus faible, quand il trouve, de part et d'autre, des raisons de s'unir et de travailler. C'est dans la vie interne des Etats que se résolvent les problèmes de frontières.

BIBLIOGRAPHIE

Mers :

Divers : *La Pologne et la Baltique*, P., Gebethner et Wolff, 1931, 8° 359 p.

Haushofer : *Grenzen*, Berlin, 1927, in-16 352 p.

Montagnes :

De Martonne : *Les Alpes*, P., Colin, 1926, in-16 217 p.

Sorre : *Les Pyrénées*, P., Colin, 1922, in-16 216 p.

Camena d'Almeida : *Russie*, P., Colin (*Géographie universelle*, t. V), 1932, 8° 355 p.

Blanchard et Grenard : *Asie occidentale, Haute Asie* (Ibid., t. VIII), 1929, 8° 394 p.

Gautier : *Les siècles obscurs du Maghreb*, P., Plon, 1927, 8°. 432 p.

Semjonow : *Die Grenzen der Sowjetunion* (Zeitschrift für Geopolitik, mars 1933).

Fleuves :

Vidal de la Blache : *La rivière Vincent Pinzon*, P., Alcan, 1902, 8° 115 p.

Febvre : *Le problème historique du Rhin*, Strasbourg, Soc. gén. alsacienne de Banque, s. d. 4° 157 p.

Demangeon : *Les problèmes économiques du Rhin*, ibid, 4° 153 p.

De Martonne : *Europe centrale*, I, P., Colin (*Géographie universelle*, t. IV), 1931, 8° 379 p.

Cvijic : *Frontière septentrionale des Yougoslaves*, P., Lahure, 1919, 4° 30 p.

Heybrocq : *Remarques sur la déviation de la frontière d'eau... dans le massif central des Pyrénées* (Terre, air, mer, juillet-août 1933).

Déserts :

Gautier : *Le Sahara*, P., Payot, 1928, 8° 232 p.

Blanchard et Grenard : ouv. cit.

Weulersse : *Problème d'Irak (Annales de géographie*, 15 janvier 1934)

Marais :

De Martonne ; *Europe centrale*, II, P., Colin (*Géographie universelle*, t. IV), 1931, 8° 465 p.

Demangeon : *Belgique, Pays-Bas*, P., Colin (*Géographie universelle*, t. II), 1927, 8° 250 p.

Denis : *Amérique du Sud*, I, P., Colin (*Géographie universelle*, t. XV), 1927, 8° 210 p.

Forêts :

Cvijic : *La Péninsule balkanique*, P., Colin, 1918, 8° VIII + 532 p.

DEFFONTAINES : *La vie forestière en Slovaquie*, P., Champion, 1932, 8° 94 p.
ID. : *L'homme et la forêt*, P., Gallimard, 1933, 8° 188 p.

Langues :

MEILLET : *Les langues de l'Europe nouvelle*, 2e éd., P., Payot, 1928, 8° 495 p.
DEMANGEON : *La géographie des langues* (Annales de géographie, 15 sept. 1929).
DE MARTONNE : *Essai de carte ethnographique des pays roumains* (Annales de géographie, 15 mars 1920).
GOBLET : *La frontière de l'Ulster* (Annales de géographie, 15 sept. 1922).
TREVOR-LEWIS : *Sur la distribution du parler gallois dans le pays de Galles* (Annales de géographie, 15 septembre 1926).
RIVOALLAN : *L'Irlande*, P., Colin, 1934, in-16 203 p.

Frontières militaires :

HAUSHOFER : ouv. cit.
LANGHANS-RATZEBURG : *Das strittige Ekuador-Hinterland* (Zeitschrift für Geopolitik, avril 1929).
ID : *Das strittige Pilcomayo-Strombett* (ibid., février 1929).
KNOCHE : *Friede um Tacna und Arica* (ibid., août 1929).
Divers : *Lungo i confini della patria*, Rome, 1931, 11 fascicules 8°.

Frontières économiques :

ENGERAND : *Le fer sur une frontière*, P., Bossard, 1919, 8° 234 p.
DE TORNE : *L'évolution de la notion de frontière* [en Finlande] (Bulletin of the international Committee of historical Science, juillet 1933).
ANCEL : *La ville libre de Danzig* (Annales de géographie, 15 mai 1933).
WINCKLER : *Palästinas Bedeutung für das englische Weltreich* (Zeitschrift für Geopolitik, août 1928).
ESSEN : *Litauens Grenzen* (Ibid., septembre 1929).
PICAVET : *La question des zones franches entre France et Suisse* (Revue d'histoire moderne, janvier-février 1929).
BÉRARD : *Genève et les traités*, P., Colin, 1930, 2 vol. in-16, 229 et 341 p.
SOCIÉTÉ DES NATIONS : *Actes de la conférence économique internationale*, Genève, 1927, 2 vol. 4°, 254 et 263 p.

CHAPITRE IV

LA NATION

Principe territorial ? Principe psychologique ?

Les frontières : cadres mouvants, qui dépendent d'un équilibre. Naturelles ou artificielles, ancrées sur un territoire, une zone au reste extensible, ou mobiles selon la psychologie, hardiesse ou passivité de deux voisins, les frontières n'ont jamais possédé, ne possèdent nulle part leur vertu propre. La notion de sécurité — à l'ordre du jour des actuelles conférences internationales — est la transposition dans le langage diplomatique du dynamisme de la frontière. Et qu'y a-t-il de plus relatif que précisément la sécurité ?

Les cadres comptent peu. C'est le dedans qui prime. Le problème des limites ne se résout que par la solution apportée au problème de l'Etat — fait territorial et positif —, ou mieux de la Nation — fait psychologique et vague d'apparence —. On le voit bien dans le trouble présent des consciences, quand l'Allemagne, battue sur le terrain qu'elle choisit cependant jadis, sur son sol frontalier, invente la théorie des frontières spirituelles et revendique dans le *Deutschtum* les

pays de civilisation germanique, même quand l'Allemand est minorité. Le hitlérisme pangermanique s'évade des cadres terre-à-terre, se lance dans la domination spirituelle.

Ainsi nous abordons la question fondamentale : qu'est-ce qu'une Nation ?

I. — LA TERRE, BASE DE LA NATION ?

L'Etat dans l'Ecole allemande. — L'étude de l'Etat fut longtemps le seul objet de la géographie politique, réduite à une nomenclature administrative et statistique. Ce fut encore Ratzel qui substitua aux notions purement nominales des conceptions géographiques, territoriales et raisonnées : « Qui entreprend d'écrire une géographie politique, écrit l'auteur d'un petit manuel dégagé relativement des influences de la *Geopolitik*, se tient, qu'il le veuille ou non, sur les épaules de Ratzel » (Vogel).

Il ne croyait pas si bien dire. Il n'est guère de géographe qui ne se soit affranchi de la discipline ratzélienne, non seulement les Allemands, cela va sans dire, mais encore nombre de Français à la recherche des bases géographiques de l'Etat.

Il faudrait même remonter à Hegel pour trouver la source théorique du rôle monstrueux imparti à l'Etat. « Qu'une foule fonde un Etat, écrivait en 1802 le philosophe étudiant *die Verfassung Deutschlands* (« la Constitution de l'Allemagne »), il est nécessaire qu'elle forme une armée et une puissance politique communes ». Et il faisait fi à un tel point des forces spirituelles qu'il ne voyait dans la Révolution française et dans sa puissance d'expansion que « l'union d'une politique de force et d'une politique d'idées ».

Ce sont ces notions du facteur spatial exclusif qui

sont à la base de toute la géographie politique synthétique qui s'est développée au XXe siècle.

Vidal de la Blache avait cependant critiqué la notion ratzélienne du *Raum*, et montré que l'hégémonie allemande de la fin du siècle dernier était moins due à l'Espace, qui s'offrait autour du noyau prussien, qu'à la puissance d'opinion dont disposaient les ambitions territoriales de la nouvelle Allemagne. Ce fut cependant la théorie territoriale de Ratzel qui l'emporta. « L'Etat, disait celui-ci, repose sur le sol. Il n'y a Etat que lorsqu'il y a un territoire fermé, organisé de façon unitaire et qui tend à se confondre avec un « espace » ou étendue utile ».

L'inventeur du mot *Geopolitik*, le Suédois Kjellén, dont les livres, *die Grossmächte und die Weltkrise* (1921) et *der Staat als Lebensform* (1924), furent les premiers évangiles de l'Ecole allemande, considère « l'espace et le peuple » comme « les piliers de l'Etat ». Il définit l'espace « le corps » et le peuple « l'âme », mais n'étudie que le premier organe, le second étant naturellement insaisissable : la « Géographie politique » envisage l'Etat au repos, la *Geopolitik* l'Etat en mouvement dans ses rapports avec les autres Puissances ; d'où la primauté du facteur « espace ». Laissant à d'autres sciences l'étude de l'Etat dans son essence populaire, économique ou sociale, il revendique pour sa *Geopolitik* l'Etat dans son « essence spatiale » (*Raumwesen*). Ses successeurs auront beau opposer au *Raumfaktor* le *Volkstumfaktor*, et définir l'Etat « une symbiose du peuple et de l'espace », ils ne font la part belle qu'à ce dernier facteur. Témoin cette singulière classification des Etats, qu'on trouve en tableau synoptique dans cette mise au point des conceptions allemandes, *Staat und Raum* de Grabowsky (1928) : « Etats concentrés autour d'objectifs géographiques » (fleuves, montagnes, mers, lacs, routes) et

« Etats entourés d'objectifs géographiques ». Les Français ne se doutent pas que la France est un « Etat de montagne », centralisé autour du Massif central ! Dans le second groupe on rencontre : la Bessarabie, détachée de la Roumanie pour devenir un « Etat fluvial de forme simple et de type mésopotamique » ; l'Algérie, « Etat montagneux de forme simple et de type élevé », dans le même panier que le Tibet et la Transilvanie ; la Prusse — au reste en compagnie de la Phénicie ancienne et du Chili moderne — « Etat de glacis de type complexe allant de la montagne à la mer ». On est littéralement effaré de trouver dans un manuel à l'usage des étudiants, et dans une collection à laquelle collaborent des savants réputés, comme Machatschek, une liste où s'allient ainsi le pédantisme et l'ignorance.

Ailleurs c'est un géographe, un physicien de grand renom, Supan, qui recherche pour la « situation géopolitique » une expression mathématique, qu'il nomme « le quotient de pression ». Il l'obtient en divisant le total de la population des Etats immédiatement voisins par le chiffre de la population de l'Etat limitrophe. Il arrive ainsi à une classification des grands Etats de l'avant-guerre : Grande-Bretagne (quotient 0,0) ; Etats-Unis (0,2) ; Italie (2,7) ; Empire russe (3,1) ; France (3,3) ; Empire allemand (4,4) ; Autriche-Hongrie (5,7) ; Japon, avec Corée et Mandchourie (7,5).

C'est à de telles plaisanteries que conduit la théorie de l'Espace. Naturellement les frontières actuelles de l'Europe sont pour ces gens-là éminemment critiquables. On peut lire sous la plume d'un « professeur de géographie historique et de politique » à l'Université de Berlin, le Dr Vogel, cette scientifique définition de la Tchécoslovaquie : « figure économiquement tout à fait harmonieuse, par contre stratégiquement à peu près grotesque » !

Telle est cette géographie politique qui « recherche les rapports entre les sociétés humaines, que nous nommons Etats, et le sol, ou plus justement la surface terrestre, dans le sens d'une couche épaisse de quelques kilomètres, comprenant la couverture rocheuse, les mers et l'air » (VOGEL).

Jean Brunhes et la notion territoriale de l'Etat. — En dépit des critiques apportées aux conceptions de Ratzel, et, avec la mesure qui a toujours caractérisé la science française, avec cet art des nuances appuyé par une étude bien plus attentive, plus personnelle, plus objective, plus concrète des phénomènes humains, un des plus séduisants représentants de l'Ecole français, et un des plus populaires, Jean Brunhes, mort trop tôt, est resté cependant dans ses conceptions des objets de la géographie politique, aussi attaché à la glèbe que le Maître allemand.

Camille Vallaux avait mis à la mode les théories ratzéliennes dans *le Sol et l'Etat*, et les avait reprises dans *la Géographie de l'Histoire*, écrite en commun avec Jean Brunhes: l'Etat c'est le territoire, la route, la frontière, la capitale. Jean Brunhes, dans la troisième partie de sa *Géographie humaine de la France*, qu'il intitule précisément « Géographie politique », étudie exclusivement les capitales et les villes, la circulation et la protection, c'est-à-dire routes, frontières terrestres et frontières maritimes : « La géographie politique n'est que l'examen critique et comparatif des faits de surface, par lesquels s'exprime la vie et se traduit l'expansion des sociétés et des Etats ». L'Etat n'est guère qu'un cadre.

La théorie de Jean Brunhes reste donc toute territoriale, toute cartographique. Avec ce talent d'évocation qui rend son œuvre si vivante, il limite volontairement son étude aux phénomènes qu'il peut inscrire

sur la carte. Il n'y a donc pas d'Etat quand il n'y a pas fixation au sol, et il exclut du domaine politique la « lisière équatoriale », la « lisière circumpolaire ». Mais l'histoire ne nous offre-t-elle pas, lors des grandes migrations de peuples, des Etats nomades ? Et notre géographe est bien obligé d'admettre des « Etats flottants » ou « inconsistants » dans les « régions passives », déserts, steppes, forêts, tandis que les « régions actives » sont seules propres à la fondation d'Etats stables. Mais n'y a-t-il pas aujourd'hui d'anciennes colonies passives, transformées en actifs et solides Dominions ? N'y a-t-il que trois expressions géographiques de l'Etat qui doivent se porter sur les cartes : la fonction de police interne se traduit par la route ; celle de la police vis-à-vis de l'étranger, ou sécurité, par la frontière, les fonctions administratives s'expriment dans la capitale. Il n'y a aucun doute que routes, frontières, capitale soient les organes essentiels d'un Etat, considéré comme une machine chargée de satisfaire les besoins matériels et de garantir la paix. Admettons que l'Etat forme seulement un cadre permanent, unique. La vie qui s'agite au dedans ne s'est-elle cristallisée que dans ces vues ?

Jean Brunhes a si bien compris cette lacune qu'à la fin de sa *Géographie de l'Histoire* il tente d'inclure dans son cadre des notions qu'il éprouve la plus grande difficulté à définir : « nationalité », « Nation », qu'il confond parfois avec le terme « Etat » ; ainsi oppose-t-il la nationalité tchèque à la Nation tchécoslovaque, la nationalité flamande à la Nation belge, victime au reste de la confusion courante du langage qui appelle, entre autres, une Société d'Etats la « Société des Nations ». Il sent la nécessité de ne pas faire fi des principes spirituels, mais il estime que la *Völkerpsychologie* n'est pas du domaine géographique. Il cite avec raison les décevantes tentatives en vue d'incorpo-

rer dans la science géographique les études de disciplines voisines, ethnographie, linguistique, religion, dont, utilisant ses propres voyages, en particulier son expérience balkanique, Jean Brunhes fait une pertinente critique.

Mais peut-être n'est-il pas impossible de trouver une collaboration entre la géographie et ces sciences? Les recherches anthropologiques de Pittard, dans *les Peuples de Balkans* la synthèse de Meillet dans *les Langues de l'Europe nouvelle* », les observations psychologiques de Cvijič, fondateur de l'Ecole géographique yougoslave, dans *la Péninsule balkanique*, ne concourent-elles pas à faire connaître la physionomie des Etats du globe? La difficulté reste grande. Le sol, dont l'étude est basée sur les sciences d'observation exacte, est facile à saisir, évidemment, mais dès que l'on entre dans le domaine des sciences morales, on risque de s'aventurer sur des terres philosophiques, et ce serait revenir à la grande querelle du temps où Durkheim critiquait Ratzel, et où les philosophes revendiquaient la géographie humaine, qu'il qualifiaient de « sociale ».

Cvijič qui chercha à déterminer la psychologie des branches balkaniques n'échappe pas à ce reproche. Pourtant, parce qu'il entreprit parfois des recherches un peu vaines, il ne faut pas condamner en bloc une œuvre, où il sut montrer et peindre la variété et l'équilibre des genres de vie. Il faut admettre que des constructions n'offrent pas toujours la mesure utile. Faudra-t-il citer, après les *Geopolitiker* d'Allemagne, les futiles, quoique lourds, essais de géographie politique qui, mêlant la « géographie historique » et la cartographie, ont prétendu trouver dans la forme des Etats leur justification éternelle? Est-ce qu'Auguste Himly, dans son *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*, qui date de 1876, ne déclarait pas

l'Autriche-Hongrie Etat « nécessaire » ? Le mot y est. Est-ce que nombre de théories basées sur le seul examen des cartes à petite échelle, ne se sont pas trouvées en désaccord avec les faits ? Ainsi le rôle attribué à la position maritime : voyez l'Albanie, Etat voisin de la mer, qui pourtant n'est pas du tout une Nation de marins. Considérez même l'Angleterre, dont la « vocation maritime » ne s'est révélée qu'au XVI[e] siècle. Ainsi la notion solide des « frontières naturelles », dont Camille Vallaux avait déjà fait une judicieuse critique, mais qu'on s'obstine à invoquer : simple invention du XVII[e] siècle. Trop de conceptions ne valent que pour un temps limité, que pour un espace assigné. Elles n'ont pas de valeur intrinsèque. L'homme seul leur en attribue, et pas plus que lui, elles ne sont stables.

L'Ecole française et la notion vitale de l'Etat. — A la notion territoriale de l'Etat il semble nécessaire d'ajouter, non d'opposer, la notion vitale. Elle a été formulée — rien n'est nouveau sous le soleil — par Aristote. Elle a été rajeunie par un historien allemand de la fin du siècle dernier, Eduard Meyer, avec du reste une singulière puissance. Reprenant, au début de sa grande *Histoire de l'Antiquité*, la formule aristotélicienne, l'homme « animal politique », il constate que les groupements sociaux que forme cet animal sont extrêmement complexes. La possession d'un territoire délimité n'est pas un élément indispensable de l'Etat. Exemples : les Athéniens livrant en 480 à Xerxès leur ville pour s'installer sur leurs vaisseaux ; les Hollandais de 1672 abandonnant leurs terres aux armées de Louis XIV. Et nous pourrions y joindre des témoignages plus récents : l'Etat belge du Havre durant la dernière Guerre, l'Etat serbe de Corfou et de Salonique, ou encore l'Etat tchécoslovaque, né aux

Etats-Unis, précisé dans un appartement parisien, avant de s'établir à Prague.

A côté des organismes placés sur le sol, il faut à l'Etat un facteur essentiel qu'Eduard Meyer appelle « la conscience de l'éternité du groupement » : sans organisation juridique il n'y a que des individus vivant en commun, et sans organisation morale que des isolés. Et cet historien rejoignait Vidal de la Blache en notant le rôle des échanges entre les groupes : « Ces influences mènent à la formation d'aires de civilisation, qui par delà les limites de la race, de la langue et du groupe ethnique, unissent les unes aux autres les formations politiques particulières et créent entre elles une communauté de formes, de vie et de conceptions ».

Nous sommes là au cœur du problème. A côté du territoire, inerte, il faut faire place à la vie, mobile. « L'idée, dit encore Eduard Meyer, transforme l'unité de fait en une volonté consciente, active et créatrice de constituer une unité, spécifiquement distincte de tous les autres groupes humains, et qui se manifeste comme telle ». Un historien contemporain, dont le lucide regard a pénétré nombre de problèmes géographiques, Lucien Febvre, écrivait dans un livre de critique aiguë, *la Terre et l'Evolution humaine :* « Peu importe le cadre, la marge. C'est le cœur qui vaut, et qu'il faut avant tout considérer ». On ne saurait en si peu de mots mieux dire. Il remarque que les phénomènes géographiques sont trop complexes pour être toujours modelés dans les mêmes moules, et il conclut en disant : « Le plus haut problème, ce serait sans doute celui que, par leur existence même, posent les grandes Nations du monde moderne. » Il rejoint ainsi le poète psychologue Stefan Georg :

Ein Volk ist tot, wenn seine Götter tot sind.

(« Un peuple est mort quand ses dieux sont morts »).

La géographie politique ne se contentera pas du corps, l' « Etat ». A-t-elle les moyens d'examiner aussi le cœur, la « Nation » ?

L'humanisme géographique : MM. Demangeon et Siegfried. — L'œuvre a déjà été tentée, et de main d'ouvrier.

Avec quelle ampleur visuelle, quelle profondeur inductive les mainteneurs de l'Ecole française de géographie humaine ont détaché de la glèbe, sur laquelle elle était serve, l'idée même de l'Etat ! Se fondant sur de minutieuses analyses des milieux, inspirés de la notion vidalienne des genres de vie, ils ont mis en lumière l'esprit du corps politique. Dans l'Etat, cadre administratif, jaillit la vie, la Nation.

Deux professeurs, aux méthodes bien différentes, dont les rôles se rejoignent.

M. Albert Demangeon, avec persévérance, patience, minutieuse critique des faits et des hommes, dans le silence de son cabinet ou devant la foule studieuse de la Sorbonne, a formé toute une génération à laquelle il a transmis le flambeau de Vidal de la Blache, poussant sa curiosité hors des frontières françaises. Il rénove la géographie économique par l'esprit de synthèse, projetant sur le fatras des statistiques et la contradiction des théories la clarté et la raison, sortant des vieux tiroirs immuables et retirant aux couperets, qui amenuisent, la masse amorphe des phénomènes, maintenant confrontés, assouplis. Dès 1920, dans *le Déclin de l'Europe*, il scrutait les prodromes et prévoyait l'ampleur de la crise qui s'ouvrait en 1930. Surtout il s'appliquait à donner le modèle d'analyse nationale. Il montrait comment l'unité anglaise avait trouvé, tard, la puissante collaboration de la géographie ; dans ce livre, pesant par la masse et léger par l'allure, consacré aux *Iles britanniques*, il puisait

d'analyses régionales, où l'explication tirée de l'ambiance ne nuit jamais à la description imagée, sobre, des paysages et des foules, la synthèse finale d'une Nation qui se répand sur toute la terre : « L'espace n'est qu'une donnée brute, qui ne contient pas toute la valeur géographique d'un fait ». Son petit volume, *L'Empire britannique*, dont l'unité est basée sur la civilisation britannique — où des faits spirituels, langue, religion, sentiment de la liberté, se combinent avec des faits matériels, manières de vivre, depuis le thé bu jusqu'au sport pratiqué —, analyse les liens solides, communications, échanges, capitaux, commune façon de concevoir gouvernement et société, mais aussi les « problèmes » c'est-à-dire l'influence des nouveaux milieux géographiques, qui tendent à créer à leur tour, d'autres consciences nationales.

M. André Siegfried, avec une vigueur incisive et une allégresse entraînante, dans de multiples conférences comme dans sa chaire du Collège de France, où se presse un public d'élite avide de charme et d'intelligence, a commencé par courir le monde anglo-saxon jusqu'aux antipodes, a disséqué la vie politique intérieure de la France en faisant surgir des statistiques inertes des permanences électorales, autrement dit des forces vives, puis a entrepris d'éclairer *les Etats-Unis d'aujourd'hui* (1927), si obscurs à l'esprit latin. Cette « géographie morale » comme il la nomme dans ce livre, il la tire des observations personnelles, des recueils statistiques, des cartes confrontées. Dans ce laboratoire politique, il cherche « le point de fusion ». Dans ce « creuset américain » il brasse tous ces corps, races, religions, il jette tous ces ferments, conscience ethnique, nationalisme anglo-saxon, résistance puritaine. Il constate tous ces remous : main-d'œuvre qui se maintient chère; production mécanisée, rationalisée; commerce, qui, après avoir jeté ses lacs sur le

monde, prétend vendre sans acheter; finance, qui hausse les prix et maintient les créances; une politique devenue une affaire; des partis chevillés dans les traditions, et, par-dessus tout, dans l'ignorance volontaire de l'Europe, dans la peur instinctive de l'Asie. Ainsi se forme sous nos yeux un « nouveau monde », une civilisation originale. L'analyse géographique de la vie amène à une synthèse sociale.

C'est dans la préface de ce petit volume, si différent de ton du précédent, *L'Amérique latine*, qu'André Siegfried nous livre sa méthode : « Il est indispensable d'abord d'avoir le sens, en quelque sorte physique, du nouveau continent, j'entends par là de connaître la saveur de son atmosphère, la couleur de ses montagnes et de ses plaines, enfin du point de vue économique de communier avec son optimisme, sa hardiesse, sa légèreté. Mais il n'est pas moins important d'avoir connu la source spirituelle, qui est à la fois très loin dans l'espace et dans le temps... » Autant dire que le géographe politique doit être historien et voyageur, critique des documents jaunis, sagace observateur des paysages et des vivants, et, sans jouer au prophète, demeurer perspicace, puisque l'initiative humaine, même encadrée dans la nature, asservit les forces et dirige l'évolution. C'est que, dans le décor géographique stable, les créations politiques, comme toutes les œuvres humaines, sont éternellement mouvantes.

Les genres de vie dans la géographie politique. — La géographie politique s'attachera donc moins à enfermer l'État dans un cadre, à fixer pour toujours la ligne rationnelle des frontières, qu'à trouver le principe vital qui fut à l'œuvre pour déterminer la Nation, pour cristalliser dans un creuset commun des éléments jadis épars.

Son point de départ reste les féconds travaux de

Vidal de la Blache, qui introduisit dans la géographie humaine la notion des genres de vie. Les façons de vivre des groupes d'hommes sont déterminées par les milieux où ces groupes ont évolué. On arrive ainsi à circonscrire des « aires de civilisation », pour employer l'expression de l'historien Eduard Meyer. Ainsi peut-on trouver, épars, dans les *Principes de géographie humaine,* les éléments d'une civilisation méditerranéenne, que Vidal de la Blache estime être une combinaison de genres de vie. Tout autour de la Méditerranée des contrastes éclatants : les brumes du Nord s'opposent aux ciels sereins, le paysage de verdure à la zone blanche, sèche, brûlée, la vie forestière à la vie pastorale. Sur les rivages même opposition non moins nette entre la Montagne, calcaire, raide et nue, blanche et sans eau, et la Campanie, basse, plate, marécageuse, bourbier d'hiver, steppe poussiéreuse en été. Sur la mer enfin, côte à côte la haute et altière Acropole, l'Echelle qui grimpe vers la Citadelle, d'Athènes au Pharo marseillais et la plage sableuse, où les anciens navigateurs tiraient leurs barques plates, la crique rocheuse, où le bateau à voiles de couleur tendre vient se mettre quotidiennement à l'abri. Ici la vie pastorale, sans cesse déménageant entre la « patrie d'hiver » d'en bas, et la « patrie d'été », l'alpage, pour reprendre la pittoresque image de l'historien roumain Iorga. Ailleurs la vie agricole pénible, sur les terrasses montueuses, où de petits murs de pierres sèches doivent retenir la rare terre meuble et canaliser l'eau rare. Là la vie maritime, qui courait jadis de port en port, d'île en île, de cap en cap, et qui aujourd'hui unit cette mer limitée aux vastes espaces océaniques dans un des grands foyers commerciaux du monde. Et partout la Cité bourgeoise, qui se rassemblait autrefois entre les murs des villes perchées, groupe aujourd'hui, autour du mar-

ché marin et terrestre, tous ces échantillons de vie multiple, mais concordante.

Cette notion des genres de vie n'est pas indifférente à la géographie politique. Elle fournit même le ferment cherché de la coagulation nationale. Les Nations actuelles sont peut-être difficiles à étudier, car les phénomènes présents échappent souvent à l'observation analytique comme à la synthèse qui tente de conclure. Pourtant elles ne doivent pas se former autrement que les Nations de jadis. L'histoire peut être un auxiliaire qui nous fournit le guide, particulièrement l'histoire de la France, une des Nations les mieux assises et les plus stables. On y voit les genres de vie multiples, qui ont fini par s'accrocher, par s'accorder, mais après combien d'avatars ! Les intérêts économiques, sociaux, fatalement égoïstes, mal équilibrés, créent des difficultés puissantes, dont l'unité nationale ne triomphe que peu à peu. Lavisse, dans son volume de l'*Histoire de France* consacré à Louis XIV, a résumé toute la première partie du règne par une « offre de Colbert » : le grand ministre voulait une France rurale et maritime — pour ne pas dire anachroniquement coloniale —, à côté de la France royale et bourgeoise, héritière du monde féodal, qui détruisait les « maisons fortes », mais fortifiait les « maisons » nobles, c'est-à-dire les familles, moins les seigneurs d'autrefois que des dynasties bureaucratiques, cette « classe officière », « oisive et rampante ». Louis XIV repoussa l'offre de Colbert, ruina la France rurale et ouvrière par ses folies guerrières, religieuses, fastueuses. La Révolution française fut, entre autres, une grande révolte paysanne, aidée des ouvriers parisiens, qui aboutit à un gigantesque transfert des terres, base de la démocratie présente. Les résistances ne furent pas tout de suite assourdies : la première moitié du XIX^e^ siècle retentit encore des espoirs nobiliaires et de

la défense du nouvel ordre, tandis que la révolution économique agence d'autres genres de vie. Un monde capitaliste vient s'allier aux anciennes familles aristocratiques et bourgeoises ; un monde ouvrier, qui attire la population des campagnes, vient s'insinuer dans la vie urbaine. Il faut trouver entre ces multiples façons de vivre un équilibre : lentement les différences s'effacent, jusque dans cet humble témoignage du costume, uniformisé ; petit à petit s'introduisit une stabilité sociale, voire, en dépit des habitudes du jeu parlementaire, une stabilité politique. La Nation n'est pas attachée à la glèbe : c'est peu à peu que l'évolution du pays la détermine.

II. — L'IDÉE, FACTEUR NATIONAL ?

Apparition tardive de l'esprit national. — Même en recherchant les bases territoriales de l'idée nationale, on rencontre, à chaque pas, les bases spirituelles. Les unes et les autres sont intimement soudées, et les secondes même sont si subtiles qu'il est difficile de les isoler. C'est ce qu'a tenté récemment, après tant d'autres et avec un talent singulier, M. Julien Benda dans cette *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une Nation* : le philosophe prétend admettre que la Nation française est effet d'une « volonté populaire » (et non de celle des chefs), « constante » (la même depuis 1.500 ans), « universelle » (ce qui veut dire non régionale), « dirigée » (c'est-à-dire aboutissant à un point culminant, le 2 août 1914).

Cet essai pour induire à la réflexion les gens du monde a peut-être omis d'éclairer la lanterne ? Car le vocabulaire précis est le seul moyen de se comprendre. Il est bien difficile d'admettre que, durant un

millénaire, les Français aient eu des concepts immuables. Les hommes, même groupés, se sont pour ce rassemblement enfermés dans de nombreux cadres : formes religieuses ou morales, sociales ou politiques. Le concept national se combine mal avec quelques autres. C'est au surplus une idée moderne, dont l'apparition est seulement possible quand s'efface la force des Eglises ou des Empires, quand le fidèle ou le sujet s'affranchit des cadres, généraux et imposés, quand s'étend la conception individuelle d'un homme, qui pense et agit par soi-même.

Les exemples ne manquent pas. On peut en cueillir dans cette suggestive brochure du grand historien roumain Iorga, un des hommes qui ont le plus réfléchi sur ces problèmes, parce que le Sud-Est de l'Europe a été longtemps un champ d'expérience pour les formations nationales : *Origine et développement de l'idée nationale, surtout dans le monde oriental.*

Dans ce remue-ménage de peuples qu'a été le moyen âge, on ne voit guère de conscience nationale. Dans les foules extra-européennes la seule conscience commune tient au culte, à la vie religieuse, et c'est l'orthodoxie qui impose l'unité aux Assyriens, aux Egyptiens et jusqu'aux Arabes. Chez les Barbares, au contraire, dont les invasions ne représentent qu'un changement de genre de vie, passage de la vie pastorale à la vie agricole, la religion sans littérature sera sacrifiée au christianisme, moulé dans les cadres de l'Empire romain, et c'est l'idée de la Romanité, confondue avec l'Eglise, qui va devenir la conscience collective médiévale. Seul le principe familial du partage des terres disloquera matériellement l'Unité romaine et chrétienne : tel le traité de Verdun, où les héritiers brisent la possession familiale, sans qu'aucune idée nationale n'ait présidé au partage. Dans l'Orient byzantin, plus conservateur, les titres tendent toujours au

delà des limites linguistiques et ne représentent que des missions : les monnaies de l'Empereur, le *Kralj* (Charles) serbe, le *Tsar* (César) bulgare, au reste soumis à la Rome impériale, s'arrogent le titre d'Empereur *extra-muros*, pourrait-on dire, car ils n'ont pas de capitale : un « Tsar des Valaques et des Bulgares » en 1204, un « Tsar des Serbes et des Grecs » en 1346. Ces Etats, au reste éphémères, qui ne tenaient nul compte des langues, ne furent que des Empires routiers, des *dromocraties*, qui cherchèrent à s'assurer surtout le carrefour de Macédoine. Le principe national n'apparaît guère non plus chez les autres conquérants : Hongrois, association de pillage où entrent des Finnois et des Turcs ; Turcs qui se donnent pour mission de conquérir le monde, mais s'installent à leur tour dans le nid de l'Empire romain d'Orient.

La Nation française. — Les historiens les plus récents de la France n'ont guère songé à cette Nation précoce et se sont contentés, scientifiquement, de tirer des documents l'histoire de l'Etat français. Un des maîtres de l'histoire médiévale, résumant dans un petit volume vingt années de patientes et fructueuses recherches, M. Dupont-Ferrier, professeur à l'Ecole des Chartes, se borne à étudier ce que les archives peuvent ouvrir, c'est-à-dire l'histoire politique. Il nous montre comment l'unité politique de la Gaule, donnée par Rome, n'a pas empêché la désagrégation sociale, comment les Etats demi-barbares, mérovingiens, carolingiens, n'étaient que des « Etats-fantômes ». Les premiers Capétiens sauvegardent, contre le monde féodal, la notion de l'Etat unitaire, purement morale. Leurs successeurs se donnent des instruments de gouvernement, tribunaux, impôts, armée, et, dans leur lutte contre l'Etat anglais, unissent les Français autour du Roi. Aux xv^e^ et xvi^e^ siècles, le Roi groupe

autour de lui des milliers d'agents, qui jugent, taxent, font la guerre, et la France n'est qu'un royaume, la « chose » du Roi : « La France appartenait sans doute aux Français mais surtout au roi de France ». Il n'y a nulle entente du Roi et des classes sociales, comme en témoignent les guerres civiles, dites « de religion » ; mais aussi nulle entente des classes sociales entre elles : d'où la « monarchie absolue ».

Poursuivant, sans le vouloir, la même démonstration, le maître actuel de l'histoire française moderne, M. Pagès, en un autre lumineux petit livre, ne s'aventure pas non plus dans la noire caverne de la psychologie historique. L'Etat de l'ancien régime n'est qu'une monarchie personnelle, qui repose sur la force, sur l'intelligence d'un Roi, comme Henri IV, mais qui vit d'expédients, de provisoire, et qui sombre à toutes les minorités, lors de toutes les enfances royales. L'œuvre même de Richelieu, qui fait prévaloir la notion abstraite de l'Etat, est fragile : l'ordre ne repose que sur la violence, avec Richelieu, ou la diplomatie et l'intrigue, sous Mazarin. Louis XIV s'identifie avec l'Etat, ne travaille qu'avec des fidèles auxquels il accorde sa confiance. Il se constitue, sans système au reste, une administration, qui fait peu à peu de cette monarchie un Etat policier et militaire, qui contraint les mécontents à désarmer ou à se taire. Peut-on appeler ce silence une cohésion nationale ? Au surplus, à peine formée, cette monarchie, bureaucrate et paperassière, se déforme : l'administration se substitue au Roi, crée un Etat abstrait. Le Roi s'isole à Versailles, s'y calfeutre avec une seule classe, les nobles, qui ne sont plus qu'à charge au peuple et en marge du peuple. Cette cour fastueuse, persécutrice et guerrière, provoque une crise financière d'un siècle, et, par elle, la chute de la noblesse et de la monarchie, alliées. « Bien qu'elle ait accompli une œuvre nationale, la monarchie n'a

pas su donner une base nationale à son autorité... Les colonnes sur lesquelles la royauté s'appuie sont des colonnes creuses... », conclut l'historien, reprenant l'image de Lavisse. Les institutions « ont encore accru la force du pouvoir, elles n'y ont pas associé la Nation ».

Alors seulement la Nation prend conscience d'elle-même. La solidarité se manifeste dans la résistance : elle commence à briser la notion de classe — et c'est l'œuvre essentielle du siècle des « Lumières », des Philosophes, surtout de ce « Roi » Voltaire, inépuisable journaliste qui crée le doute et ébranle la tradition —. Le mot « Nation » apparaît dans toutes les manifestations d'une opinion publique qui, pour la première fois, prend conscience de soi et s'impose. A l'aube de la Révolution les classes sont dissociées. Sur la grande querelle de 1788, dédoublement du Tiers, vote par tête, plane le concept d'une Unité nationale voulue. L'association volontaire se dévoile par la reconstitution spontanée de l'administration communale, à l'exemple de Paris après le 13 juillet 1789, par la réfection volontaire, dans les fédérations, des liens jadis imposés, enfin par l'apparition imagée de la « Nation » française au Champ-de-Mars, à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Cette fois-ci la France est faite.

C'est par cette solidarité voulue que Renan définissait la Nation dans son célèbre opuscule. Toute solidarité repose sur une communauté de sentiments, certes, mais aussi sur une connexion d'intérêts. Ces intérêts sont issus du milieu même. « A travers les classes sociales, concluait Vidal de la Blache à la fin de son *Tableau... de la France*, la pensée atteint et découvre ce qui en est le fond et la raison d'être, le sol français. Lui aussi est un personnage historique. Il agit par la pression qu'il exerce sur les habitudes,

par les ressources qu'il met à la disposition de nos détresses ; il règle les oscillations de notre histoire ».

Les Nations du XIX^e siècle. — La vie : voilà la base des Nations nouvelles. Elles sont nées de la solidarité des hommes. Cadres naturels et liaisons physiques, passé historique, en particulier la langue, et, par-dessus tout, genres de vie complémentaires, tout cela se combine avec variété et lenteur, avec complexité et liberté. Car la terre ou l'esprit peuvent favoriser des constructions politiques : ils ne les imposent jamais.

En 1918, des Nations apparaissent sur la carte et déconcertent les habitudes. Elles ne sont cependant pas sorties — toutes désarmées — du cerveau des hommes d'Etat, qui ont signé les traités de Versailles, Saint-Germain et Trianon. Elles existaient bien avant eux, non sans doute dans leurs nouveaux cadres, les Etats nationaux, mais hors de tous cadres. La surprise ou le scepticisme étaient dus à l'enseignement de l'histoire, d'une histoire toute politique, non spirituelle. On eût eu besoin, pour comprendre l'évolution du siècle, de ce charmant et profond volume, *les Nations romantiques* d'Etienne Fournol.

Les Nations contemporaines sont nées de la Renaissance romantique, fille elle-même de la Révolution française. Elles ont commencé par chanter, jouer, danser, faire du sport, avant d'agir politiquement. Les unes ont débuté dans les veillées, où le *guslar* serbe entonnait ces longues épopées, ces chansons de geste sudslaves, chantant les exploits des brigands-patriotes, les *hajduk*, et, au delà, les luttes contre les Turcs, victoires ou défaites, surtout ce cycle du Kosovo, légendes issues de la chute de l'Empire Serbe, de ce sanglant anniversaire du Vidov dan, le 28 juin 1389. Et ces poèmes populaires furent recueillis, de tous les pays yougoslaves, dans le dossier réuni

par Vuk Karadžič durant une enquête de cinquante ans (1814-1865). Ou bien se fondaient, pour attester la pérennité des mœurs et l'unité de la langue, les Musées ethniques, dont le prototype était fourni par le « Musée National » de Prague (1818), où étaient sauvées les épaves de la vie paysanne, costumes et broderies, outils de labour et ustensiles de cuisine, toutes ces « babioles rustiques », selon le joli mot de Fournol, qui témoignent de la ressemblance des coutumes bohémiennes, moraves, slovaques, et qui font connaître à la Ville la quotidienne poésie des Campagnes. Ailleurs ce sont de petites Académies provinciales, mais dont l'influence grandit en raison même de leur piété patriotique, en dépit où à cause des persécutions des maîtres, la *Matica*, la « Mère » serbe de Novisad, alors sous la coupe magyare (1826), la *Matica* slovaque de Turčiansky Svätý Martin dans la « haute Hongrie » de jadis (1863). La grande « Académie yougoslave » de Zagreb, qu'instituait en 1860 Štrosmajer, l'évêque « au nom allemand et au cœur slave » comme il se qualifiait, préludait au rapprochement serbocroate. Ou bien les Sociétés de gymnastique, les *Sokol*, créés à l'imitation des *Turnvereine* de l'Allemand Jahn, éduquaient la jeunesse dans une discipline corporelle et une cohésion spirituelle contre le germanisme. Ailleurs encore des théâtres sont ouverts, le premier le Théâtre de Zagreb (1834) : des opéras, des opéras-comiques, comme ceux de Smetana, étaient « des leçons d'histoire et de géographie en musique » : sa « Fiancée vendue » (1866), par exemple, instruisait le public de Prague des mœurs villageoises, et, de ce jour, le fondement terrien de l'esprit tchèque s'implanta dans une ville en partie germanisée. Prague aussi fonde son « Théâtre National » (1883), interprète de l'union des langues et des âmes. Il n'est pas jusqu'aux moines, retirés dans les écoles à l'om-

bre des Eglises, comme l'Ecole roumaine de Blaj en Transilvanie, qui n'exhument les chroniques, ne bâtissent grammaires et dictionnaires, n'offrent à la Nation, sortie d'un passé confus et séculaire, des titres qu'on croyait perdus. Les exilés, surtout les émigrés d'Amérique, apportent une aide efficace à cette impondérable résurrection : ils cultivent leur langue, envoient leur obole, font bénéficier leur petite patrie de leur nouvelle munificence, subviennent aux besoins, construisent des écoles. Aux heures du péril, ils accourent combattre. Aux heures du règlement, ils font pencher la balance ; les nouveaux Etats naissent en exil.

Les Nations du XX^e^ siècle (1). — Les Nations nouvelles procèdent-elles autrement que leurs aînées ? Les lois générales ne sont point de mise. Pourtant on peut observer que le grand problème actuel, qui trouble encore l'Europe, est la coagulation.

Les Nations balkaniques sont parmi les dernières venues : toutes ont déjà franchi l'étape du Piémont minuscule, foyer d'attraction pour des peuples de même langue, mais répartis entre des Etats voisins. La Montagne y fut toujours le refuge des insoumis, le conservatoire des libertés et des coutumes ancestrales, le noyau de la révolte, le centre de la résistance aux empiétements des Grands. Les Révolutions débutent spirituelles : l'idée nationale, recueillie dans des Renaissances littéraires, romantiques, forgea l'instrument de son indépendance, de sa cristallisation, la langue, serbocroate, grec vulgaire, roumain, bulgare et albanais. Les Révolutions prennent du champ, deviennent territoriales : y naquirent ces Etats-noyaux,

(1) Pour la justification géographique des quelques idées énoncées dans ce paragraphe sommaire, le lecteur se reportera à mon *Manuel géographique de politique européenne*, tome I : *l'Europe centrale*.

pôles d'attraction des genres de vie qui se juxtaposaient sans s'entendre. Ces Piémonts sortirent de leurs coques: Serbie de 1814, Grèce de 1830, Roumanie de 1859, Bulgarie de 1878, jusqu'à la Turquie, recroquevillée, fortifiée dans les steppes anatoliennes. Enfin se poursuivent des Révolutions sociales : la majorité paysanne veut la terre et l'obtient. Les lois agraires s'échelonnent dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elles se généralisent lorsque les Etats agglomèrent les parties éparses du territoire national ou rassemblent, comme la Grèce, sur leur sol européen leurs « réfugiés » venus d'Asie. En possession de la terre, les paysans veulent le pouvoir, et le conquièrent sur les « Messieurs » des Villes : ultime épisode de l'unification de la Nation. Ainsi se forment les démocraties rurales dans un dernier heurt, plus difficile à apercevoir parmi les compétitions des partis.

Les Nations de l'Europe centrale ont parcouru les mêmes stades, bien que l'évolution fût retardée. Le premier et précoce exemple fut fourni par la Suisse : c'est par la juxtaposition, la coagulation des cantons de la Montagne et des cantons de la Plaine qu'est née la Confédération : durant le XIVe siècle aux Quatre-cantons alpestres se joignent Lucerne, Zurich, Berne (1332-1353), et cette cohésion apporta la force de sortir du monde germanique, de fonder des forces politiques originales.

Au contraire sur le Danube l'Empire des Habsbourg créait des habitudes. L'Empire ottoman n'avait jamais offert que des velléités d'ordre; l'Empire habsbourgeois prétendit imposer sa religion et sa langue. Les Révolutions spirituelles furent ici entravées par la persécution linguistique, que menèrent depuis le XVIIe siècle les Allemands, depuis 1867 les Allemands d'Autriche et les Magyars associés. Les Révolutions territoriales, tardives, aboutirent complètes et d'un

seul coup. Partout des genres de vie divers tenaient de la tradition leurs intérêts particularistes ou, simplement, une conscience, confuse encore, des nécessités générales: les paysans, soumis au régime féodal; les bergers de la Montagne à la recherche des pâtures d'en bas, les citadins exploiteurs des campagnes, en particulier le Juif, banquier à Vienne, usurier en Bucovine.

Le pôle de regroupement fut le petit propriétaire agricole, bénéficiaire de l'avance à l'instar des Balkaniques, souvent Balkanique lui-même, Serbe ou Roumain des vieux royaumes, soit rapproché géographiquement, par sa place même, de l'Occident, comme le Tchèque ou le Slovène. La petite bourgeoisie urbaine est fort proche du Campagnard : un professeur de Brno, un avocat de Cluj, un médecin ou un ingénieur de Zagreb en sont les aides obligés. La communauté de langue fait le reste, cristallise le groupe le plus compact. Au demeurant elle n'est pas la seule. Les Révolutions sociales se sont imposées sous nos yeux depuis quinze ans : coagulation des générations présentes par la Terre, découpée et distribuée, adjonction des générations futures par l'Ecole, multipliée, accordée aussi bien aux minoritaires. Les jeunes gens disent : « Notre Etat ».

La Campagne se lie à la Ville qui est son usine et son marché. La Plaine s'unit à la Montagne : la Bessarabie roumaine inséparable des collines moldaves et des Karpates ; les Marches transilvaines soudées à l'*Ardeal* bocager ; les vallées du Danube et de l'Ipel, routes de la Slovaquie montueuse ; les Mésopotamies d'entre Save et Drave ou au Nord du Danube serbe, greniers des rudes montagnes du Midi. Ce ne sont point des considérations stratégiques ni économiques qui instituèrent ces tracés nouveaux. C'est l'harmonie entre les parties d'un tout, qui ont fini par se rejoin-

dre. Sans doute cette harmonie n'est pas préétablie en vertu d'une destination ancrée par la nature. Mais l'homme tire parti des forces qu'il trouve : sa volonté les utilise et les assemble, crée l'équilibre national. Sur le droit historique, issu de la conquête, sur l'Histoire, la Géographie prend sa revanche.

L'idée de la Nation n'est pas un vague concept, qui plane de toute éternité autour d'un groupe d'hommes. La vie nationale s'impose quand les conjonctures déterminent un rassemblement. Pas plus qu'elle ne se circonscrit, ne s'asservit à un territoire, elle ne se mue en une âme qui échappe à tous liens physiques. Ni serve ni éthérée. Née et développée dans un milieu naturel et humain favorable, la Nation est une combinaison harmonieuse de genres de vie.

BIBLIOGRAPHIE

KJELLÉN : *Die Grossmächte und die Weltkrise*, 2e éd., Leipzig-Berlin, 1921, 8° IV + 249 p.

ID. : *Der Staat als Lebensform*, 4e éd., Berlin, 1924, 8° 228 p.

VOGEL : *Allgemeine Geographie*, X : *Politische Geographie*, Leipzig-Berlin, 1922, in-16 134 p.

MAULL : *Politische Geographie*, Berlin, 1925, 8° XVI + 774 p.

HAUSHOFER : *Grenzen*, Berlin, 1927, in-16 352 p.

ID : *Macht und Erde*, III : *Raumüberwindende Mächte*, Leipzig-Berlin, 1934, 8° VII + 359 p., 63 fig.

HENNIG : *Geopolitik*, Leipzig, 1928, 8° 338 p.

GRABOWSKY : *Staat und Raum*, Berlin, 1928, in-16 107 p.

LANGHANS-RATZEBURG : *Die grossen Mächte*, Munich-Berlin, 1931, in-12 262 p.

MEYER (Eduard) : *Histoire de l'Antiquité*, trad. fr., t. I, P., Geuthner, 1912, 8° 284 p.

HIMLY : *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*, 2e éd., P., Hachette, 1894, 2 vol. 8° 528 et 603 p.

DUPONT-FERRIER : *La formation de l'Etat français et l'unité française*, P., Colin, 1929, in-16 220 p.

PAGÈS : *La monarchie d'ancien régime en France*, P. Colin, 1928, in-16 217 p.

BENDA : *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une Nation*, P., Nouvelle Revue française, 1932, in-16 270 p.

VALLAUX : *Géographie sociale : le Sol et l'Etat*, P., Doin, 1911, in-12 420 p.

BRUNHES et VALLAUX : *La Géographie de l'Histoire*, P., Alcan, 1921, 8° 715 p.

BRUNHES : *La Géographie humaine*, 3e éd., P., Alcan, 1925, 3 vol. 8° 974 + 152 p.

ID. : *Géographie humaine de la France* (in HANOTAUX : *Histoire de la Nation française*, t. I et II), P., Plon, 1920-1926, 2 vol. 4° 495 + 652 p.

FEBVRE : *La Terre et l'Evolution humaine* (in *l'Evolution de l'Humanité*), P., Renaissance du Livre, 1922, petit 8° 471 p.

DEMANGEON : *Le déclin de l'Europe*, P., Payot, 1920, in-16 314 p.

ID. : *L'Empire britannique*, P., Colin, 1923, in-16 280 p.

ID. : *Iles Britanniques* P., Colin *(Géographie universelle*, t. I), 1927, 4° 320 p.

ID. : *Géographie politique* (Annales de géographie, 15 janvier 1932, pp. 22-34).

SIEGFRIED : *Les Etats-Unis d'aujourd'hui*, P., Colin, 1927, 8° 362 p.

ID. : *Amérique latine*. P., Colin, 1934, in-16 179 p.

FOURNOL : *Les Nations romantiques*, P., les Portiques, 1931, in-16 253 p.

ANGEL : *Peuples et Nations des Balkans*, P., Colin, 2e éd., 1930, in-16 220 p.

ID. : *Manuel géographique de politique européenne*, t. I : *l'Europe, centrale*, P., Delagrave, 1936, 8° 477 p.

IORGA : *Origine et développement de l'idée nationale, surtout dans le monde oriental*, Bucarest, 1934, 8° 23 p.

ID. : *La place des Roumains dans l'histoire universelle*, t. I : *Antiquité et moyen-âge* ; t. II : *Epoque moderne*, Bucarest, 1935, 8° 203 + 219 p.

BOWMAN : *Le Monde nouveau*, trad BRUNHES., P., Payot, 1928, 8° 623 p.

INDEX ONOMASTIQUE (1)

Abyssinie, 75.
Académie des Sciences, 47.
Acropole, 97.
Adige, 77.
Adriatique (mer), 15, 53.
Afghanistan, 75.
Afrique, 34, 46, 67.
Afrique du Nord, 33, 39.
Afrique équatoriale, 21.
Afrique mineure, 34.
Alamans, 40.
Aland (îles), 13.
Albanais, 70.
Albanie, 53, 54, 92.
Alexandre Ier, 50.
Algérie, 64, 88.
Allemagne, 5, 12-19, 39, 41, 43-45, 60, 65, 68, 69, 71, 72, 75, 85-88, 91.
Allemands, 11, 19, 40, 85-86, 107.
Alpes, 24, 42, 47, 61, 62, 77.
Alsace, 16, 18, 19, 20, 39, 40, 43, 45, 68.
Alsatie, 41.
Amazone, 69, 76.
Amazonie, 69.
Ambiani, 37.
Amérique, 106.
Amérique du Sud, 69, 75-76.
Amérique latine, 96.
Amiens, 37.
Andalousie, 39.
Andorre, 45, 62.
Anglais, 64,
Angleterre, 13, 60, 61, 73-75, 88, 92.
Aoste (vallée d'), 62.
Arabes, 27, 39, 64, 100.
Arabie, 67.
Arabie Heureuse, 67.
Arabie Pétrée, 67.
Aran (val d'), 62.
Arcadie. 32.
Archipel, 60.
Ardenne (forêt d'), 37.
Argentine, 76, 77.
Aristote, 92.
Armada, 61.
Arménie, 63.
Arndt, 14, 44.
Arques (forêt d'), 37.
Arras (forêt d'), 37.
Arrouaise, 37.
Arta (golfe d'), 52.
Artois, 37.
Asie, 60, 63, 74, 96, 107.
Asie mineure, 60, 74.
Aspropotamo, 52.
Assam, 64.
Assyriens, 100.
Athènes, 32, 97.
Athéniens, 92.
Atlantique (océan), 25, 48.
Atlas, 35.
Atrebates, 37.
Aude (rivière), 62.
Aurès, 35, 64.
Autriche, 13, 15, 16, 47, 49, 65, 72, 75, 107.
Autriche-Hongrie, 53, 72, 88, 92, 107.
Avignon, 49.
Babcock (Earle B.), 6.
Bačka, 65.
Bade, 68.
Bagdad, 82.
Bâle, 19, 45.
Bâle (traité de), 49.
Balkan (montagne), 51.
Balkans (péninsule), 37, 70, 71, 91.
Balta, 65.
Baltique (mer), 15, 60.
Banat, 17,

(1) Les noms de lieux sont en romain, les noms de personnes et d'institutions en *italique*, les passages principaux en **caractères gras**.

Baranja, 65.
Basse Provence, 24.
Bavière, 65, 69.
Beauce, 23.
Beauvais, 37.
Bédouins, 67, 82.
Belgique, 13, 47, 48, 49, 60.
Belgrade, 51, 65.
Bellovaci, 37.
Béotie, 32.
Benda (Julien), 99.
Berbères, 35, 39.
Berchtold (comte), 53.
Berlin, 16, 88.
Berlin (congrès de), 52.
Berlin (traité de) 52, 65.
Berne, 107.
Bessarabie, 17, 37, 73, 79, 88, 108.
Bhoutan, 64.
Bidache (principauté de), 45.
Bismarck, 52.
Bitolj, 80.
Blaj, 106.
Bohème, 65, 69.
Bolivie, 76.
Bonaparte, 49.
Bonn, 33.
Boris, 38.
Bosnie, 51, 71.
Bouillon (duché), 45.
Bourbon (connétable de), 42.
Bourgogne, 24.
Bourtange, 68.
Brabant, 41.
Bratislava, 80.
Brenner, 61, 62, 77.
Brésil, 76.
Bresse, 45.
Brette (Armand), 45.
Briards, 24.
Brno, 108.
Brissot, 47.
Brunhes (Jean), 81, **89-91**.
Buache, 47.
Bucovine, 108.
Bulgares, 37, 38, 71, 101.
Bulgarie, 38, 51, 52, 71, 107.
Burgenland, 13.
Byzance, voir Constantinople.
Caletes, 37.
Campagne romaine, 24.
Campanie, 97.
Campoformio (traité de), 49.
Canning, 52.
Capcir, 62.
Capétiens, 101.
Caprivi, 8.
Caréliens, 78.
Carinthie, 62.
Carniole, 13.
Carnot, 48.
Carnuntum, 35.
Carthage, 32, 34.
Cassini (Jean-Dominique), 42.
Cassini de Thury, 41, 42, 47.
Caux, 23.
Centre européen de la Dotation Carnegie, 6.
Cerdagne, 62.
Cernavoda, 33.
César, 34.
Chaambas, 67.
Chaldée, 26.
Chaouia, 64.
Chara, 51.
Charles-Emmanuel, 42.
Charles-Quint, 42.
Charléty, 6.
Chili, 76, 77, 88.
Chine, 36, 64, 66, 68.
Claude, 34.
Cluj, 108.
Colbert, 98.
Cologne, 65.
Colombie, 76.
Comité de Salut public, 48.
Commission de délimitation albanaise, 53.
Comtat Venaissin, 45.
Conflent, 62.
Constanta, 16, 33.
Constantine, 64.
Constantinople, 35, 37, 38, 51, 52, 71.
Constantinople (convention de), 53.
Corée, 88.
Corfou, 92.
Côte d'Azur, 24.
Cour de justice internationale, 80.
Croates, 13, 71, 72.
Croatie, 66.
Cvijic, 91.
Czartoryski, 50.
Daces, 34.
Dacie, 63.
Dalmatie, 13.
Damas, 82.
Danemark, 13, 14, 60.
Danton, 47, 48.
Danube, 15, 33, 34, 35, 36, 37, 40, 52, 65, 69, 70, 73, 80, 107, 108.
Danzig, 78.
Debar, 53.
Delagrave, 5.
Deli Orman, 71.
Demangeon (Albert), 5, 6, 14, 36, 61, **94-95**.

Deutschtum, 15, 16, 85.
Dibra, voir Debar.
Directoire, 49.
Djériré. 82.
Dniepr, 68.
Dniestr, 31, 37, 73, 79.
Dobrogea, 33, 37, 65, 71.
Domažlice, 69.
Drave, 66, 108.
Drin, 52.
Drina, 51, 65.
Dunaburg, 16.
Dunkerque, 16, 20.
Dupont-Ferrier, 101.
Durkheim, 91.
Ecosse, 73.
Egée (mer), 60.
Eglise, 65, 100.
Egypte, 26, 39, 67.
Egyptiens, 67, 100.
Empire allemand, voir Allemagne.
Empire austro-hongrois, voir Autriche-Hongrie.
Empire britannique, 61, 95.
Empire bulgare, voir Bulgarie.
Empire byzantin, 35.
Empire germanique, voir Allemagne.
Empire habsbourgeois, voir Autriche-Hongrie.
Empire japonais, voir Japon.
Empire ottoman, voir Turquie.
Empire romain, 33-35, 66, 101.
Empire russe, voir Russie.
Empire serbe, voir Serbie.
Equateur, 76.
Esère, 62.
Espagne, 27, 62, 81.
Esterel, 24
Etats-Unis, 88, 93, 95.
Eu (forêt d'), 37.
Eupen, 13.
Euphrate, 78.
Europe, 8, 11, 13, 17, 25, 30, 33, 36, 47, 51, 60, 68, 69, 72, 74, 88, 91, 94, 96, 100, 106.
Europe allemande, 16,
Europe centrale, 6, 8, 59, 73, 79, 91, 107.
Europe continentale, 51.
Europe napoléonienne, 50.
Europe orientale, 37.
Europe sud-orientale, 6.
Fauchille, 30.
Febvre (Lucien), 5, 64, 93.
Ferry (Jules) 20.
Fès, 39.
Finlande, 13, 70, 78.
Finnois, 101.
Fiume, 13, 14.
Flandre, 23, 25.
Florence (protocole de), 54.
Forêt noire, 40.
Fournol (Etienne) 73, 104, 105.
Français, 86, 88, 99, 100, 101.
France, 5, 6, 13, 15, 19, 20, 23-26, 39, 42, 49, 60, 62, 65, 75, 80, 81, 88, 89, 95, 98, 102, 103.
Francies, 65.
Francs, 40.
Frédéric II, 44.
Fréjus, 24.
Fumay, 45.
Galicie orientale, 13.
Galles (pays de), 73.
Gange, 63.
Garonne (fleuve), 62.
Gaule, 40, 41, 43, 101.
Gaulois, 34, 41.
Gauthier (E.-F.), 64, 67.
Gemellæ, 64.
Genève, 45, 80.
Georg (Stefan) 93.
Germains, 34, 40, 61.
Germanie, 14, 34, 41.
Gétulie, 35.
Gex, 45, 80.
Givet, 45.
Gots, 35.
Grabowsky, 87.
Grande-Bretagne, voir Angleterre.
Grande Bulgarie, 38.
Grande-Grèce, 60.
Grande Roumanie, 63.
Graz, 9.
Grèce, 10, 13, 52, 53, 60, 107.
Grecs, 10, 74, 101.
Grenard, 68.
Grey (Edward), 54.
Gsell, 33.
Gueldres, 41.
Guyane anglaise, 76.
Guyane française, 76.
Habsbourg, 107.
Hæmus, 51.
Hart, 18.
Haushofer, 14, 15.
Havre (le), 92.
Haye (la), 80.
Hegel, 86.

Hellènes, 10.
Henri IV, 81, 102.
Hérat, 75.
Himalaya, 63.
Himly (Auguste), 91.
Hollandais, 92.
Hollande, 41.
Hongrie, 13, 16, 17, 66, 70, 72, 105.
Hongrois, 73, 101.
Honnorat (André), 6.
Hymette, 25.
Iles britanniques, 94.
Inde, 64, 68.
Indochine britannique, 75.
Indochine française, 75.
Inn, 77.
Institut des Hautes Etudes Internationales, 6.
Ionienne (mer), 60.
Iorga, 97, 100.
Ipel, 108.
Irak, 82.
Irlande, 74.
Ištiman, 52.
Istrie, 13.
Italie, 13, 49, 53, 60, 72, 75, 77, 88.
Italiens, 13.
Jahn, 105.
Jan-Mayen (île), 13.
Japon, 61, 88.
Jemmapes, 47.
Jérusalem. 82.
Kaboul, 75.
Kandahar, 75.
Karadzic (Vuk), 105.
Karpates, 62, 63, 108.
Karst, 77.
Katowice, 16.
Kehl, 18.
Kharedjites, 39.
Kiou-Siou, 61.
Kjellén, 87.
Klagenfurt, 13.
Kléber, 18.
Korça, 54.
Korica, voir Korça.
Kosovo, 70, 104.
Kurdes, 63, 82.
Kurdistan, 82.
Lahoul, 64.
Lambessa, 64.
Lange (Friedrich), 16.
Langhans-Ratzeburg, 12.
Lavisse, 43, 98, 103.
Lettonie, 17.
Levant, 25,
Lhassa, 71.
Libye, 67.
Libyens, 33.
« *Ligue des Nations* », 50.
Limbourg, 13.
L'Isle (de), 46.
Lituanie, 13, 17, 30, 79.
Londonderry, 74.
Londres, 50, 52, 53.
Lorch, 33.
Lorraine, 16, 18, 19, 20, 45, 46.
Louis XI, 42.
Louis XIV, 92, 98, 102.
Lucerne, 107.
Luxembourg, 48.
Lwow, 79.
Lyon, 42.
Macédoine, 51, 74, 101.
Machatschek, 88.
Maghreb, 39.
Magyars, 107.
Majores, 64.
Maistre (Joseph de), 50.
Malmédy, 13.
Mandchourie, 88.
Marañon, 76.
Marc-Aurèle, 34.
Marcomans, 34.
Maribor, 17.
Marica, 13.
Marienbourg, 45.
Marne (canal de la), 20.
Maroc, 39.
Massif central, 88.
Maull, 9-11.
Maures, 24.
Mayence, 65.
Mazarin, 102.
Méditerranée, 39, 97.
Meillet, 73, 91.
Mein, 33.
Memel 13, 16.
Mésie, 33.
Metohjia, 70.
Meyer (Eduard), 92, 93, 97.
Mitteleuropa, 15, 16.
Moldavie, 63, 73.
Michel le Brave, 63.
Michelet, 20, 23, 24.
Mommsen, 19.
Monaco, 45.
Monastir, voir Bitolj.
Mongolie, 68.
Montbéliard (comté de) 46.
Montesquieu, 43.
Morava, 35, 37, 71.
Moravie, 34.
Moresnet, 13.
Moscou, 70.
Mossoul, 78.
Moyen Atlas, 35.
Mulhouse, 46.
Munster, 44.
Munster (Sébastien), 41.
Mzab, 22.
Nassau, 45, 46.

Navarre, 45, 81.
Neckar, 40.
Népal, 64.
Nice, 13, 49, 72.
Nippon, 61.
Noire (mer), 33.
Norique, 34.
Norvège, 13.
Nouvelle-Grenade, 76.
Novisad, 105.
Numides, 33.
Numidie, 34, 64.
Océan, voir Atlantique (océan).
Ohrid (lac d') 52.
Oise (rivière), 37.
Orange (principauté d'), 46.
Oranie, 35.
Oural, 63.
Oyapok, 76.
Palestine, 82.
Pagès, 102.
Paraguay (Etat), 71, 76.
Paraguay (fleuve), 76.
Paris, 103.
Parisii, 37.
Patagonie, 77.
Pays-Bas, 13, 14, 16, 60, 68, 69.
Pays-Bas autrichiens, 45.
Pays-Bas espagnols, 43.
Penck, 11.
Pentélique, 25.
Perche, 23.
Pérou, 76.
Petite Entente, 75.
Pharo, 97.
Phénicie, 88.
Philippeville, 45.
Picardie, 37.
Picards, 23.
Piémont, 62.
Pierre le Grand, 70.
Pilcomayo, 76.
Pinsk, 68.
Pique, 62.
Pittard, 91.
Plata (La) 76.
Polésie, 68.
Politis (Nicolas), 6.
Pologne, 13, 14, 15, 16, 30, 46, 66, 68, 70, 78, 79.
Polonais, 79.
Poméranie, 13.
Porentruy, 45.
Porte, voir Turquie.
Portes de fer, 65.
Poznanie, 13.
Prague, 93, 105.
Provence, 42.
Prusse, 49, 88.
Prusse orientale, 13, 78.
Prypec, 68.
Pusteria, 61.
Pustertal, voir Pusteria.
Putzger, 14, 16.
Pyrénées, 45, 47, 48, 62.
Pyrénées (traité des) 82.
Ratisbonne, 33.
Ratzel, 7-9, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 54, 75, 86, 87, 89, 91.
Reich, voir Allemagne.
Reimer, 16.
Renan, 10, 103.
République cisalpine, 49.
Reschen, voir Resia.
Resia, 61, 77.
Rétie, 34.
Revin, 45.
Rhénanie, 66.
Rhin, 14, 15, 18, 33, 34, 36, 40-49, 64-66, 68.
Rhône (canal du) 20.
Richelieu (cardinal de) 43, 102.
Richthofen, 11.
Ried, 68.
Rif, 35.
Ristic 52.
Rivoallan, 74.
Riyad, 82.
Romains, 33, 36.
Romanie, 36.
Rome, 32, 34, 101.
Rouba el Khali, voir Arabie Pétrée.
Rouget de l'Isle, 18.
Roumains, 72, 108.
Roumanie, 31, 36, 72, 88, 107.
Roumélie, 51.
Rousseau (Jean-Jacques), 43, 47.
Roussillon, 82.
Russes, 70, 73, 78.
Russie, 13, 16, 31, 51, 68, 72, 78, 79, 88.
Russie subkarpatique, 70.
Ruthènes, 70.
Saarverden, 46.
Sahara, 67.
Saint-Bernard, 61, 62.
Saint-Germain (traité de), 77, 104.
Sainte-Alliance, 50.
Sakhaline, 61.
Salm, 46.
Salonique, 38, 92.
Salzburg, 62.
Sambre-et-Meuse, 48.
Santi-Quaranta, voir Saranda.

Šar, 51.
Saranda, 54.
Sardaigne, 62.
Sarre, 13, 19.
Satledj, 63.
Save, 35, 77, 108.
Savoie, 13, 43, 49, 62, 72, 80.
Scelle, 30.
Scipion Émilien, 34.
Segre, 62.
Seine (fleuve), 37.
Senones, 46.
Septime Sévère, 35.
Serbes, 13, 52, 71, 72, 101, 108.
Serbie, 51-53, 71, 104, 107.
Siam, 75.
Sibérie, 63.
Siegfried (André), 5, **94-96.**
Sieyès, 48.
Sikkim, 64.
Sikok, 61.
Silésie (Haute), 13.
Siméon (roi des Bulgares), 37.
Sirmium, 35.
Skoplje, 80.
Slaves, 37, 70.
Slavinie, 37.
Slesvig, 13, 16.
Slovaques, 72.
Slovaquie, 70, 108.
Slovènes, 61, 108.
Smetana, 105.
Soissons, 37.
Somme, 37.
Sopron, 17.
Sorel (Albert), 48, 49.
Souabe, 40.
Soudan, 75.
Sparte, 32.
Sperchios, 52.
Spitzberg, 13.
Splügen, 61.
Sporades, 13.
Sseu tchouan, 64.
Strasbourg, 18, 19, 20, 40.
Strasbourgeois, 46.
Strosmajer, 105.
Suède, 13.
Suédois, 78.
Suess, 11.
Suessiones, 37.
Suisse, 14, 16, 80, 107.
Sully, 43.
Šumava, 69.
Supan, 88.
Syrie, 67, 78, 82.
Tamerlan, 70.
Tarvis, voir Tarvisio.
Tarvisio, 77.
Tatars Azerbeïdjans, 63.
Taunus, 33.
Tavastiens, 78.
Tchécoslovaquie, 13, 15, 16, 17, 88.
Tchèques, 108.
Tchoumbi, 64.
Tébessa, 64.
Tell, 22, 35.
Teschen, 13.
Tet, 62.
Thelle, 37.
Thrace, 13, 74.
Tibet, 64, 67, 68, 88.
Timok, 37, 50, 71.
Tingitane, 35.
Tirol, 62.
Tisa, 73.
Tobolsk, 63.
Tolbiac, 40.
Touaregs, 67.
Toula, 70.
Tourneur-Aumont, 36, 39.
Trajan, 34.
Transilvanie, 17, 34, 73, 88, 106.
Transjordanie, 82.
Treitschke, 19.
Trente, 72.
Trentin, 16.
Trèves, 45, 65.
Trévires, 34.
Trianon (traité de), 73, 104.
Tribalie, 52.
Trieste, 16, 72.
Trollhättan, 16.
Tunisie, 39.
Turčiansky Svätý Martin, 105.
Turcs, 70, 74, 80, 101, 104.
Turgot, 43.
Tukestan, 68.
Turquie, 13, 51, 53, 72, 82, 107.
Valaques, 101.
Vallaux (Camille), 81, 89, 92.
U.R.S.S., voir Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
Ukraine, 17, 70, 79.
Ulster, 74.
Union des Républiques Socialistes Soviétiques, 63, 71.
Uskub, voir Skoplje.
Utrecht (traité d'), 76.
Valachie, 37, 65.
Valois, 37.
Vauban, 42.
Veliocasses, 37.
Vénétie, 49.
Vénézuela, 76.
Venosta, 61.

Verdun (traité de), 100.
Vermandois, 37.
Versailles, 102.
Versailles (traité de), 78, 104.
Vidal de la Blache, 5, 6, 17-28, 46, 76, 81, 87, 93, 94, 97, 103.
Vidov dan, 104.
Vieille Serbie, 53, 70.
Vienne, 15, 35, 65, 108.
Vienne (congrès de), 50.
Viminacium, 35.
Vincent-Pinzon (rivière), 76.
Vintschgau, voir Venosta.
Viromandui, 37.
Vistule, 15, 66, 78.
Vogel, 86, 88, 89.
Volga, 37.
Volo (golfe de), 53.
Voltaire, 103.
Vosges, 25.
Vuestrich, 41.
Westphalie (traité de), 43.
Weulersse (J.), 82.
Wielingen (île), 13.
Wilno, 13, 14, 79.
Xerxès, 92.
Yang tseu kiang, 66.
Yougoslavie, 13, 14, 15, 66, 77.
Zagreb, 105, 108.
Zeller, 43, 44.
Zurich, 107.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 5

CHAPITRE PREMIER : **LES MÉTHODES : Géographie allemande ou géographie française ?** 7

I. RATZEL ET LA GEOPOLITIK, 7 : Ratzel, 7. — Maull, 9. — La *Geopolitik*, 11. — « Zones de friction », 12. — La frontière dans la *Geopolitik*, 14.

II. VIDAL DE LA BLACHE, 17 : La frontière morale franco-allemande, 18. — Les « genres de vie », cellules des civilisations, 21. — Spectacle de la France, union de genres de vie, 23. — Les facteurs d'union : apports extérieurs et liens internes, 25.

Bibliographie, 27.

CHAPITRE II : **LES CADRES : La frontière dans le temps.** 29

I. LA FRONTIÈRE ANTIQUE, 31 : La cité grecque, 31. — L'empire romain, 32. — Le limes européen, 33. — Le limes africain, 34.

II. LA FRONTIÈRE MÉDIÉVALE, 36 : La cité gauloise, 36. — Les Etats routiers, 37. — La cité africaine, 38. — La limite France-Allemagne, 39.

III. LA FRONTIÈRE MODERNE, 40 : La Renaissance cartographique, 40. — La « frontière naturelle », 42. — La France sans frontières précises, 44.

IV. LA FRONTIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE, 46 : L'« esprit de frontière », 46. — Les « limites naturelles », 47. — L'innovation de Campoformio, 49.

V. LA FRONTIÈRE CONTEMPORAINE, 51 : Les frontières serbes, 51. — Les frontières albanaises, 53. — La frontière dynamique, 54.

Bibliographie, 55.

CHAPITRE III : **LES CADRES : La frontière dans l'espace.** 59

I. Obstacles naturels, 60 : La mer, 60. — La montagne, 61. — Le fleuve, 64.

II. Vides d'humanité, 66 : Le désert, 66. — Le marais, 68. — La forêt, 69.

III. Différences linguistiques, 71 : Les langues de majorités, 72. — Les langues de survivance, 73.

IV. Clôtures militaires et ouvertures marchandes, 75 : Les Etats-tampons, 75. — Les fleuves-frontières, 75. — Les crêtes-frontières, 77. — L'accès à la route, 78. — L'accès à la ville, 79. — Le dégagement des villes, 80. — La frontière dynamique, 80.

Bibliographie, 83.

CHAPITRE IV : **LA NATION : Principe territorial ? Principe psychologique ?** 85

I. La terre, base de la Nation ? 86 : L'Etat dans l'école allemande, 86. — Jean Brunhes et la notion territoriale de l'Etat, 89. — L'Ecole française et la notion vitale de l'Etat, 92. — L'humanisme géographique : MM. Demangeon et Siegfried, 94. — Les genres de vie dans la géographie politique, 96.

II. L'idée, facteur national ? 99 : Apparition tardive de l'esprit national, 99. — La Nation française, 101. — Les Nations du XIX^e siècle, 104. — Les Nations du XX^e siècle, 106.

Bibliographie, 109.

Index onomastique, 111.

VERIFICAT 2007

VERIFICAT 2017

VERIFICAT 1987

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ BUCUREȘTI

Sté Gle d'Imp. et d'Ed., 1, rue de la Bertauche, Sens. — 11-35.